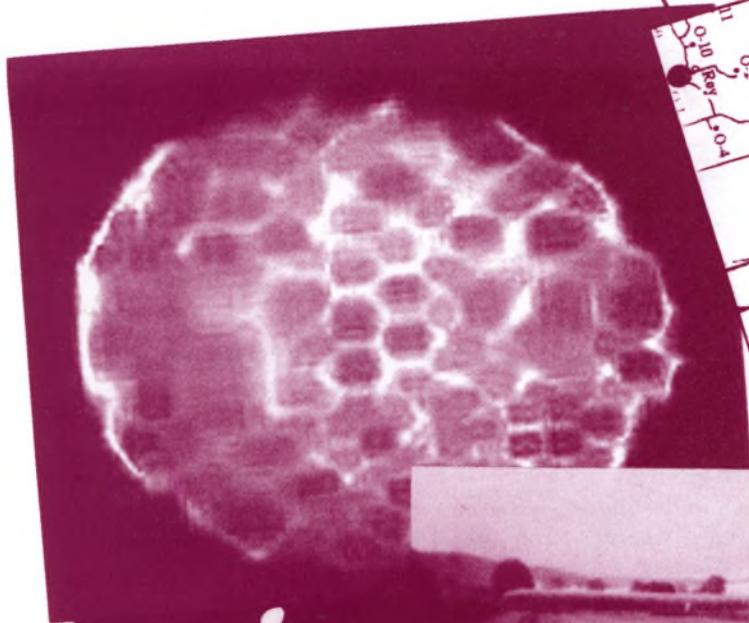


Lumières dans la Nuit

Revue d'Ufologie

les vraies
pièces à conviction



40 raisons de prendre au sérieux
les apparitions d'ovnis

(1^{ère} partie :
arguments 1 à 36)

anciens numéros

1°) numéros antérieurs au 314 :

Voici, par années, la liste des numéros encore disponibles. Nous vous les proposons tous au prix unitaire de 2,80 euros, port compris. Ce tarif est valable pour la France. Pour les pays de la Communauté européenne et la Suisse, majorer le montant de votre commande de 10%. Pour les autres pays, le majorer de 20%.

1972 : 120, 121
1974 : 134
1979 : 190
1980 : 192, 195, 196, 197, 198, 199, 200
1981 : 201, 205, 209
1982 : 217-218, 219-220
1983 : 223-224, 227-228, 231-232, 233-234
1984 : 237-238, 239-240
1986 : 259-260, 261-262, 265-266
1987 : 279-280, 281-282
1988 : 291-292, 293-294
ensuite : 295 à 300 et 302 à 313

N.B. :

1°) Sur la plupart des numéros 120 à 313, ainsi que sur les *Contact-Lecteurs*, les agrafes sont maintenant oxydées. Il n'est pas très difficile de les remplacer, si on le souhaite.

2°) De 1982 à 1988, un système de numérotation « double » a été utilisé. Ainsi, par exemple, « 217-218 » désigne un seul et unique numéro de la revue. Le premier numéro « double » a été le 211-212, et le dernier est de 293-294.

2°) Contact-Lecteurs

De mai 1968 à janvier 1973, LDLN a publié 24 numéros spéciaux « Lumières Dans La Nuit, Contact Lecteurs » exposant des observations d'ovnis. Trois d'entre eux sont encore disponibles, soit par numéros, aux mêmes conditions que les numéros 120 à 313, soit au prix de 6 euros (pour la France) pour l'ensemble de ces trois numéros, dont voici la liste : **juillet 1971, juillet 1972, novembre 1972.**

3°) numéros 314 à 349 :

encore disponibles,
soit à l'unité, au prix de 5 euros
(pour envoi en France), soit
sous forme de lots de 6 numéros :

Lot N : 314 à 319
Lot O : 320 à 325
Lot P : 326 à 331
Lot Q : 332 à 337
Lot R : 338 à 343
Lot S : 344 à 349

Tarifs, pour envoi en France :

un lot : 18 euros
deux lots : 35 euros
trois lots : 49 euros
quatre lots : 60 euros
cinq lots : 69 euros
les six lots : 76 euros

Pour envois à l'étranger, mêmes majorations que dans 1°)

4°) numéros 350 à 385:

encore disponibles,
soit à l'unité, au prix de **8, 50 euros**
(port compris, pour envoi en France), soit
sous forme de lots de 6 numéros :

Lot T : 350 à 355
Lot U : 356 à 361
Lot V : 362 à 367
Lot W : 368 à 373
Lot X : 374 à 379
Lot Y : 380 à 385

Tarifs, pour envoi en France :

un lot : 30 euros
deux lots : 55 euros
trois lots : 75 euros
quatre lots : 92 euros
cinq lots : 107 euros
six lots : 121 euros

Pour envois à l'étranger, mêmes majorations que dans 1°)

5°) numéros 386 et suivants :

Ces numéros sont disponibles, au prix de **9, 50 euros** pour envoi en France (port compris). Pour envois à l'étranger, mêmes majorations que dans 1°)

Lumières dans la Nuit

Revue d'Ufologie

Fondateur : Raymond Veillith
Directeur : Joël Mesnard



Abonnements (pour 6 numéros)

France : 46 euros
Europe : 49 euros
USA, Canada, Afrique : 54 euros
Polynésie française, Japon, Australie : 58 euros

abonnement de soutien, pour la France :
à partir de 50 euros

règlements

par chèque ou par mandat à l'ordre de
Joël Mesnard, sans autres indications SVP

correspondance

LDLN
BP 3
86800 Saint-Julien-l'Ars

avis

Le fait de publier tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous rapprocher de la vérité, qui reste notre but et notre idéal, et que nous recherchons sans parti pris. Les documents publiés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

Nos articles, photos, dessins, sont protégés par la loi de 1957 sur la propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans notre autorisation.

Imprimé en France
Directeur de la publication : Joël Mesnard
N° d'inscription à la Commission paritaire : 0909 K 85264

Imprimerie ESAT Essor, Poitiers

Sommaire du numéro 388

la prétendue "absence de preuves"	p. 4
avant 1950	p. 5
les années cinquante	p. 10
les années soixante	p. 17
les années soixante-dix	p. 23
les années quatre-vingts	p.30
les années quatre-vingt-dix	p. 31
les nouvelles	p. 44

Nous rappelons à nos lecteurs tout l'intérêt qu'il peut y avoir, à garder le plus souvent possible à portée de la main un appareil photo prêt à l'emploi immédiat. Les appareils jetables, légers, peu encombrants, peu coûteux et très faciles à utiliser, se prêtent bien à cet usage, de même que les compacts.

Nous croyons utile d'attirer l'attention sur le fait qu'une rencontre avec le phénomène OVNI n'est pas nécessairement indolore, surtout si elle dure longtemps. Il semble que 1% environ des rencontres rapprochées laissent des séquelles physiques (très graves dans quelques cas) sur la personne des témoins, et on connaît au moins deux cas d'action à grande distance. Cet aspect de la question a notamment été traité dans nos numéros 123, 339, 344, 345, 357 et 358.

Nous remercions les personnes qui nous communiquent des informations concernant les manifestations (récentes ou non) du phénomène qui nous intéresse. Leur accumulation au fil des ans permet de saisir certaines caractéristiques de ce phénomène, et peu à peu, de mieux comprendre ce qu'il est et ce qu'il n'est pas.

Merci également pour les efforts que vous voudrez bien déployer pour faire connaître LDLN et pour susciter des abonnements.

la prétendue « absence de preuves » : une notion approximative, contredite par de nombreux faits

Joël Mesnard

Si l'ufologie dans son état actuel donne à certains d'entre nous l'impression d'être en crise, c'est avant tout parce que les faits majeurs, sur lesquels elle est fondée, restent mal connus. Ils ne sont, d'ailleurs, pas toujours faciles à connaître. Même en s'intéressant activement au problème OVNI, on peut n'en avoir qu'une perception floue ou incertaine.

La méconnaissance des faits fondamentaux entraîne des conséquences en chaîne, qui nuisent à la circulation de l'information : lorsque des journalistes (mal)traitent le problème, alors qu'ils en ignorent tout ou à peu près tout, leur souci majeur est en général de bien marquer toute la distance qu'ils prennent vis-à-vis de lui. Ne connaissant guère du dossier que sa douteuse réputation, ils craignent par-dessus tout de passer pour des naïfs qui accorderaient trop d'attention à des histoires à dormir debout. Cela les amène à la traiter le sujet avec un brin (un gros brin !) d'ironie et de condescendance. On l'a bien vu, cette année, avec deux lamentables émissions sur des chaînes "du service public" (1). La plupart des téléspectateurs, privés d'informations, ont tendance à se faire une opinion en fonction de celle qu'affichent, plus ou moins explicitement, les journalistes (qu'ils imaginent bien renseignés !). Résultat : au lieu de faire connaître le problème, une émission de télévision a généralement pour effet de discréditer un peu plus le sujet, aux yeux du public comme à ceux des journalistes qui feront l'émission suivante. On n'en sort pas...

Dans ces conditions, tout ce que nous pouvons faire, avec nos moyens dérisoires, consiste à lutter contre ce cycle infernal des convictions mal fondées, en cherchant à mieux connaître (et à faire connaître) les faits fondateurs de l'ufologie.

Voici donc un numéro de LDLN un peu différent des autres, intégralement consacré à quelques uns des cas qu'on peut considérer comme les plus "solides" parmi les milliers de témoignages accumulés depuis une soixantaine d'années.

Certains continueront à ânonner qu'il n'existe pas de preuves *scientifiques* de la réalité des ovnis. C'est sans doute vrai. Mais pourquoi faire une telle fixation sur la notion de preuve scientifique ? Dans bien des domaines, l'idée ne viendrait à personne, d'attendre qu'un fait soit prouvé *scientifiquement*, pour en tenir compte. C'est pourquoi, quand on appelle les pompiers, ils arrivent ! Cessons donc de faire, de cette absence de preuve scientifique, un motif de blocage psychologique, et voyons simplement ce que nous apprend l'examen des faits les mieux établis.

En rédigeant ce numéro, je n'ai pas cherché à évoquer tous les cas de manière uniforme : la plupart de nos lecteurs connaissent plutôt bien la Vague de 1954, Trans-en-Provence, ou l'histoire du F-16 belge. J'ai estimé qu'en conséquence, il suffisait de les mentionner pour mémoire, sans les exposer une fois de plus en détail. Il m'a semblé préférable de mettre l'accent sur des éléments nouveaux, des témoignages que nous n'avons jamais abordés, ou qui ont été traités il y a longtemps, dans des numéros aujourd'hui épuisés.

Dans tous les cas, j'ai indiqué des références qui permettront d'approfondir la question. Ce travail me semble indispensable, si on souhaite dépasser la simple conviction intuitive, et tendre vers une connaissance plus précise du sujet. L'affaire de l'île de Trinité montrera, je pense, qu'il faut prendre avec prudence certaines "preuves"... plutôt fragiles. Attention : il n'est pas facile, dans le domaine qui nous intéresse, d'accéder aux vraies données du problème. Il y a, incontestablement, dissimulation, dépréciation volontaire; mais il y a aussi, à l'inverse, exagération, parfois même propagation de fausses données. Le risque d'erreur, en ufologie, est donc double. (La question des photos-surprises me semble en être, actuellement, une bonne illustration.)

Ce qui suit n'est pas un catalogue exhaustif des apparitions d'ovnis les plus probantes : il en existe tant d'autres, qu'un dossier à peu près complet sur la question serait nécessairement très volumineux. J'ai dû faire des choix.

En outre, il existe des preuves indirectes de la réalité des ovnis. Elles se présentent notamment sous la forme de documents officiels (ou parfois sous celle de la disparition inexplicable d'archives, comme dans l'affaire de Roswell). Certaines évidences statistiques, telles que la distribution (très inhomogène) du phénomène dans le temps, ou l'extrême rareté des apparitions par temps de pluie (2), peuvent sans doute être considérées, elles aussi, comme des preuves, au moins des indices forts. J'ai laissé de côté ces évidences administratives ou statistiques, malgré leur indéniable intérêt. J'ai choisi de m'en tenir à des faits bruts, et de les présenter par ordre chronologique.

Vos commentaires, et plus encore, vos éventuels apports de compléments, seront les bienvenus.

1 : voir LDLN 386, p. 4 et 387, pp. 39 à 41.

2 : Il serait utile de dresser une liste (qui serait courte !) des apparitions par temps de pluie. On trouve un cas dans LDLN 346...

les vraies pièces à conviction :

40 raisons de prendre au sérieux les apparitions d'ovnis

1^{ère} partie : avant 1950

1. la "bataille de Los Angeles", dans la nuit du 24 au 25 février 1942

Cet événement, attesté par de très nombreux témoins (et, aujourd'hui, par des documents d'archives) est remarquable entre tous: il s'agit du premier exemple connu d'une intrusion prolongée, dans notre ciel, d'objets volants non identifiés (et très vraisemblablement non identifiables), intrusion attestée par des traces écrites parfaitement vérifiables: des articles dans la presse locale du lendemain, et plus récemment un document officiel rendu public en 1974, en application du *Freedom of Information Act* (FOIA).

Pour bien saisir l'importance de cet incident, il faut tout d'abord se souvenir de son contexte: deux mois et demi plus tôt, le 7 décembre 1941, les Japonais avaient brutalement précipité les Etats-Unis dans la seconde guerre mondiale, par l'attaque-surprise de leur aviation embarquée contre la flotte américaine ancrée à Pearl Harbor. Dans les jours qui avaient suivi cette agression meurtrière et dévastatrice, les forces japonaises avaient déferlé sur les îles de l'ouest du Pacifique, des Philippines aux Indes néerlandaises, paraissant même menacer l'Australie. Balayant tout sur leur passage sans rencontrer de résistance organisée, ils créèrent une véritable panique chez les Américains et leurs alliés, pris par surprise et très peu préparés à une guerre.

Subissant défaite sur défaite pendant les premiers mois du conflit, face à un adversaire dont la férocité conquérante paraissait irrésistible, les Américains en vinrent rapidement à redouter une attaque japonaise sur la côte ouest des USA.

C'est dans ce climat de panique (évoqué, il y a quelques années, dans le film *1942*) que se produisit un incident sans précédent. A 2 h 25 du matin, le 25 février, l'éclairage s'éteignit et l'alerte retentit sur l'agglomération de Los Angeles. Des lumières, qui n'étaient pas celles d'avions amis, évoluaient dans

le ciel. Tout laissait craindre un bombardement de la ville par l'aviation japonaise. Les sirènes arrachèrent à leur sommeil quelques centaines de milliers d'habitants de la plus grande ville du monde. Puis, à partir de 3 h 12, les canons anti-aériens de la 37^{ème} Brigade d'Artillerie Côtière se déchaînèrent contre les intrus. Ils allaient consommer, jusqu'à 4 h 15, un total de 1430 obus.

Notre photo de couverture, extraite du *Los Angeles Times*, montre les faisceaux des projecteurs de DCA convergeant vers l'un des mystérieux objets.

Contrairement à toute attente, aucune bombe ne tomba sur la ville, mais il y eut tout de même six



Sur cette photo prise pendant la "bataille" et publiée par le *Los Angeles Times*, on remarque qu'aucun des faisceaux convergents des projecteurs de DCA ne dépasse leur intersection: sans doute frappent-ils la face inférieure du "gros objet". Les petites taches blanches qu'on voit autour seraient non pas les autres objets non-identifiés, mais les leurs produites par l'explosion des obus.

morts (3 dus à la chute d'obus non explosés, et autant succombant à des crises cardiaques). Plusieurs bâtiments furent gravement endommagés.

La fin de l'alerte et du *black-out* n'intervint qu'à 7 h 21; aucun "avion japonais" n'avait été abattu, mais des milliers de personnes avaient pu voir un énorme objet se déplacer lentement dans le ciel de Santa Monica et de Long Beach, au milieu des explosions de la DCA, puis disparaître.

Au cours des jours qui suivirent l'incident, les autorités militaires s'efforcèrent de le banaliser, prétendant qu'il s'agissait d'une fausse alerte due à la nervosité des guetteurs, et qu'aucun avion n'avait survolé la ville (ce qui, pris au pied de la lettre, est probablement vrai). L'affaire demeurant sans suites immédiates, la plongée du pays dans la guerre et l'afflux de nouvelles alarmantes précipitèrent l'énigme du 25 février dans un oubli presque total.

Pendant des années, les mêmes autorités allaient nier l'existence de documents relatifs à cet événement, jusqu'au jour de 1974 où fut obtenue, grâce au *Freedom of Information Act*, la publication d'un memorandum adressé le 26 février par le Chef d'Etat-Major, le général George C. Marshall (1) au Président Roosevelt (2).

Ce document utilise le terme *airplanes* (avions) pour désigner les objets observés au-dessus de la ville, et précise qu'ils se déplaçaient très lentement, leur vitesse n'excédant jamais 360 km/h, à des altitudes comprises entre 2 700 et 5 400 m. L'emploi de ce mot "avions" ne doit pas entraîner de confusion : avant même la fin de la guerre (en août 1945), les moyens offensifs dont avaient disposé les Japonais furent parfaitement connus, et il est clair que les objets totalement silencieux observés le 25 février 1942 n'étaient pas des avions.

Sources (la lettre A indique les publications en langue anglaise): *Los Angeles Times*, *Herald Express* et *Long Beach Independent* du 26 février 1942 (A); memorandum du général Marshall au Président Roosevelt, daté du 26 février 1942 (A). *Beyond Earth*, de Ralph Blum (Bantam Books, New York, 1974), pp. 67 à 69 (A). Plus récemment, l'affaire a été exposée dans deux livres de Timothy Good : *Above Top Secret* (Sidgwick & Jackson, GB, 1987) (A) et *Beyond Top Secret* (même éditeur, 1996) (A). Un ouvrage est consacré à cet incident : c'est celui de Terrenz Sword : *The Battle of Los Angeles : 1942, the Mystery Air Raid* (Global Communications, Box 753, New Brunswick, NJ 08903, USA) (A).

Notes :

- 1 : Il s'agit du général qui, au lendemain de la guerre, allait donner son nom au Plan Marshall d'aide économique aux pays d'Europe.
- 2 : On trouve la copie de ce document dans le livre de Good, *Beyond Top Secret*, ainsi que dans celui de Sword.

2. la vague de l'été 1946 en Europe

Il s'agit là de la première vague d'apparitions d'objets volants non identifiés postérieure à celle de 1897 aux Etats-Unis.

Puisque nous avons traité ce sujet il y a dix ans, rappelons simplement qu'on assiste tout d'abord à un grand nombre (3) de passages d'objets célestes décrits comme des "fusées", survolant le territoire suédois en venant très majoritairement du sud-est.

Dans le climat de l'immédiat Après-guerre, marqué par le traumatisme du conflit mondial ainsi que par la montée de la tension entre les nations occidentales (Suède comprise) et l'URSS, les incursions incessantes de ces objets semblant venir des territoires tenus par les Soviétiques, furent immédiatement interprétés comme une provocation de ces derniers. L'apparition, deux ans plus tôt, des V1 et

surtout des V2 tirés par les Allemands contre les villes anglaises, puis contre les positions alliées en Belgique et en France, avait marqué les esprits, et rendait cette interprétation quasiment inévitable. Il était facile de comprendre que les Soviétiques, lors de leur avancée en territoire allemand, s'étaient emparés des secrets de fabrication des V2. Les survols répétés de la Suède conduisaient à imaginer qu'ils avaient réussi, en un temps incroyablement court, à disposer en grande quantité d'une variante améliorée, caractérisée par une portée largement accrue... et qu'ils avaient entrepris de le faire savoir.

Ce que l'on sait aujourd'hui du développement des missiles balistiques en URSS (4), entre la fin de la guerre et le lancement du premier Spoutnik, le 4 octobre 1957, indique clairement que les objets observés dans le ciel suédois *ne pouvaient pas* être des engins lancés par les Soviétiques. A l'époque, cette explication paraissait pourtant, et de très loin, la plus plausible.

Aucun impact au sol de "fusée-fantôme" ne fut constaté, ni en Suède, ni ailleurs, et à partir du début de l'été, le phénomène se répandit à travers l'Europe occidentale et le bassin méditerranéen, quelques cas étant même signalés en Afrique du Nord. La vague prit fin avec le début de l'automne, et tomba rapidement dans l'oubli. Néanmoins, pour qui avait les moyens de connaître son déroulement, il était clair, désormais, que des objets se manifestaient dans notre environnement, sans qu'on puisse trouver de solution satisfaisante au problème de leur origine.

Avec 61 années de recul, et compte tenu de ce que nous avons appris depuis, on ne peut manquer de noter qu'au cours de la belle saison 1946, quelque chose s'est montré, à de nombreuses reprises, *sans jamais laisser de preuves matérielles convaincantes et en suggérant fortement une provenance qui n'était qu'illusoire*. C'était un an après la fin de la seconde guerre mondiale, et, en un sens, le problème était déjà clairement énoncé !

Références : LDLN 338 p. 12 et 342, pp. 13 à 20 ; *Flying Saucer Review* 32-1, pp. 19 à 24 (A).

Notes

- 3 : dans son livre cité précédemment, *Above Top Secret*, Timothy Good affirme que plus de 2 000 observations furent rapportées cette année-là, rien que dans les cieux de la Suède, de la Norvège, de la Finlande et du Danemark.
- 4 : La chaîne Arte a diffusé au printemps 2005 une excellente série d'émissions sur ce sujet.

3. l'affaire de Roswell, début juillet 1947

Si un argument, en faveur de la réalité du problème OVNI, est délicat à aborder, c'est bien celui-là. En effet, en France (comme ailleurs, probablement), des thèses fantaisistes ont été très largement répandues à son sujet, alors que l'ensemble de témoignages qui constitue *véritablement* l'affaire de Roswell reste ignoré de presque tout le monde. Nous

avons eu la triste occasion de rappeler cette situation dans notre dernier numéro, en protestant contre le traitement médiatique de la question (pp. 39 à 41) et en évoquant (pp. 16 à 24) les témoignages recueillis par les enquêteurs. Au sujet de ces témoignages, on peut se demander s'ils intéresseront un jour les journalistes français, si prompts à rabâcher, encore et toujours, le film de l'autopsie, la fable du ballon et des mannequins, ou le commerce des produits dérivés !

Intéressons-nous à ce qu'on peut connaître des faits, et rien qu'à cela. Après tout ce que nous avons déjà publié (et signalé comme publications) sur le mystère de Roswell, rappelons qu'on trouve dans notre numéro 386, p. 24, une liste récapitulative, à peu près complète, des articles publiés par LDLN depuis 25 ans (5). Rappelons aussi que l'excellent livre de Gildas Bourdais, *Roswell, enquêtes, secret et désinformation* (6), constitue la meilleure source en langue française sur ce sujet. Voici maintenant trois éléments à ajouter au dossier :

1°) de larges extraits d'un texte de 12 pages que Jean Sider a rédigé pour nous après avoir lu le dernier livre de Kevin Randle, livre dont l'importance est comparable, ou presque, (en termes d'information pure) à celle du récent ouvrage de Carey et Schmitt, que David Rudiak et Gildas Bourdais nous ont présenté dans notre dernier numéro. Ces extraits nous offrent un bon panorama des événements, et introduisent quelques uns des témoignages nouveaux.

2°) la traduction en français, par Gildas Bourdais, de l'affidavit signé voici cinq ans par Walter Haut : un document capital, dans lequel il révèle, entre autres choses, qu'il a vu « deux corps sous une bâche en toile ».

3°) quelques indications sur le témoignage, révélé récemment par le magazine *Fate*, de John Trowbridge, présenté comme le plus vieux témoin encore vivant des événements de 1947.

1. nouveaux témoignages dans le dernier livre de Kevin Randle, *Roswell Revisited*

Jean Sider

Roswell Revisited est un livre de 176 pages publié par Galde Press Inc., P.O. Box 460, Lakeville, Minnesota 55044-0460, U.S.A.

Chapitre 1 : le début de l'affaire

Le soir du 3 ou 4 juillet 1947, William « Mack » Brazel entendit pendant un orage le bruit d'une explosion, différent de celui du tonnerre. Il en parla à ses plus proches voisins, Marian Strickland et Loretta Proctor (qui en ont témoigné sur vidéo, il y a quelques années). Le même soir, semble-t-il, le jeune William Woody et son père virent un objet volant qui éclaira le sol tout autour d'eux pendant une demi-minute, tout en paraissant se rapprocher du sol. Le père pensa qu'une grosse météorite tombait au nord de

Roswell. Deux jours plus tard, ils décidèrent d'aller voir sur place, en voiture, pour tenter de localiser le lieu de l'impact. Mais, parvenus à une trentaine de km au nord de la ville, là où la route 285 coupe le Macro Draw, ils tombèrent sur des militaires qui les empêchèrent de quitter la route. Plus au nord, c'est la route de Corona (la State 247) qui était bloquée par l'armée. Quinze km plus loin, à Ramon, l'intersection était également interdite à la circulation.

Ayant découvert une grande quantité de débris d'un objet indéterminé sur les terres où il faisait paître ses moutons, Brazel montra à Loretta Proctor leurs étranges qualités de résistance et de légèreté. "Dee", le fils de Loretta, était en compagnie de Brazel quand ils avaient découvert les débris (et il semble que plusieurs de ses camarades étaient là également). Il allait être interrogé et mis en condition par les militaires, qui lui interdirent de parler de ce qu'il avait vu. C'est sans doute pourquoi, devenu adulte, il devait se montrer avare de détails.

Le dimanche 6 juillet 1947, Brazel vint à Roswell et montra des débris au shérif George Wilcox, qui alerta les militaires de la base de Roswell (RAAF : Roswell Army Air Force base). Brazel désirait surtout que les militaires viennent nettoyer le terrain de tous ces débris que les moutons risquaient d'ingérer.

Selon Phyllis McGuire et Elisabeth Tulk, les filles de Wilcox, adolescentes en 1947, des adjoints du shérif se rendirent sur les lieux le lendemain (lundi 7) à l'aube. Ils ne trouvèrent pas les débris, mais une zone noircie, qui suggérait que quelque chose avait atterri là avant de redécoller. La terre était dure comme si elle avait subi une chaleur intense.

Questionné par Randle au cours de la période récente, l'ex-capitaine Sheridan Cavitt, qui avait accompagné le major Jesse Marcel sur le site des débris, le lundi 7 (7), commença par nier être allé sur place, allant jusqu'à prétendre qu'il ne s'était même pas trouvé à Roswell au moment de l'incident. Plus tard, il modifia cette version, et avoua avoir été affecté à RAAF en juin 1947... mais n'y être arrivé qu'à la mi-juillet. Par la suite, il admit avoir bien accompagné le major Marcel sur le champ de débris, tout en disant qu'il croyait que c'était avec le sergent Rickett, et il resta évasif sur ce qu'il avait fait là-bas. Enfin, quand il fut interrogé par le colonel Weaver en 1994, à son domicile de Sequin, Washington, il lui servit une version encore différente : « Oui, j'étais bien avec Marcel, mais quand j'ai vu les débris, je les ai immédiatement reconnus : c'étaient ceux d'un ballon sonde avec son réflecteur Rawin ! ».

On se demande pourquoi Cavitt n'a pas tout de suite dit à Marcel qu'il avait reconnu les restes d'un ballon...

Chapitre 2 : au sujet des corps...

Anne Robbins est la veuve de l'ex-sergent Ernest R. Robbins, qui était affecté à Roswell AAF. Un soir de juillet 1947, alors que le couple était au lit, le téléphone sonna. Quelqu'un ordonna à Robbins de venir immédiatement à la base. Il fut absent environ dix-huit heures, et quand il revint à la maison, tous ses vêtements étaient mouillés. Il servit à son épouse une histoire d'opération de décontamination, mais elle revint à la charge. Avec beaucoup de réticence, le sergent lui dit avoir participé à la récupération d'une soucoupe volante qui s'était écrasée dans le secteur. Elle n'en crut pas un mot, et le harcela encore de questions. Excédé, il finit par avouer que l'incident était authentique, et qu'il y avait même trois personnes dans l'appareil. Deux étaient mortes, et la troisième était encore en vie. (Il employa le mot *people* pour les désigner). Bien plus tard, il allait dire à son fils que ces

créatures avaient un crâne en forme de poire, avec de grands yeux noirs, une peau brune, pas de nez, ni de bouche. Il en resta là, et ne reparla plus jamais de cette affaire.

Beverley Bean est la fille du sergent Melvin Brown, présent à RAAF en 1947 (sa photo figure dans l'annuaire créé par le lieutenant Walter Haut cette année-là, annuaire qui est disponible au Centre des Archives de Saint-Louis). En janvier 1991, Beverley accepta d'être filmée et interrogée. Elle expliqua que son père lui avait avoué avoir fait partie d'une équipe chargée de récupérer « une soucoupe volante qui s'était écrasée ». Avec un collègue, il fut chargé de monter la garde auprès d'un camion dans lequel on avait chargé deux corps recouverts d'une bâche. Les deux sentinelles avaient reçu l'ordre de ne pas regarder sous la bâche, mais leur curiosité l'avait emporté : ils l'avaient soulevée et avaient vu « deux créatures plus petites que nous ». (La sœur de Beverley parle de *trois* corps). Ils ne faisaient pas plus de 4 pieds de haut (1,20 m), avaient une tête plus grosse que celle d'un homme normal, des yeux obliques, et une peau jaunâtre. Brown allait répéter souvent cette histoire à sa famille.

La veuve de Melvin Brown fut également entendue et filmée le 4 janvier 1991, et elle se contenta de confirmer ces quelques détails. Notons que lorsqu'en 1977, l'ancien sergent vit le film *Rencontre du 3^{ème} type*, sa fille Beverley lui demanda ce qu'il en pensait. Il répondit : « *C'est le plus gros paquet de m... que j'aie jamais vu ! Cela n'a aucun rapport avec ce que j'ai eu l'occasion d'observer* ».

La sœur de Beverley, Harriet Kercher, fournit également, le même jour, un témoignage enregistré sur vidéo. Elle raconta que, quelque temps après les événements de juillet 1947, elle avait vu, avec d'autres adolescents de son âge, un ovni. Il était assez loin, mais se rapprochait, si bien que les jeunes témoins en furent saisis d'épouvante. Ils se précipitèrent dans la maison d'Harriet, et verrouillèrent la porte derrière eux. A son père, qui cherchait à comprendre la cause de cette panique, elle expliqua ce qu'ils venaient de voir. Il répondit : « Il n'y a pas de quoi avoir peur ». Comme personne ne comprenait ce qu'il voulait dire, il ajouta qu'il avait vu une soucoupe volante accidentée, et qu'il y avait des corps dedans. Il précisa qu'elles ne lui avaient pas semblé dangereuses.

Ces femmes sont des témoins indirects. Venons en à quelques témoins "de première main".

Anna Willmon vivait à Roswell, en 1947. Randle la rencontra environ un an avant son décès. Vu son grand âge, il semble que sa mémoire ait failli quelque peu. Même si son témoignage (enregistré sur vidéo) s'accorde mal avec les autres, il reste intéressant : elle se trouvait avec son premier mari, W.I. Witcamp, dans les environs des monts Capitan, à l'ouest de Roswell. Ils rentraient chez eux en voiture, après une journée de travail dans une scierie. Apercevant quelque chose de brillant, à quelque distance de la route, ils s'arrêtèrent pour voir... Ils se trouvaient à ce moment-là à une trentaine de kilomètres de Roswell, sur une route connue sous le nom de Pine Lodge Road.

Ayant traversé quelques broussailles, ils découvrirent un objet en forme de baquet de douche renversé, qui pouvait avoir entre 3,5 et 4,5 mètres de diamètre. Ils virent aussi deux corps. L'un d'eux était couché face contre terre, et l'autre reposait à l'ombre d'un cèdre. Le mari d'Anna ne voulut pas qu'elle s'en approche trop, par crainte d'une éventuelle contamination.

Randle note que ce témoignage comporte quelques incohérences, et qu'il n'est pas au diapason avec ceux qu'il avait précédemment collectés.

Plus sérieuses semblent les déclarations de l'ancien sergent Thomas Gonzales (dont la photo figure dans l'annuaire 1947 cité plus haut). Il appartenait à une unité de transport basée à RAAF, et l'urgence de la situation fit qu'avec certains de ses camarades, il fit partie d'une équipe chargée d'assurer la sécurité aux abords du site où un vaisseau aérien inconnu s'était posé en catastrophe. Il a décrit l'appareil non pas comme une soucoupe, mais comme un engin doté de petites surfaces portantes (*airfoil*). Les corps des occupants étaient « de petits hommes », mais pas comme les « Petits Gris »...

Quand Randle le rencontra, Gonzales était âgé de 78 ans, et ne s'exprimait qu'avec difficulté. Toutefois, son fils affirma à l'enquêteur que son père avait évoqué cette affaire dès les années soixante, donc bien avant l'exhumation, en 1978, de l'affaire du crash.

En 1994, Randle obtint le témoignage de Leo Spear, ancien membre de la 1395^{ème} compagnie de Police Militaire. (Il figure, lui aussi, dans l'annuaire de 1947). Il était dans son baraquement quand plusieurs de ses camarades revinrent d'une mission spéciale. Ils lui dirent avoir participé à la récupération d'un ovni démantibulé, qui s'était écrasé au nord de Roswell. Il crut que c'était une blague, jusqu'au moment où l'information fut publiée dans la presse locale.

Le major Edwin Easley, grand responsable (*Provost Marshal*) de la police militaire à Roswell, au moment de l'incident, refusa de donner son témoignage à Randle, prétextant être tenu au secret sur cette affaire. Mais au cours de la conversation, il s'employa à faire comprendre indirectement à l'enquêteur que... quelque chose de non terrestre était tombé.

Chapitre 3 : les officiers du colonel Blanchard

Réagissant aux considérations de Kent Jeffrey, postérieures à son brusque revirement (8), Randle rappelle les propos du général DuBose, à l'époque colonel adjoint du général Ramey : « *Des ordres sont venus du Strategic Air Command, spécialement du général Clements McMullen : les officiers ne devaient pas parler entre eux de cet incident* ». Puis, en août 1990, lors d'une interview filmée sur vidéo : « *Personne, il me faut insister sur ce point, personne ne devait discuter de l'affaire avec son épouse, moi avec Ramey, ni avec qui que ce fût* ».

Toutefois, certains ont fini par lâcher des informations aux chercheurs. Outre le major Marcel, témoin-clé de l'événement, Randle cite : le lieutenant Walter Haut (qui, sur ordre du colonel Blanchard, diffusa le communiqué en début d'après-midi, le mardi 8 juillet 1947... et qui, 55 ans plus tard, a signé l'affidavit qu'on trouvera en p. 9 – NDLR-); le major Edwin Easley ; Joe Brisley ; le major Patrick Saunders ; le lieutenant Chester Barton ; le capitaine Oliver « Pappy » Henderson (9).

Un témoignage particulièrement intéressant, bien qu'indirect, est celui du major Patrick Saunders, membre de l'état-major de RAAF en juillet 1947. Il refusa de répondre lors d'une tentative d'interview, puis, lorsque parut le premier livre de Randle et Schmitt (10), il en acheta une grande quantité. Sur l'un d'eux, il écrivit de sa plume : « *La vérité se trouve ici, et je n'ai encore rien dit à personne !* ». Quelques mois avant sa mort, il fit des confidences à son épouse et à des amis intimes. Il leur avoua que les officiers du 509th Bomb Group avaient été confrontés à une technologie supérieure à la nôtre. Il prétendit que les créatures utilisant les soucoupes volantes avaient le contrôle des cieux, et que l'Air Force était impuissante contre eux. Il alla jusqu'à affirmer qu'elles étaient intervenues pour mettre fin à la Seconde Guerre mondiale.

Enfin, il dit que c'étaient cette supériorité qu'ils ont sur nous, et le manque d'informations sur leurs intentions, qui avaient incité le gouvernement à nier leur existence.

Saunders avait envisagé de faire une déclaration filmée sur vidéo. Hélas, il rendit l'âme avant d'avoir pu la réaliser. Ce sont les membres de sa famille, ainsi que des proches, qui ont révélé ses confidences aux chercheurs.

Le lieutenant Chester Barton, à qui le major Easley avait donné l'ordre de se rendre sur le site aux débris, a affirmé sans la moindre ambiguïté que ce qu'il avait vu ressemblait aux restes d'un avion, et non d'un ballon.

Randle admet que certains des anciens officiers qu'il a interrogés n'ont rien reconnu du tout. Peut-être se sont-ils crus encore obligés par le secret, comme le major Easley. Toutefois, les souvenirs de ceux qui ont accepté de parler démontrent qu'un événement hors du commun a été occulté au public

Le chapitre 6 est consacré aux témoignages (particulièrement révélateurs) des généraux DuBose et Exon. Le suivant fait justice des témoignages Dennis, Ragsdale, Kaufman et Anderson (qui pourraient bien relever, en tout ou partie, de la désinformation amplifiante), et les derniers exposent divers aspects du mystère et des tentatives faites pour le percer, comme le travail du Dr Burleson sur le document tenu en main par Ramey, lors de la conférence de presse tenue dans son bureau, le soir du 8 juillet (11).

2. l'affidavit de Walter Haut

Voici près de cinq ans, l'homme qui, le 8 juillet 1947 en milieu de journée, avait, sur les ordres du colonel Blanchard, diffusé le communiqué annonçant la récupération d'un "disque volant", a rédigé et signé un affidavit (une déclaration sous serment, scellée), dont voici la traduction par Gildas Bourdais.

DATE : 26 décembre 2002
TEMOIN : Chris Xxxxxx
NOTAIRE : Beverlee Morgan

- (1) Mon nom est Walter G. Haut
- (2) Je suis né le 2 juin 1922
- (3) Mon adresse est 1405 W. 7^{ème} rue, Roswell, NM 88203
- (4) Je suis retraité.
- (5) En juillet 1947, j'étais en poste à la base aérienne militaire de Roswell, au Nouveau-Mexique, comme officier de relations publiques. Je venais de passer le week end du 4 juillet (samedi 5 et dimanche 6) à ma résidence privée, à environ 10 milles (16 km) au nord de la base, située au sud de la ville.
- (6) J'ai appris, au milieu de la matinée de mon retour au service, le lundi 7 juillet, que quelqu'un avait fait état de restes d'un engin qui s'était écrasé. J'ai été informé que le major Jesse A. Marcel, chef du renseignement, avait été envoyé par le Commandant de la base, le colonel William Blanchard, pour enquêter.
- (7) En fin d'après-midi le même jour, j'ai appris que de nouveaux rapports civils relatifs à un second emplacement au nord de Roswell étaient arrivés. J'ai passé le reste de l'après-midi à mes tâches quotidiennes, sans noter d'éléments nouveaux.

(8) Mardi matin, le 8 juillet, j'ai assisté à la réunion habituelle du personnel à 7 h 30. En plus de Blanchard et Marcel il y avait également le capitaine Sheridan Cavitt du CIC (Service de Contre-Espionnage), le colonel James I. Hopkins, Chef des Opérations, le lieutenant colonel Ulysse S. Nero, officier d'approvisionnement ; venus de Carswell AAF à Fort Worth, Texas, le chef de Blanchard, le général de brigade Roger Ramey et son chef d'équipe, le colonel Thomas J. DuBose, étaient également présents. Le sujet principal de la discussion initiée par Marcel et Cavitt concernait un champ de débris dans le comté de Lincoln, à environ 75 miles (120 km) au nord-ouest de Roswell. Nous avons eu droit à un briefing préliminaire de Blanchard au sujet du deuxième emplacement à environ 40 miles (65 km) au nord de la ville. Quelques débris ont été passés autour de la table. Je n'avais jamais vu de tels matériaux de toute ma vie. Des morceaux qui ressemblaient à des feuilles métalliques, de l'épaisseur d'une feuille de papier mais extrêmement résistants, et des morceaux avec des inscriptions inhabituelles sur leur longueur circulaient de mains en mains, tandis que chacun donnait son avis. Personne ne fut capable d'identifier les débris du crash.

(9) L'une des principales interrogations était de savoir si nous devions rendre publique ou non la découverte. Le général Ramey a proposé un plan qui, je crois, avait été conçu par ses supérieurs au Pentagone. L'attention devait être détournée de l'emplacement le plus important, au nord de la ville, tout en confirmant l'autre endroit. Trop de civils étaient déjà impliqués, et la presse était déjà au courant. Je n'étais pas complètement informé de la manière dont l'affaire serait conduite.

(10) Vers 9 h 30, le colonel Blanchard a téléphoné à mon bureau et a dicté un communiqué de presse déclarant que nous avions en notre possession un disque volant provenant d'un ranch au nord-ouest de Roswell, et disant que Marcel expédiait le matériel par avion vers le quartier général. Je devais livrer le communiqué aux stations de radio KGFL et KSWB, et aux journaux, le *Daily Record* et le *Morning Dispatch*.

(11) Au moment où le communiqué de presse fut transmis, mon bureau fut inondé d'appels téléphoniques du monde entier. Les messages s'empilaient sur mon bureau, et le colonel Blanchard a suggéré que je rentre chez moi pour me "planquer", plutôt que d'affronter les médias.

(12) Avant de quitter la base, le colonel Blanchard m'a emmené personnellement au bâtiment 84 (connu sous le nom de hangar P-3), un hangar pour les B-29 situé du côté est du tarmac. En approchant du bâtiment, j'ai observé qu'il était étroitement gardé, aussi bien au-dehors qu'à l'intérieur. Une fois à l'intérieur, j'ai été autorisé, à une distance de sécurité, à observer pour la première fois les objets récupérés juste au nord de la ville. Cela faisait environ 12 à 15 pieds (3,5 à 4,5 m) de longueur, pas autant en largeur, environ 6 pieds (1,8 m) de haut, et plutôt en forme d'œuf. L'éclairage était faible, mais sa surface m'a semblé métallique. Aucune fenêtre, ni hublot, ni aile, ni empennage, ni même un train d'atterrissage, n'étaient apparents ;

(13) Toujours à distance, j'ai pu voir deux corps nus sous une bâche en toile. Seules les têtes dépassaient de la bâche, et je ne pouvais rien voir du reste des corps. Les têtes m'ont semblé plus grandes que la normale, et la disposition de la bâche suggérait qu'ils avaient la taille d'un enfant de 10 ans. Plus tard, dans le bureau de Blanchard, il étendra son bras à environ 4 pieds (1, 2 m) au-dessus du sol pour indiquer leur taille.

(14) J'ai été informé qu'une morgue provisoire avait été installée, pour y garder les corps récupérés.

(15) J'ai été informé que l'épave n'était pas "chaude" (radioactive).

2^{ème} partie : les années cinquante

(16) A son retour de Fort Worth, le major Marcel m'a raconté avoir apporté les débris au bureau du général Ramey, puis être revenu dans la salle des cartes pour constater que des morceaux de ballon météo et de cible radar leur avaient été substitués. Marcel a été très contrarié de cette situation. Nous n'en avons plus discuté.

(17) J'ai été autorisé à faire au moins une visite à l'un des sites de récupération pendant le nettoyage militaire. Je suis retourné à la base avec quelques débris que j'ai alors exposés dans mon bureau.

(18) J'ai été informé que deux équipes distinctes reviendraient périodiquement sur chaque emplacement plusieurs mois après, à la recherche d'indices restants.

(19) Je suis convaincu que ce que j'ai observé était une sorte de vaisseau et son équipage, venus de l'espace.

(20) Je n'ai pas été payé, et n'ai reçu quoi que ce soit de valeur pour faire cette déclaration, et c'est la vérité selon mes souvenirs.

Signé : Walter G. Haut

Le 26 décembre 2002

Signature constatée par le témoin :

Chris Xxxxxxx.

3. un témoin de plus : John Trowbridge

Un article de deux pages, signé de David F. Godwin, dans le numéro d'août 2007 de *Fate*, nous apprend qu'un homme âgé aujourd'hui de 89 ans, John Trowbridge, affirme s'être trouvé au domicile des Marcel, un peu après minuit, dans la nuit du 7 au 8 juillet, lorsque Marcel est arrivé avec des débris qu'il voulait montrer à sa femme et à leur fils.

Pourquoi se trouvait-il là ? Parce que les membres de l'équipe chargée du renseignement, sur la base de Roswell, avaient l'habitude de se réunir, une ou deux fois par semaine, pour jouer au bridge jusqu'assez tard dans la nuit. Et cette nuit-là, la partie se déroulait chez Marcel.

Trowbridge, alors âgé de 29 ans, avait alors le grade de lieutenant. Il était pilote de B-29, et sa spécialité secondaire était le renseignement.

Sources : Se reporter pour cela à nos numéros 386 et 387.

Notes :

5. Le témoignage de Glenn Dennis, évoqué dans LDLN 312, est considéré par l'ensemble des enquêteurs américains comme extrêmement douteux, de même que ceux de Jim Ragsdale, Frank Kaufman et Gerald Anderson (LDLN 308, p. 6). Le chapitre 7 du livre de Randle explique pour quelles raisons ces soi-disant témoins ont perdu toute crédibilité.

6 : L'éditeur est toujours : JMG, 8 rue de la Mare, 80290 Agnières.

7 : voir LDLN 308, p.7.

8 : Nous avons publié la Déclaration sur Roswell, de Kent Jeffrey, dans LDLN 332, pp. 39 à 41. Nous avons ensuite signalé que son auteur, auparavant très engagé dans la recherche, avait subitement changé d'avis (343, p.12 et 344, pp. 42 et 43), arguant de prétextes très peu convaincants. On peut se demander si l'étrange accident survenu le 16 août 1995 à son Boeing 767 immatriculé N172DN n'aurait pas quelque rapport avec son brusque revirement... (LDLN 344, p. 43, colonne de droite).

9 : voir LDLN 308, p. 11.

10 : voir LDLN 308, p. 4.

11 : Sur le déchiffrement de ce document, voir LDLN 356, p. 44.

4. les lumières de Lubbock (Texas), 30 août 1951

Jean Sider nous a rappelé les éléments fondamentaux de cette affaire dans notre numéro 353, pp. 24 à 26. Deux ans plus tard, en janvier 2002, dans LDLN 363, il a apporté quelques compléments, et surtout nous avons évoqué (pp. 1, 39 et 40) l'étonnante découverte du Dr Burleson, qui a appliqué une technologie récente à l'étude des photos de Carl Hart. Cela lui a permis d'aboutir à un constat remarquable, concernant la structure de l'une des lumières.

5. les photos du Lac Chauvet, 18 juillet 1952

Le remarquable travail de Pierre Guérin sur les photos de M. Frégnale a été publié dans LDLN 316, puis dans son livre *OVNI, les mécanismes d'une désinformation* (Albin Michel, 2000). On trouve d'excellents compléments sur <http://adelmon.free.fr>

6. les survols de Washington, DC, 19 et 26 juillet 1952

Il s'agit de deux incidents qu'on peut qualifier de "classiques", tant sont nombreuses les sources qui les relatent, depuis plus de quarante ans. Toutefois, leur signification historique n'est devenue claire qu'il y a une quinzaine d'années, à la lumière de ce qui a fini par filtrer des innombrables manifestations du phénomène OVNI aux Etats-Unis, au cours des années qui ont suivi la fin de la Seconde Guerre mondiale.

En quelques mots, il s'agit de l'intrusion nocturne d'objets de nature inconnue, à deux reprises et à une semaine d'intervalle, dans le ciel de la capitale fédérale des Etats-Unis. L'intérêt de ces deux événements tient d'abord au fait que ces objets furent simultanément observés sur les écrans de plusieurs radars, et par des témoins au sol. Les intercepteurs (des F-94) qui décollèrent sur alerte pour tenter de les identifier ne parvinrent même pas à s'en rapprocher avant qu'ils ne disparaissent.

Survenant après les survols répétés des installations militaires stratégiques américaines depuis plus de sept ans (12), ces deux incidents revêtaient, pour qui disposait des informations correctes, une signification évidente : loin d'être explicables en termes de "phénomènes naturels" et autres anomalies de perception, les disques volants avaient la capacité de localiser et de survoler impunément les installations participant au développement de l'arme nucléaire, ainsi que le Pentagone et le siège de la Présidence. En d'autres termes, la maîtrise du

gouvernement des Etats-Unis sur son propre territoire n'était plus qu'une donnée toute relative, voire une pure et simple illusion.

Cet aspect du problème est capital : tout permet de penser qu'il est à l'origine de la politique de secret et de la désinformation sur les apparitions d'ovnis. L'un des enjeux majeurs de l'ufologie aujourd'hui consiste à essayer de comprendre comment les événements de cette période (l'affaire de Roswell notamment, antérieure de 7 ans aux événements de Washington) ont pu s'articuler les uns par rapport aux autres, et quel a pu être le cheminement de l'information dissimulée au public.

Références :

Article du Dr James McDonald, dans LDLN 100, p. 9 ; du même auteur, voir aussi son fascicule *Objets Volants Non Identifiés, le plus grand problème scientifique de notre temps ?* publié en 1969 par le Groupement d'Etude des Phénomènes Aériens (GEPA), 69 rue de la Tombe-Issoire, 75014 Paris : p. 49.

The Report on Unidentified Flying Objects, de Edward J. Ruppelt (Doubleday, New York) (A), ou sa traduction en français : *Face aux Soucoupes Volantes* (France Empire, 1958), chapitre XII. Les événements de Washington sont aussi évoqués par Jean-Gabriel Greslé dans son livre *Objets volants non identifiés, un pilote de ligne parle* (Trédaniel, 1993).

12 : sur ces survols répétés des installations stratégiques américaines, voir les articles de Jean Greslé dans LDLN 340, pp. 3 à 6 et 343, pp. 13 à 15.

7. au large de Los Angeles, 16 décembre 1953

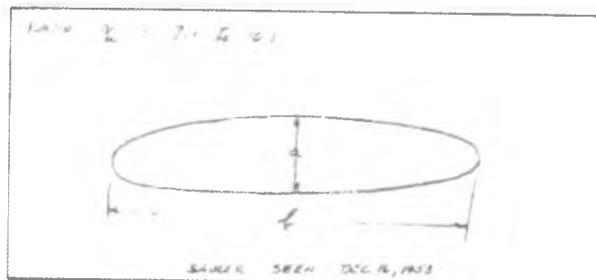
Cette affaire est doublement révélatrice de la réalité des ovnis : elle l'est parce que le phénomène a été observé à la fois par cinq témoins en vol et par deux autres au sol ; elle l'est également, à cause de la personnalité exceptionnelle de l'un d'eux : Clarence "Kelly" Johnson.

Johnson est en effet le plus prestigieux ingénieur aéronautique de tous les temps : il fut le créateur de la quasi-totalité des avions Lockheed. Le P-38, la lignée des Constellation, celle des F-80, T-33 et F-94, mais aussi les F-104, les U-2 puis les SR-71, sont parmi ses œuvres les plus réussies.



L'événement du 16 décembre 1953 a été révélé, il y a six ans, par un article de Joel Carpenter dans l'*International UFO Reporter* (IUR), vol 26, n°3.

Ce jour-là, vers 17 h, il se trouvait en compagnie de son épouse Althea, dans leur propriété proche d'Agoura, en Californie. Regardant le coucher du soleil en direction de la mer, il remarqua une forme elliptique sombre, au grand axe horizontal. Il en a fait le croquis ci-dessous, tout en précisant que le rapport des axes pouvait être compris entre 7 et 10 (alors qu'il est seulement de 5 sur le schéma).



croquis exécuté par Kelly Johnson

Le phénomène paraissait stationnaire. Johnson comprit qu'il n'avait pas affaire à un nuage lenticulaire, ainsi qu'il l'avait d'abord imaginé. Il sortit, et commença à observer la chose à l'aide de jumelles de grossissement 8. L'objet accéléra en s'éloignant et en prenant doucement de l'altitude, dans une direction qui n'était pas du tout celle du vent. Pas de doute : c'était autre chose qu'un nuage !

Au même moment, à quelques kilomètres de là, un Super Constellation (une création de Johnson !) transformé en prototype de la version WV-2 de détection lointaine, effectuait un vol d'essai au-dessus de la côte californienne, dans la région de Los Angeles.



Cinq hommes se trouvaient à bord : les pilotes et ingénieurs d'essais Rudy Thoren, Roy Wimmer, Joseph F. Ware et Charlie Grugan, ainsi que l'aérodynamicien Philip A. Colman. L'avion volait à 14 000 pieds (4 270 m).

A 16 h 58, Wimmer aperçut la forme sombre, devant eux, un peu sur la droite, et à peu près à la même altitude. Sur le ton de la plaisanterie, il dit à Thoren : « Regarde : il y a une soucoupe volante ! ».

Thoren orienta l'avion pour mieux observer la chose. Ware, Grugan et Coleman la virent, eux aussi, et tout le monde se demanda ce que ça pouvait bien être...

Au bout d'au moins cinq minutes, l'objet semblait toujours stationnaire. Thoren orienta l'avion vers lui. Malgré la vitesse de 362 km/h, l'avion ne sembla pas se rapprocher de la chose. Ce devait être très gros, et très loin. Et soudain, cela accéléra, plein ouest, contre le vent, et ça disparut par éloignement, sans changer de forme.

Le lendemain, à Palmdale, Johnson et Thoren se retrouvèrent pour une réunion de travail. Thoren, que l'incident de la veille avait marqué (au point qu'il en avait parlé à son épouse, le soir même) ne put s'empêcher de l'évoquer. Johnson sursauta, et raconta ce que lui-même avait vu. Il était clair qu'il s'agissait du même objet, au même moment, et les témoignages concordent. Ils rédigèrent un rapport, avec l'idée de l'envoyer au service de l'U.S. Air Force qui s'occupait de ces choses. Pourtant, Johnson ne transmit pas ce rapport : il était en relation avec l'Air Force, au sujet d'un futur avion de reconnaissance stratégique (qui allait être le U-2), et, malgré sa réputation parfaitement établie, il ne voulait pas risquer de passer pour un plaisantin avec une histoire de soucoupe volante !

Dans son article pour IUR, Carpenter explique que c'est une relation personnelle de Johnson, le général Donald Putt, qui, mis au courant on ne sait comment, fit transmettre le rapport au Projet Blue Book. Lequel, bien évidemment, s'empressa de conclure, contre l'évidence... à un nuage lenticulaire !

Dans son rapport, Johnson signala qu'il avait précédemment observé un ovni, vers le mois de novembre 1951, en compagnie de son épouse, à l'ouest de Brent Junction, toujours en Californie. Ce n'est pas tout : Wimmer avait, lui aussi, vu quelque chose : des lumières dans le ciel, alors qu'il était en vol, au-dessus de l'île Santa Catalina, en 1951 ou 1952.

Source : *International UFO Reporter* vol. 26 n°3 (automne 2001). Cette publication (en anglais), actuellement trimestrielle, est éditée par le CUFOS, dont voici, une fois de plus, l'adresse :

2457 West Peterson Avenue, Chicago, Illinois 60659, USA.

8. Tananarive, 16 août 1954

Il s'agit, là encore, d'une affaire remarquablement probante, puisque les témoins ont été nombreux (note 13), et que le survol de la ville par un objet très structuré, d'aspect métallique, a été accompagné d'effets bien observés : extinction de l'éclairage public, arrêt d'une roulette de dentiste, panique dans un troupeau de zébus. Étrangement, aucune mention de l'incident ne semble figurer dans la presse locale, ni en français, ni en malgache.

Référence : LDLN 328 et 330.

Note :

13 : On connaît les noms de onze d'entre eux, auxquels il faut ajouter ceux d'un général de l'armée de l'Air et d'un ecclésiastique, qui ont enquêté sur le phénomène (général Fleurquin et révérend père Coze).

9. la Vague de 1954

Il est inutile de revenir ici sur ce très vaste sujet que nous avons traité en détail à l'occasion du quarantième, puis du cinquantième anniversaire de cet événement majeur.

Références : Elles sont très nombreuses. Nous les avons récapitulées dans LDLN 371, p. 6 ; 372, p. 10 ; 376, p. 9, et 279, p. 27. A cela s'ajoutent nos articles parus dans les numéros 372 à 376.

10. Bentwaters et Lakenheath G.B.), nuit du 13 au 14 août 1956

Ce cas remarquable est cité dans le Rapport Condon (14), pp. 248 à 256, mais avec tant de lacunes et d'imprécisions que le récit est à la fois très incomplet et difficilement compréhensible. C'est le Dr James McDonald (15) qui, le premier, exposa réellement l'affaire par un article dans la revue britannique *Flying Saucer Review* (vol. 16, n°2) de mars-avril 1970. Une traduction en français de cet article fut publiée en 1974 dans le numéro 39 de *Phénomènes Spatiaux* (16).

McDonald montre l'absolue nullité du traitement de ce cas par le Projet Blue Book. De toute évidence, l'unique souci des gestionnaires de ce projet a été d'escamoter l'affaire à tout prix, en recourant à des "explications" qui ne tiennent pas debout.

Au cours des années quatre-vingt-dix, des ufologues britanniques ont fait un travail remarquable, et la documentation disponible sur les événements de cette nuit-là s'en est trouvée grandement améliorée.

Les faits se déroulèrent dans la région d'Angleterre connue sous le nom d'East Anglia, au nord-nord-est de Londres (comtés de Norfolk et de Suffolk). En ces temps de montée de la tension avec l'URSS, cette région bordée au nord et à l'est par la Mer du Nord revêtait une importance stratégique de premier plan, et plusieurs grandes bases aériennes y étaient implantées, comme Bentwaters, Lakenheath, Waterbeach et Sculthorpe. (On remarque que c'est dans cette même région qu'allait se dérouler, quatorze ans plus tard, une affaire plus fantastique encore, celle de la forêt de Rendlesham (17).

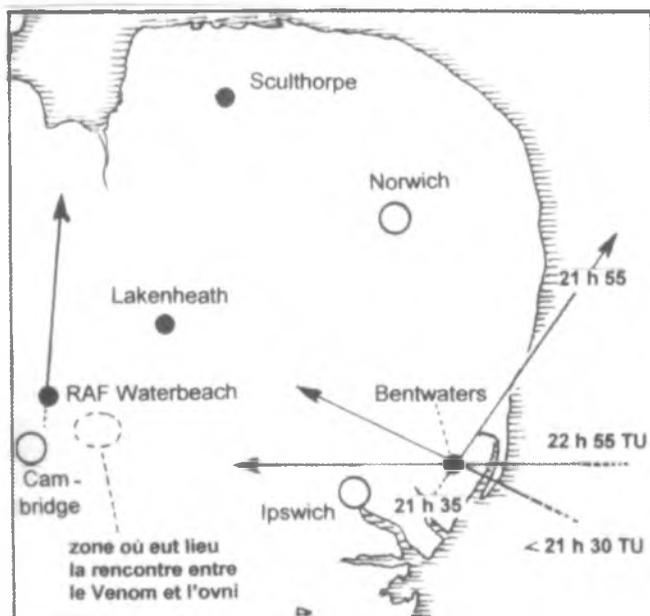
En 1956 déjà, l'East Anglia était une zone hautement "sensible", puisque les bases de Lakenheath et de Bentwaters, utilisées par l'U.S. Air Force, étaient fréquentées par des bombardiers nucléaires (des B-47) du Strategic Air Command.

Est-ce pour cette raison que les installations militaires de la région furent soudain survolées par d'insaisissables (et incompréhensibles) intrus ? A cette époque, et pour un tiers de siècle encore, la menace pesant sur l'Europe occidentale était telle, qu'on ne peut faire l'économie de cette supposition.

Tout commença peu avant 21 h 30, dans la soirée du 13 août, quand le radar d'approche de

Bentwaters détecta, à l'azimut 115° (est-sud-est) et à une cinquantaine de kilomètres, un objet qui s'approchait de la base à une vitesse incroyable, la survola, et disparut de l'écran après s'en être éloigné d'une trentaine de kilomètres au cap 295, c'est-à-dire en direction de Lakenheath. L'opérateur radar estima sa vitesse à 6 400 km/h, mais McDonald, se fondant sur le temps mis par l'objet pour traverser l'écran, sur la distance parcourue et sur la période de rotation de l'antenne, aboutit à des vitesses plus grandes encore : entre 8 000 et 14 000 km/h ! C'est, grosso modo, dix fois la vitesse maximale des avions en service à l'époque.

Quelques minutes plus tard, à 21 h 35, le même radar détecta un groupe d'une quinzaine d'objets qui se situait à environ 13 km au sud-ouest de la base, se déplaçant vers le nord-est (donc vers elle) à une vitesse variable, allant de 130 à 200 km/h. Il y avait en tête trois objets « disposés en triangle », et une douzaine d'autres les suivaient. L'ensemble était étalé sur une dizaine de kilomètres. Se déplaçant lentement, il put être observé pendant 25 minutes, disparaissant à 70 km au nord-est de la base, après que les objets se furent regroupés et immobilisés pendant 4 minutes, pour ne plus former sur l'écran qu'un seul écho, très intense (plusieurs fois supérieur à celui d'un B-36). (18)



Une heure après cette disparition, à 22 h 55, le même radar de Bentwaters repéra un objet à 50 km de la base. Il se déplaçait plein ouest (cap 270°), et disparut à une quarantaine de kilomètres de celle-ci (19). Comme dans le cas du premier objet détecté, les estimations de vitesse se répartissent entre 6 400 et... 19 200 km/h (!).

La première détection (celle de 21 h 30) entraîna le processus normal d'alerte et d'interception : quelques minutes plus tard, un chasseur de nuit Venom NF 3 du Squadron 23 de la RAF décolla de la base de Waterbeach (quelques kilomètres au nord-nord-est de Cambridge). Ses performances ne

lui laissaient évidemment aucune chance d'approcher le premier intrus, et il ne réussit pas davantage à intercepter le groupe d'une quinzaine d'objets détecté ensuite. Un T-33 du 512th Fighter Interceptor Squadron de l'U.S. Air Force, qui était déjà en vol, fut dérouté, sans plus de succès.

Dans l'exposé qu'il publia en 1970, McDonald insistait sur le fait qu'à plusieurs reprises au cours de la nuit, un objet lumineux, de nature inconnue, avait été simultanément observé par des témoins au sol et localisé par deux radars distincts, aux caractéristiques techniques différentes : le radar d'approche (GCA, de type CPN-4) et le radar de contrôle de la circulation aérienne (un CPS-5). Ces circonstances éliminaient toute possibilité d'explication par un dysfonctionnement du radar. Ce détail semble avoir échappé totalement aux gens du projet Blue Book, ce qui n'a rien (aujourd'hui) d'étonnant. Leur mission, ne l'oublions jamais, consistait à enterrer le problème, tout en faisant semblant de l'étudier. (Beaucoup de choses, et pas seulement le vent, traversent l'Atlantique d'ouest en est !).

Un épisode particulièrement révélateur se produisit peu après minuit. Un second Venom décolla de Waterbeach, puis un troisième. Il était 0 h 10 quand l'un d'eux accrocha avec son radar de bord un



Les Venom du Squadron 23 qui décollèrent de Waterbeach pour tenter (en vain) d'éclaircir la situation étaient très semblables à ces Sea Venom de la Fleet Air Arm

objet qui évoluait dans les parages de la base de Lakenheath (base mise en alerte deux heures et demie plus tôt, étant donné que le premier objet détecté fonçait dans sa direction). C'est alors que se produisit une chose ahurissante : l'équipage du Venom observait visuellement l'intrus (par ailleurs nettement visible sur l'écran du radar de bord), et s'efforçait de le prendre en chasse, quand celui-ci, manoeuvrant avec une agilité incompréhensible, vint se placer derrière l'avion. C'était maintenant l'ovni qui poursuivait l'avion venu l'intercepter ! La chose avait

instantanément disparu de l'écran du radar de l'avion (un radar d'interception (AI), qui ne "regarde" que vers l'avant), mais le radar de Lakenheath suivait les mésaventures du Venom. Le pilote tenta d'échapper à son poursuivant, par diverses manœuvres "évasives" classiques. En vain : l'ovni était toujours derrière lui, à distance constante, et ne le lâchait pas.

McDonald note (20) l'indigence du rapport Blue Book, qui ne précise pas si l'équipage du Venom observait visuellement son poursuivant, ou s'il était tenu au courant de la situation par l'intermédiaire du radar au sol. Rien n'indique que les gens de Blue Book se soient seulement posé la question. La réponse n'a été apportée qu'en 1978, par un courrier d'un lecteur publié dans FSR 24-1 : le pilote et le navigateur-radariste installé à sa droite ne voyaient plus l'objet, et c'est le radar au sol qui leur indiquait que l'ovni les suivait, de près, dans toutes leurs évolutions.

La poursuite dura jusqu'au moment où le pilote du Venom, manquant de carburant, dut retourner se poser à Waterbeach. Les observations (visuelles et au radar) se poursuivirent jusqu'après 3 h du matin.

Références :

Rapport Condon (voir ci-dessous note 14), pp. 248 à 256. (A)
Flying Saucer Review vol 16, n°2, mars-avril 1970. (A)
Phénomènes Spatiaux n°39, mars 1974, pp 3 à 18.
Flying Saucer Review vol 24 n°1 (printemps 1978), p. 31. (A)
UFO ! Danger in the Air, Jenny Randles, Sterling éditeur, 1999. (A)
Out of the Shadows, David Clarke et Andy Roberts, Piatkus éditeur, 2002. (A)
VSD hors-série n°6, novembre 2003.

Notes :

14 : *Scientific Study of Unidentified Flying Objects*, Dr Edward U. Condon, Bantam Books, New York, 1969.
15 : La personne et l'œuvre du Dr McDonald ont été évoquées dans LDLN 344, pp. 34 et 35.
16 : revue publiée par le GEPA, 69 rue de la Tombe-Issoire, 75014 Paris.
17 : voir LDLN 346, p.44 et 370, pp. 17 à 23.
18 : Les B-36 étaient les plus gros bombardiers en service à l'époque. Leur taille était comparable à celle d'un Boeing 747.
19 : C'est probablement par erreur que dans *Phénomènes Spatiaux* n° 39, cette disparition est signalée à 25 milles (40 km) à l'est de Bentwaters. Il faut lire : à l'ouest.
20 : *Phénomènes Spatiaux* n°39, p. 13.

11. au-dessus de 4 Etats du Sud des Etats-Unis, le 17 juillet 1957

C'est l'affaire du RB-47H survolant successivement le Mississipi, la Louisiane, le Texas et l'Oklahoma, et qu'un ovni accompagna pendant près de deux heures, non sans émettre d'énigmatiques signaux radar.

Comme le cas précédent, celui-ci aurait sombré dans l'oubli, sans le travail acharné de McDonald. Et comme lui, il montre que le "travail" de la commission Blue Book s'apparentait plus à l'œuvre des Marx Brothers qu'à une recherche digne de ce nom.

Cette affaire a été exposée dans LDLN 331, pp. 13 à 18. C'était en 1995.

12. Levelland, Texas, nuit du 2 au 3 novembre 1957,

Il s'agit encore d'un cas "classique", mais qui reste peu connu en France, malgré son intérêt tout à fait exceptionnel.

Dès lors qu'on s'intéresse aux preuves de la réalité du phénomène OVNI, les observations avec témoins multiples constituent la principale source d'évidences. Encore faut-il que ces témoins soient parfaitement identifiés, que les faits qu'ils rapportent aient fait l'objet d'une enquête sérieuse, et qu'ils excluent, sans le moindre doute possible, toute explication banale.

Peu d'affaires répondent aussi bien à ces critères que celle de Levelland. Le contexte du moment (une vague d'apparitions, durant deux semaines, sur l'Amérique du Nord), ajoute encore à l'intérêt de cette nuit mémorable.

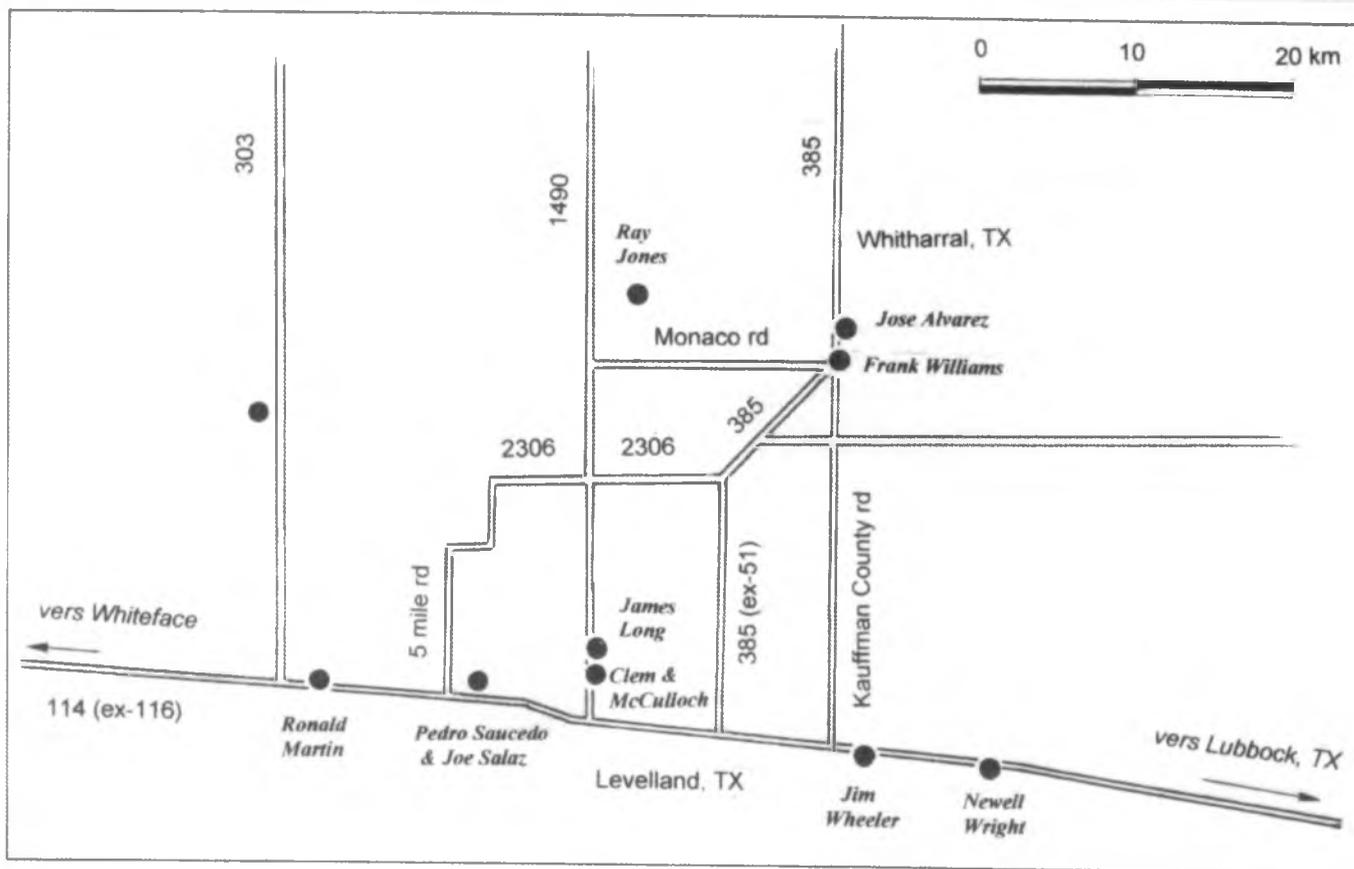
Levelland est une petite ville (10 000 habitants en 1960) de l'ouest du Texas, à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest de Lubbock. Paysage plat (comme l'indique le nom de la ville), d'aspect presque désertique, avec quelques puits de pétrole, d'immenses champs de coton et des troupeaux de moutons.

C'est là, entre 22 h 50 et 1 h 30 du matin, que dans une zone de 50 km sur 30, au nord, au nord-ouest et à l'est de la ville, 14 personnes (un groupe de 3, deux groupes de 2, et sept automobilistes isolés) observèrent sept objets au sol et trois passages d'objets en vol. C'est là, faut-il le souligner, une série d'observations pratiquement sans équivalent dans les annales de l'ufologie.

Tous ces incidents, ou presque, se déroulent selon le même schéma : les témoins découvrent, posé sur la route, un objet de forme ovoïde et de grande taille (dimension estimée : entre 75 et 200 pieds, soit 23 à 61 m). Le moteur de la voiture s'arrête, et les phares s'éteignent. L'objet, qui, au sol, émettait une lumière bleu-vert, décolle et sa lumière vire au rouge. Il s'éloigne et disparaît. Le conducteur du véhicule remet sans difficulté son moteur en marche, et constate que ses phares éclairent normalement.

Rares sont, parmi les descriptions, les variations par rapport à ce déroulement-type. Dans deux cas, un bruit (de tonnerre) est entendu. Dans un autre, la lumière de l'objet pulse. Dans la première observation, l'objet n'est pas posé sur la route, mais un peu à l'écart de celle-ci.

Lorsqu'un premier témoin, Pedro Saucedo, tout affolé, téléphone à la police, vers 22 h 50, pour expliquer ce qui vient de lui arriver, l'agent Fowler, qui reçoit l'appel, pense avoir affaire au délire d'un homme ivre, et il ne donne pas suite. Une heure plus tard, il reçoit coup sur coup les appels de Jim Wheeler



plan des lieux, avec les 10 sites d'observation

et de Jose Alvarez, qui racontent pratiquement la même histoire. Et ça continue. A minuit cinq, c'est un certain Newell Wright. Dix minutes plus tard, c'est Frank Williams.

Il y a un problème. Ils ne peuvent quand même pas être tous saouls en même temps! Le sheriff Weir Clem et son adjoint Pat McCulloch montent dans Leur Plymouth Fury toute neuve, et partent patrouiller dans les environs de la ville. Pendant ce temps, le téléphone continue de sonner dans le bureau de la police. A 0 h 45, c'est Ronald Martin, puis c'est Ray Jones (qui, lui, n'a pas vu l'objet au sol, mais en vol). A 1 h 15, c'est James Long.

Il est environ 1 h 30 du matin, quand le sheriff et son adjoint découvrent, eux aussi, le phénomène. La voiture s'arrête, les phares s'éteignent. Puis tout rentre dans l'ordre, une fois que l'ovni a disparu.

A peu près au même moment, trois autres policiers, Lloyd Bollen et deux agents motocyclistes, voient le phénomène.

Celui-ci se manifeste au moins une autre fois au cours de la nuit (mais on ignore à quelle heure), lorsqu'il met simultanément en panne deux moissonneuses-batteuses, à Pettit, une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de Levelland.

Tous ces incidents, à l'exception de l'observation faite par Bollen et les deux policiers à moto, ont fait l'objet d'enquêtes par le NICAP, peu après qu'ils furent signalés. Plus récemment, en 2002, le Dr Donald Burleson (21) et son épouse sont retournés à Levelland et ont découvert de nouveaux témoignages, qui apportent un éclairage plus précis sur cette affaire. Parmi les éléments nouveaux, on peut retenir ceux-ci :

Une trace (d'atterrissage ?) a été trouvée, à 5 ou 6 milles à l'est de Levelland, sans que le témoin interrogé par le Dr Burleson, Mme Carolyn Reno, puisse indiquer une date précise (elle avait une dizaine d'années quand son père, Johnny Thompson



Le sheriff Weir Clem, l'un des témoins de la folle nuit du 2 au 3 novembre 1957. Il allait subir des pressions visant à le faire taire.

l'a emmenée sur les lieux, lui disant, de façon assez énigmatique : « C'est là qu' il s'est posé »).

Ce qui apparaît certain, en revanche, c'est que dans les jours qui ont suivi cette remarquable série d'incidents, on a remarqué la présence en ville de personnages qui n'étaient pas du coin, et qui pouvaient être des agents de l'U.S. Air Force, ou bien du FBI. Circulant à bord de grosses voitures, ils firent un vague semblant d'enquête, mais surtout, ils incitèrent des témoins, et notamment le sheriff Clem, à ne pas parler de tout ça, à faire comme s'ils n'avaient rien vu du tout.

L'intervention sur place de ces personnages est probablement à mettre en relation avec un autre constat fait par le Dr Burluson : les numéros des journaux locaux publiés au cours des jours qui ont suivi les événements sont introuvables à toutes les sources où on pourrait logiquement s'attendre à les trouver.

Quelques mots, pour terminer, sur le contexte de ces rencontres : le calme était à peine revenu à Levelland, lorsque, deux heures et demie plus tard (22), un peu plus à l'ouest, dans polygone d'essais de White Sands (Nouveau-Mexique), deux membres de la Police Militaire (caporal Glenn H. Toy ; soldat James Wilbanks), qui patrouillaient en Jeep, virent, d'assez loin, un objet très lumineux, en forme d'œuf (comme celui de Levelland !). Cet objet perdait de l'altitude, et il se positionna à une cinquantaine de mètres au-dessus d'un bunker qui avait été utilisé pour observer, le 16 juillet 1945, l'explosion de la toute première bombe atomique (à Trinity Site).

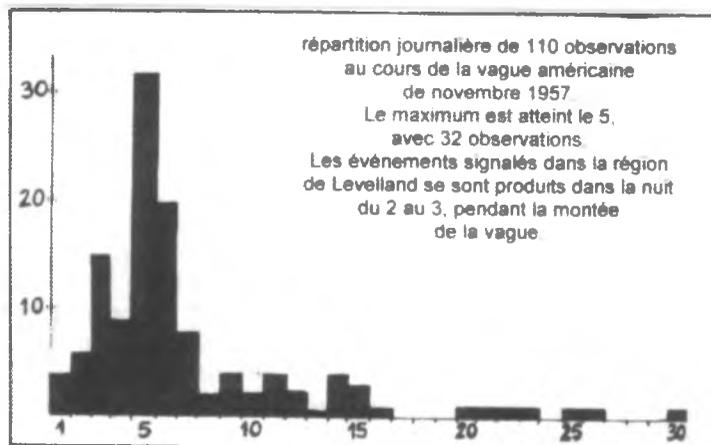
Il s'éteignit alors, puis se ralluma, devenant brillant comme le soleil, plongea vers le sol et disparut. Selon les deux MP, la chose pouvait mesurer dans les 80 m (taille qui correspond bien aux indications données par les témoins de Levelland).

Le soir du même jour (nous sommes toujours le 3 novembre), deux autres militaires patrouillant en Jeep virent un objet non identifié, lumineux, en vol stationnaire au-dessus du même bunker. Ils estimèrent à 4 km environ la distance les séparant de cet objet, dont ils estimèrent la longueur entre 60 et 90 mètres.

Le lendemain, 4 novembre, à 13 h 10, un ingénieur qui travaillait à White Sands, James Stokes, roulait près là, sur la route 54, à Orogrande, en direction d'El Paso. Le moteur de sa voiture se mit à cafouiller, puis s'arrêta. Stokes remarqua alors que d'autres automobilistes, devant lui, vivaient la même mésaventure. Il vit dans le ciel un gros objet de forme ovoïde, qui descendit, prit un virage serré, s'éloigna à une vitesse « fantastique » (23), et disparut.

Ces trois observations de White Sands sont, de toute évidence, à rapprocher de celles faites à Levelland quelques heures plus tôt. Mais en fait, le nombre d'incidents de ce genre, signalés aux Etats-Unis au cours de la première quinzaine de novembre, dépasse la centaine. On assistait alors à une remarquable "vague d'ovnis".

Ces phénomènes de vagues, longues ou brèves, plus ou moins localisées, intenses ou non, sont une caractéristique bien connue du phénomène. Les observations datées avec une précision suffisante permettent de voir quelle est, pour chacune, sa distribution dans le temps. Le livre de Richard Hall, *The UFO Evidence*, publié sous les auspices du NICAP en 1964, permet de tracer l'histogramme ci-dessous, pour la vague américaine de novembre 1957 (sur cette vague, voir aussi le remarquable article de Antonio F. Rullan dans *IUR* vol 31, n°3).



Cette répartition journalière de 110 cas (dont 39 comportant des "effets électromagnétiques" tels que : arrêt des moteurs, extinction des phares) permet une comparaison avec les histogrammes de diverses autres vagues, qui montrent souvent cette montée rapide vers un pic d'activité, suivie retour progressif à la normale.

quelques références :

The UFO Evidence, de Richard Hall, publié par le NICAP, Washington, DC, 1964. (A)

UFO Journal, n°409 (Mai 2002). (A). Cette revue est publiée par le MUFON, dont l'adresse actuelle (en 2007) est : P.O. Box 279, Bellvue, CO 80512-0279, USA.

Notes:

21 : Nous avons exposé, dans LDLN 363, la découverte faite par le Dr Burluson, au sujet des lumières de Lubbock.

22 : Il était alors 4 h à Levelland, mais seulement 3 h à White Sands, car le Texas et le Nouveau-Mexique se trouvent dans des fuseaux horaires distincts.

23 : estimation fournie par Stokes : environ 2 500 miles par heure (4 000 km/h).

13. île de Trinidad, 16 janvier 1958

Ce cas a été évoqué de nombreuses fois, dans diverses publications, depuis qu'il a été relaté dans la presse brésilienne, le 22 février 1958, puis par l'APRO (24), sept ans plus tard. Il devrait suffire de le rappeler ici très succinctement, tant il paraît fiable, en raison du nombre de témoins, de leur qualité, de l'existence de quatre photos, et du fait que c'est un chef d'Etat (Juscelino Kubitschek, le Président du Brésil) qui, après enquête, a donné son accord pour diffusion dans la presse.

Malheureusement, tout n'est pas si simple, et si cette affaire est incontestablement "importante", sa valeur en tant que preuve de la réalité des ovnis paraît aujourd'hui incertaine.

L'île brésilienne de Trindade (qu'il ne faut pas confondre avec Trinidad et Tobago) se trouve en plein milieu de l'Atlantique sud, à une latitude intermédiaire entre celles de Rio de Janeiro et de Belo Horizonte, à 1 160 km de Vitória. C'est une île rocheuse, longue, dans sa plus grande dimension, d'à peine 12 km. Sa principale ressource, avec la pêche, est aujourd'hui le tourisme, quasi inexistant il y a un demi-siècle.

En 1958, le Brésil participait à l'Année Géophysique Internationale, et avait installé sur l'île une station de recherche météorologique et océanographique. Un grand voilier de la marine brésilienne, l'*Almirante Saldanha*, avait été affecté à cette campagne de recherche (25). Il avait à son bord près de 300 personnes.

L'histoire, telle qu'elle est relatée dans les sources des années soixante et soixante-dix, est en gros la suivante :

L'équipage militaire était sous les ordres du commandant José Saldanha de Gama ; se trouvaient également à bord (entre autres) le capitaine de corvette Carlos Alberto Bacellar (26), qui avait dirigé la station scientifique au cours des trois mois précédents, un pilote de réserve de la Force Aérienne brésilienne, José Teobaldo Viégas, un professeur de géologie du nom de Fernando et ses deux assistants, des plongeurs venus de Niteroi, ainsi qu'un journaliste et un photographe du *Jornal do Brasil*. Il allait y avoir au total 48 témoins (27) de l'apparition qui se produisit à 12 h 15.

Le bateau, ancré au large de l'île, s'apprêtait à appareiller. Un photographe professionnel, Almiro Barauna, venait de prendre des photos (en noir et blanc) du paysage, et il avait encore en mains son Rolleiflex E, lorsqu'il entendit des cris. Il se précipita. Sur le pont, de nombreux témoins venaient de découvrir un objet étrange, émettant une lumière verdâtre, qui s'approchait de l'île à toute vitesse, venant de l'est (28).

Barauna comprit instantanément la situation, car il y avait eu plusieurs observations d'ovnis sur l'île et dans les parages, depuis la fin novembre, et cela commençait à se savoir. Il prit coup-sur-coup trois clichés, avant que l'objet ne disparaisse derrière le relief. La chose réapparut presque aussitôt, et fila rapidement en direction de l'est-nord-est. Barauna prit encore trois photos, mais deux d'entre elles sont inexploitable, car il avait été bousculé, tant était grande l'excitation sur le pont du navire.

Les quatre bonnes photos qu'il avait réussi à prendre montrent (mais de loin) un objet de forme lenticulaire, avec un important rebord plat qui fait ressembler le tout à la planète Saturne, avec ses anneaux.

Au terme d'une enquête conduite par des officiers supérieurs de la marine, avec le concours du service de photogrammétrie du journal *Cruzeiro do*

Sul, le Président Kubitschek, autorisa la publication de l'affaire et des photos. Elles furent effectivement publiées à partir du 22 février.



L'examen de la carte (ci-contre) si longtemps fournie comme illustration du récit montre qu'elle n'est pas un document fiable. Non seulement le tracé de la côte est approximatif, mais il faut la tourner de 180° pour que le nord soit vers le haut ! On peut donc se demander si l'objet est bien arrivé de l'est, ou si ce ne serait pas plutôt de l'ouest. Une telle ambiguïté est regrettable, s'agissant d'une observation censée avoir été faite dans le cadre de l'année géophysique internationale !



En outre, diverses enquêtes sur cette affaire, au cours des trente dernières années, ont mis en évidence plusieurs points obscurs, qui conduisent à douter de l'authenticité des faits. En voici quelques uns :

1°) On ignore le nombre exact de témoins visuels de l'apparition. Le rapport établi par le Dr Olavo Fontes (correspondant de l'APRO au Brésil) parle d'une centaine de témoins, mais ne fournit pas la liste des noms. Barauna, le photographe, a cité le chiffre de 48 témoins, lui aussi sans en fournir la liste. On connaît les identités complètes de trois témoins directs : Viégas, Vieira Filho, et Barauna lui-même, plus le prénom seul d'un quatrième : Alosio. Les autres témoins connus (y compris le commandant du bateau, José Santos Saldanha de Gama et le capitaine de corvette Bacellar) sont des témoins indirects : ils ont affirmé que d'autres ont vu...

2°) La référence, dans certains récits, à l'Année Géophysique Internationale, comme contexte (valorisant) de l'incident paraît injustifiée : on ne connaît le nom d'aucun scientifique impliqué dans l'entreprise, qui ait témoigné avoir vu l'objet.

3°) Barauna aurait déclaré que le navire avait eu une panne d'électricité au moment de l'apparition, et rien ne confirme cette allégation.

D'une façon générale, il semble que les commentateurs critiques de cette affaire aient fait un bien meilleur travail d'enquête que ceux qui l'ont présentée comme probante.

L'étude de Tim Printy, publiée (en anglais) sur internet (voir le dernier site cité ci-dessous en référence) est probablement la critique la plus aboutie de cette affaire, et fournit de nombreuses références.

Références : *Flying Saucers, the startling evidence of invasion from Outer Space*, Coral E. Lorenzen, Signet Books (A).
Phénomènes Spatiaux n°36 (juin 1973) ; *Das Geheimnis der unbekanntesten Flugobjekte*, d'Adolf Schneider et Hubert Malthaner, ouvrage en allemand publié par Hermann Bauer Verlag, à Fribourg, en 1974. Une édition en français est parue en 1978 aux Editions De Vecchi, sous le titre *Le Dossier secret des OVNI*.
http://www.infa.com.br/o_caso_trindade.html (en portugais)
<http://rr0.org/science.crvpto:ufo:enquete/dossier/Trinidad>
<http://members.aol.com/tprinty2/trin4.html> (en anglais)

Notes :

24 : L'APRO était avec le NICAP, dans les années soixante, l'une des deux grandes organisations ufologiques aux Etats-Unis. Dirigée par Jim et Coral Lorenzen, elle avait la réputation d'être moins sélective que le NICAP, puisqu'elle s'intéressait à des choses comme les rencontres du troisième type, une hardiesse que s'interdisait le NICAP.

25 : Plus récemment, l'Almirante Saldanha était un joli paquebot à moteur, obtenu probablement par transformation de l'ancien quatre-mâts.

26 : Une source écrit ce nom différemment : Bacelar.

27 : C'est le nombre qui a été indiqué par Barauna, l'auteur des photos. Il n'a toutefois pas fourni la liste de ces témoins allégués.

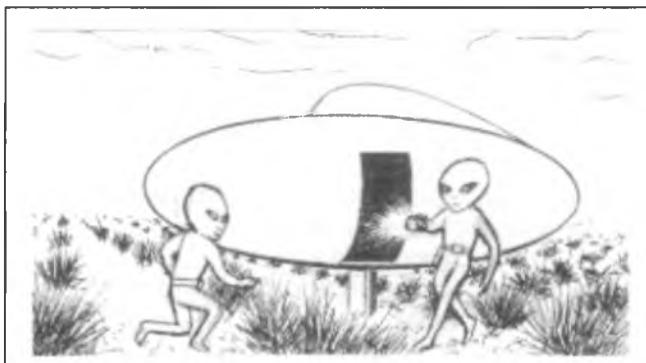
28 : L'orientation de la trajectoire, à l'arrivée de l'objet comme lors de son éloignement, pose problème, puisque la carte publiée dans les exposés "classiques" de cette affaire confond le nord et le sud.

3^{ème} partie : les années soixante

14. Valensole (Alpes de Haute Provence) 1^{er} juillet 1965

Il n'est pas nécessaire de rappeler, si ce n'est en quelques mots, l'aventure vécue vers 5 h 45 du matin par un agriculteur, Maurice Masse qui, arrivant dans son champ, crut d'abord surprendre des voleurs venus lui dérober des plants de lavandin.

S'approchant d'eux discrètement, dans une vigne qui jouxtait son champ, il constata simultanément que le véhicule des intrus ne correspondait à rien de connu, et qu'eux-mêmes avaient une morpho-



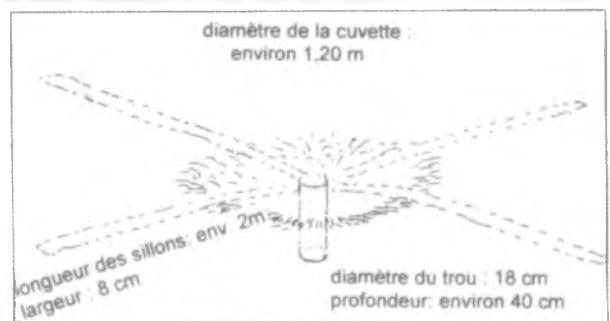
logie humanoïde, mais non humaine : leur taille n'atteignait pas 1 m, et ils avaient des têtes en forme de potiron. Masse se trouva incapable de bouger, quand un des deux petits personnages à terre braqua sur lui une sorte de tube. Il les vit monter dans l'engin, qui se souleva, monta en oblique sur quelques mètres, et disparut instantanément.



Maurice Masse dans son champ de lavande

L'intérêt exceptionnel de cette affaire, en tant que "preuve" de la réalité des ovnis, tient au fait que l'objet avait laissé d'importantes traces au sol. Aussitôt après la disparition de l'objet, Masse constata que la terre était détrempée autour de l'empreinte cylindrique laissée par le pivot central.

Arrivant sur le site le lendemain soir, les gendarmes constatèrent la présence de ces traces, et notèrent que la terre était compacte à cet endroit, alors qu'elle était meuble alentour. Aucune explication satisfaisante, hormis celle que fournissait Masse, ne put être trouvée.



les traces, telles que constatées par les gendarmes

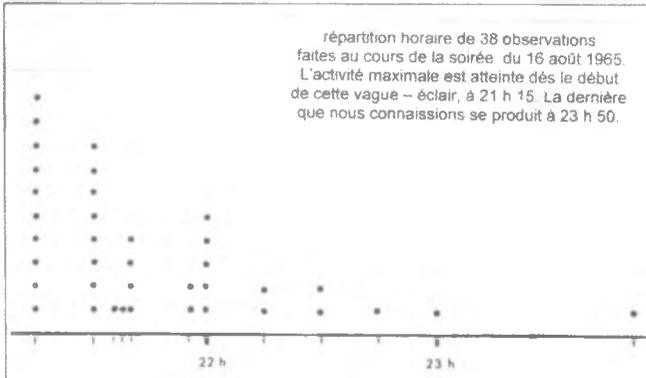
Onze ans plus tôt, durant l'automne 1954, une centaine d'observations du même genre ("RR3") avaient eu lieu en France, mais (à part, dans une certaine mesure, le cas de Quarouble, le 10 septembre), aucun de ces incidents n'avait à ce point convaincu les enquêteurs officiels de la bonne foi du témoin et, par voie de conséquence, de la probable réalité du phénomène.

Références : *Phénomènes Spatiaux* n° 5, 6 (1965) et 7 (mars 1966). LDLN 77 (septembre-octobre 1965), 200 et 201 ; *La Nouvelle Vague des Soucoupes Volantes*, J.-C. Bourret, France-Empire, 1974, pp. 113 à 123.

**15. quart sud-est de la France,
16 août 1965**

Avec les événements de la soirée du 16 août 1965, nous abordons une catégorie particulièrement intéressante de manifestations, caractérisée par des témoignages nombreux, bien groupés dans le temps et dans l'espace.

Dans le cas que voici, ces témoignages (sur pas moins de 38 sites, et émanant d'au moins 83 personnes) ne sont pas rigoureusement simultanés : ils se répartissent au cours des trois dernières heures de la journée, comme indiqué ci-dessous :



C'est donc à une sorte de *vague-éclair* que nous avons affaire, et on notera au passage la manière dont décroît le nombre d'observations (25), quart d'heure par quart d'heure, de 21 h à minuit (26).

Dans leur ensemble, les observations de ce soir-là concernent des passages d'objets lumineux. Les directions de déplacement (quant elles sont connues) n'indiquent aucune orientation dominante: on trouve en effet aussi bien des directions est-ouest que ouest-est, etc... Les formes et les couleurs varient également d'un cas à l'autre. En somme, des objets de formes diverses, et de couleurs variées, circulent dans tous les sens, pendant trois heures, sur le quart du pays.

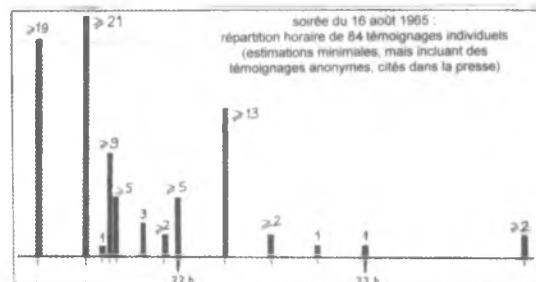
Il est vraisemblable que tous les journaux de la région concernée, publiés les jours suivants, n'ont pas été examinés, et des recherches en archives pourraient probablement améliorer notre connaissance de cette vague-éclair.

Est-il trop tard, quarante-deux ans après les faits, pour tenter de mieux comprendre ce qui a pu se passer ce soir-là ? Il est sans doute bien tard pour retrouver beaucoup de témoins, et il est regrettable que ce travail n'ait pas été fait en temps utile. Le sabotage organisé de l'ufologie en France, à partir de la fin des années soixante-dix, n'explique qu'en partie cette carence aux conséquences funestes.

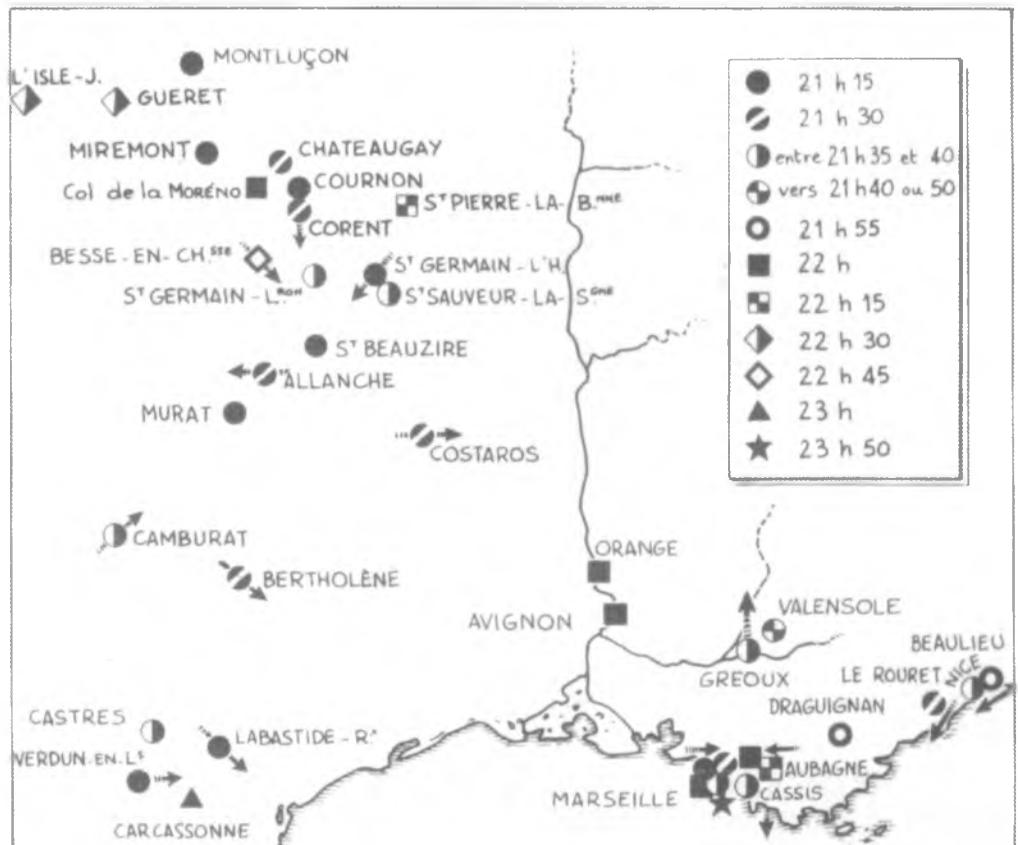
Sources : nombreux quotidiens du quart sud-est de la France, datés du 18 août ou des jours suivants ; *Phénomènes Spatiaux* n° 13 (septembre 1967) ; LDLN 287-288, pp. 32 à 38.

Notes :

25 : Ici, le mot *observation* est à entendre dans le sens de : "observation faite par un ou plusieurs témoins" : ce sont en fait les sites d'observation qui sont comptés, et non les témoignages individuels. Si c'est aux témoignages individuels qu'on s'intéresse, leur distribution horaire, telle qu'on peut l'établir à partir de la source la plus étoffée (LDLN 287-288) se traduit par l'histogramme :



26 : Cette distribution dans le temps est à comparer avec celle de la vague américaine de la première quinzaine de novembre 1957, donnée p. 16. Dans le cas du 16 août 1965, les données connues n'indiquent aucune montée en fréquence : tout commence, à 21 h 15, par le pic d'activité, et ensuite la fréquence des observations diminue progressivement, pour retomber à zéro peu avant minuit.



16. Dexter, puis Hillsdale (Michigan) mars 1966

Une série d'apparitions d'ovnis fit grand bruit, et pas seulement dans l'Etat du Michigan, pendant la seconde quinzaine de mars 1966.

La petite ville de Dexter se situe à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de Ann Arbor (où est implantée l'Université du Michigan). Le soir du dimanche 20 mars, à 20 h 35, un habitant de Dexter, Frank Mannor, remarqua des lumières multicolores au sol, à quelques centaines de mètres de sa maison, dans une zone marécageuse.

Accompagné de son fils Ronald, il entreprit de s'approcher de la source de ces lumières. C'est ainsi qu'ils purent distinguer un objet de la taille d'une voiture, ayant la forme d'un ballon de rugby aplati en-dessous, avec une coupole en haut. La chose était immobile, à la hauteur d'un homme au-dessus du sol, et il y avait comme du brouillard en-dessous. Sa surface paraissait de couleur gris-brun, et comme quadrillée. Il y avait diverses lumières, notamment une verte, une blanche, et une rouge qui pulsait, plus une sorte de phare au milieu.

Voyant son mari et son fils partir à la découverte d'on ne sait quoi, dans le marécage, Mme Mannor avait téléphoné à la police, qui arriva sans tarder : il y avait là le chef de la police locale, Robert Taylor, avec ses adjoints Nolan Lee, Stan McFadden et David Fitzpatrick.

Fitzpatrick devait être particulièrement intéressé par la situation, car quatre jours plus, patrouillant du côté de Milan, il avait observé un ovni à 5 h 30 du matin, et l'avait même photographié.

D'autres voitures de police arrivèrent. Ils allaient être douze policiers à observer les sources de lumières, jusqu'à cinq au total, sans parvenir à vraiment s'approcher de celle qui se trouvait au sol. Mais il y eut d'autres témoins encore : au moins 40, selon une dépêche UPI datée du lendemain.

Le phénomène disparut à la vue de Mannor et de son fils, de façon quasi instantanée, sans qu'ils puissent dire comment, mais d'autres témoins, de plus loin virent les lumières s'élever à grande vitesse.

L'objet fut alors observé dans la localité voisine de Chelsea, où le policier Robert Huniwell vit plusieurs objets portant des lumières rouges et vertes, qui lançaient des éclairs. L'un d'eux descendit, vint se positionner à 3 m au-dessus de sa voiture de patrouille, puis remonta, accompagné d'un autre.

L'un des collègues de Huniwell, John Stewart, allait déclarer qu'il avait vécu une aventure semblable, trois jours plus tôt : quelque chose était venu se placer à 25 mètres au-dessus de sa voiture, et l'avait escorté sur environ 800 m. Pendant tout ce temps, sa radio avait cessé de fonctionner, et il s'était ainsi trouvé dans l'impossibilité de contacter le bureau du shérif.

Tout cela n'est presque rien, comparé à ce qui allait se produire le lendemain soir à Hillsdale, 80 km environ au sud-ouest d'Ann Arbor : il y eut au

moins 87 témoins dans un pensionnat, dont la directrice, Mme Hearn (27). Tout commença à 22 h 30, quand des jeunes filles (Cynthia Poffenger, 18 ans, Anne Roper, 19 ans...) virent par la fenêtre un objet lumineux qui se déplaçait rapidement dans le ciel, en direction d'un arboretum et d'un étang, à quelques centaines de mètres de leur bâtiment. Cela pouvait mesurer environ six mètres de long, et ça portait des lumières blanches et rouges. Comme la veille à Dexter, un feu passait alternativement du rouge au blanc.

Rapidement alerté, le directeur de la Défense civile du comté de Hillsdale, Van Horn, arriva au pensionnat, et constata la présence du phénomène au-dessus de l'arboretum.

La directrice de l'établissement, Mme Hearn, allait déclarer le lendemain : « *Cette chose se déplaçait d'un côté et de l'autre, montait et descendait. Les lumières étaient fixes les unes par rapport aux autres* ».

Lorsqu'une voiture de police passait sur la route, à 200 m seulement de l'arboretum, la chose perdait de sa luminosité, pour redevenir plus brillante ensuite. L'observation dura longtemps. On sait que l'une des pensionnaires, Sara Robeck, 19 ans, prit des notes à partir de minuit, et cela jusqu'à 2 h 30 du matin. Le phénomène allait prendre fin, on ne sait trop comment, une demi-heure plus tard...

Le lendemain, mercredi 23 mars, deux policiers de Hillsdale, Hess et Dirling, observèrent encore un phénomène lumineux dans le ciel. Or il y avait eu divers incidents du même genre, dans la région, depuis quelque temps. La presse ayant relaté les événements de Dexter et de Hillsdale, l'émoi grandit aussitôt dans la population.

Confrontés à cette nouvelle affaire d'ovni, dont ils se seraient bien passés, les responsables de l'Air Force envoyèrent sur place « pour enquêter » leur conseiller scientifique attaché au projet Blue Book, le Dr Allen Hynek, par ailleurs astrophysicien à la Northwestern University. Il arriva sur place dès le mardi 22, quelques heures seulement après l'incident du pensionnat. Dès le lendemain, il déclara à des journalistes que les informations qu'il recueillait étaient les plus substantielles qu'il ait jamais obtenues. (Compte tenu du jugement qu'il allait porter, deux jours plus tard, sur les cas de Dexter et de Hillsdale, cela revenait à dire, une fois de plus, qu'il n'y avait rien de solide dans les affaires d'ovnis.)

En effet, la pression ne retombant pas, Hynek donna, le 25 mars, à Detroit, devant plus de 60 journalistes, une conférence de presse, durant laquelle il commit plusieurs grosses, très grosses maladresses. Ainsi, il parla de farces d'étudiants, et expliqua les observations récentes par... du gaz des marais, autrement dit : des feux follets, du méthane produit par la décomposition des matières organiques, libéré par le dégel et s'enflammant spontanément au contact de l'air. Il était allé (volontairement, peut-être) trop loin : personne ne goba cette fable, même parmi les journalistes. Aujourd'hui encore, presque

quarante-deux ans après ces événements, le gaz des marais reste, en ufologie, un sujet de plaisanterie classique, au même titre que les ballons-sondes ou la fusée russe du 5 novembre 1990.

Poussant le bouchon un peu plus loin, Hynek laissa entendre que les policiers de la région poursuivaient en voiture des corps célestes qu'ils prenaient pour des soucoupes volantes. Quant aux photos prises, près de la petite ville de Milan, par le policier Fitzpatrick, de lumières également observées par son collègue Schneider, il prétendit qu'elles montraient ... la Lune et Vénus.

C'en était trop. Deux mois plus tôt, en effet, il avait déjà invoqué Vénus et Jupiter pour "expliquer" l'observation faite par des centaines de témoins, le 11 et le 12 janvier, d'un objet en forme d'œuf lumineux qui avait longuement survolé la région de Ramapo (New Jersey), et notamment le lac artificiel de Wanaque. (28)

Il est permis de penser qu'Hynek n'aurait pu agir de manière plus efficace, s'il avait voulu dénoncer, par un excès de zèle, le rôle que Blue Book lui faisait jouer et qui, probablement, lui convenait de moins en moins (29).

Le 28 mars, en réponse à la prestation de Hynek, Gerald Ford (futur Président des Etats-Unis), député républicain à la Chambre des Représentants, envoya un courrier à son collègue L. Mendel Rivers, directeur du comité des forces armées, pour attirer son attention sur la situation et demander l'ouverture d'une enquête véritablement objective.

Un autre représentant, Weston E. Vivian, entreprit une démarche analogue auprès du Département de la Défense.

Ainsi, en cette fin mars 1966, des milliers d'Américains, inquiets de la recrudescence des apparitions d'ovnis, prenaient conscience du fait que les autorités leur cachaient laborieusement la vérité sur ce sujet.

Références :

Incident at Exeter, de John Fuller. Berkley Medallion Books, 1974, p. 7 (A). *UFO's, Past, Present & Future*, de Robert Emenecker, Ballantine Books, New York, 1974, (A). *Phénomènes Spatiaux* n°8, pp. 17 à 23.

Notes :

27 : Certaines sources citent le nombre de 140 témoins.

28 : voir à ce sujet *Les Soucoupes Volantes, affaire sérieuse*, de Frank Edwards, Robert Laffont, 1967, pp. 271 et suivantes, ou bien *Science & Mechanics*, juillet 1967 (A).

29 : En effet, Hynek allait, cinq ans plus tard, mettre fin à la mascarade, et épouser la cause de l'ufologie.

17. bases de missiles balistiques intercontinentaux, Nord des Etats-Unis, 5, 7, 16, 20 et 24 mars 1967 (notamment)

Les pièces à conviction que voici sont d'une importance capitale. On peut même dire que leur intérêt semble sans commune mesure avec tout ce qui précède (comme avec ce qui suivra). En effet, elles ne sont pas seulement d'excellentes preuves de

la réalité physique du phénomène OVNI (réalité qu'on peut considérer comme flagrante, nous l'avons vu, dès février 1942) : elles nous renseignent, mieux que toute autre, sur les capacités *et probablement les intentions* des ovnis, ou tout au moins, de certains d'entre eux.

Abordons cet aspect de l'énigme, le cœur relativement léger, car ces intentions (qu'on ne fait que deviner, n'allons pas trop vite...) paraissent plutôt rassurantes. Il faut s'attendre à tant de surprises, avec le phénomène OVNI, qu'on finit même par en trouver une bonne !

Dans LDLN 362, pp. 8 et 9, nous avons rapporté le témoignage de Robert Salas qui, en mars 1967, était officier de tir sur une base de missiles intercontinentaux, Malmstrom AFB, dans le Montana.

Rappelons qu'il a révélé publiquement, le 9 mai 2001, à Washington, l'incident dont il avait été témoin le 16 mars 1967, à Malmstrom AFB : un ovni était venu survoler les missiles Minuteman (à têtes nucléaires) enterrés dans leurs silos, et avait purement et simplement mis en panne entre 15 et 18 d'entre eux, avant de disparaître comme il était venu.

Il ne faudrait surtout pas considérer cet incident comme isolé, sujet à caution, explicable par des causes banales ou des erreurs d'interprétation. En effet, il existe aujourd'hui une documentation abondante et sûre, sur des cas analogues, nombreux et bien attestés. Ils ne sont, d'ailleurs, que le prolongement logique des apparitions répétées d'ovnis au-dessus de sites stratégiques, dans les années qui ont suivi les premières explosions atomiques en 1945 (30). Une différence (de taille !) est cependant à noter : avec l'incident rapporté par Robert Salas (et confirmé par d'autres sources) comme avec tous les incidents du même type, il n'y a pas seulement observation d'ovnis à basse altitude, mais bel et bien neutralisation de missiles à têtes nucléaires.

A l'époque, rappelons-le, le monde vivait sous la menace permanente d'une guerre nucléaire dont les conséquences, facilement prévisibles (31), ne pouvaient être qu'épouvantables, et auraient réduit à peu de choses les perspectives d'avenir pour la vie sur Terre. Les deux grandes puissances consacraient des budgets colossaux au développement et à l'entretien d'armements qui, s'ils venaient à être utilisés, ne pouvaient qu'entraîner un anéantissement quasi général. Pour qui s'interroge sur la signification possible des apparitions d'ovnis, le fait que, dès les années soixante, certains de ces engins aient mis en panne, à de nombreuses reprises, des missiles chargés de bombes atomiques, prêts à l'emploi, est porteur d'une signification forte, à défaut d'être parfaitement claire.

Forte, elle l'est d'autant plus que les "incidents" de ce genre ne se sont pas produits qu'aux Etats-Unis (32). Si les cas américains sont, de très loin, ceux sur lesquels on est le mieux renseigné,

c'est, à n'en pas douter, parce que, pour des raisons "culturelles", l'information en matière d'ovnis circule là-bas un peu moins mal qu'ailleurs...

Si l'on excepte le témoignage de Robert Jacobs sur l'affaire du film de Big Sur, en 1964 (voir LDLN 298, pp. 3 à 5), le premier cas connu de neutralisation de missiles intercontinentaux remonte à la nuit du 24 au 25 août 1966. Il s'est produit sur la base de Minot AFB, dans le Dakota du Nord (33). Cette nuit-là, ce ne sont pas les missiles Minuteman eux-mêmes qui sont tombés en panne au moment où des objets lumineux apparaissaient dans le ciel, mais les systèmes de transmission permettant de les lancer et de les guider. Le résultat n'est pas très différent.

La documentation aujourd'hui disponible nous apprend que pendant cette panne, les ovnis furent non seulement observés par de nombreux témoins au sol, mais localisés par les radars. L'incident dura près de trois heures et demie. Un F-106 envoyé pour tenter d'intercepter l'intrus fit plusieurs passages, à différentes altitudes. Son pilote n'obtint ni contact visuel, ni contact radar, mais un observateur au sol nota dans son rapport que, chaque fois que le F-106 revenait sur la zone, les lumières de l'objet s'éteignaient. Et elles réapparaissaient, bien sûr, dès que l'avion s'était éloigné (34).

C'est à Hynek lui-même qui, dès le mois de décembre 1967, fit connaître cet incident par un article dans le *Saturday Evening Post*. Mais c'est grâce à Raymond Fowler, un ufologue de la vieille école, membre actif du NICAP, que les épisodes suivants, et la signification globale de ces événements furent connus. Fowler, ingénieur, travaillait en effet pour Sylvania, une société qui participait à la définition et à la mise au point des systèmes du Minuteman II. C'est le plus naturellement du monde, par ses contacts professionnels, qu'il eut connaissance des intrusions avec désactivation de missiles, à Minot, puis à Malmstrom (Montana), et finalement sur l'ensemble des bases d'ICBM implantées dans le Nord des Etats-Unis.

Par la suite, le FOIA (35) permit à divers chercheurs d'obtenir communication de documents concernant ces événements. On en trouve bon nombre en annexe du très beau livre de Salas et Klotz, *Faded Giant*, qui fait magistralement le point sur la question.

(Ouvrons ici une parenthèse pour évoquer un détail, un simple détail, qui montre à quel point le monde peut être petit, même dans un grand pays : l'un des documents reproduits en annexe à la fin du livre, pp. 132 à 134, concerne une enquête sur un cas d'atterrissage nocturne proche de Malmstrom AFB, le 24 mars 1967. Il est signé du colonel Lewis D. Chase, chef de la Division Opérations, qui s'est déplacé en personne, et en pleine nuit, pour se renseigner auprès des témoins. Ce nom, Lewis D. Chase, rappellera peut-être quelque chose à nos lecteurs : il était tout simplement, dix ans plus tôt, le pilote du RB-47H dont nous avons raconté l'aventure dans LDLN 331.)

Ces incidents absolument prodigieux (...et prodigieusement ignorés !) ont d'abord été décrits dans divers ouvrages en langue anglaise (dont ceux cités en référence, ci-dessous) à partir de 1984. En France, ceux de Jean Greslé (1993, 1994), de Gildas Bourdais (1997) ont exposé la situation (en français, références à l'appui). Si le message a été entendu, nous n'en avons pas eu le moindre écho.

Quelques références :

1°) en anglais :

Clear Intent, de Lawrence Fawcett et Barry Greenwood, Prentice-Hall, Englewood Cliffs, NJ 07632, USA, 1984, pp. 27 à 37 ; 48 et 49.

Above Top Secret, de Timothy Good, Sidgwick & Jackson, 1987, p. 294

Faded Giant, de Robert Salas et James Klotz, BookSurge, LLC
www.booksurge.com

1-866-308-6235

orders@booksurge.com

2°) en français :

Un pilote de ligne parle, de Jean-Gabriel Greslé, Guy Trédaniel, 1993, pp. 119 à 122.

Du même auteur, chez le même éditeur: *Hypothèse extraterrestre*, 1994, pp. 181 et 200.

OVNIS, 50 ans de secret, de Gildas Bourdais, Presses du Châtelet, 1997, pp. 132 à 141.

LDLN 298, pp. 3 à 5 ; 362., pp. 8 et 9

30 : Sur ces survols répétés, voir note 12, p.11. L'affaire de Big Sur, exposée dans notre numéro 298, pp. 3 à 5, est de toute évidence à rattacher au dossier de ces survols, dont les cas de désactivation de missiles ne sont que le prolongement.

31 : Ces conséquences ont été décrites dans le film *The Day After* (le Jour d'Après).

32 : Gildas Bourdais cite un exemple en URSS, dans son livre de 1997, *OVNIS, 50 ans de secret* (Presses du Châtelet), p. 138.

33 : Le sigle AFB signifie : Air Force Base.

34 : Ce comportement rappelle évidemment le constat fait à Hillisdale, dans la nuit du 21 au 22 mars, chaque fois qu'une voiture de police passait près de l'arboretum (voir p.20). Il existe d'autres exemples de ce jeu de cache-cache.

35 : Le Freedom of Information Act permet, rappelons-le, aux citoyens américains d'obtenir tous documents officiels non couverts par le secret.

18. 18 juillet 1967, en France, en Suisse et dans le Nord de l'Italie

Avec les observations de la nuit du 17 au 18 juillet 1967, nous abordons une catégorie de manifestations qui repose sur des témoignages nombreux, et fournit donc d'excellentes indications sur la réalité du phénomène ovni. Elle nous apporte aussi, si nous voulons bien considérer sans a priori les récits des témoins, un début d'éclairage sur ce que pourraient être ses "intentions", ou tout au moins, sa façon de procéder.

Cette nuit-là, surtout aux environs de 1 h 10, il y eut de nombreuses observations insolites dans une vaste zone qui couvre les trois quarts de la France, l'Ouest de la Suisse et le Nord de l'Italie. (On en trouve un excellent exposé dans *Phénomènes Spatiaux* n°15, de mars 1968). La plupart de ces observations se rapportent très vraisemblablement à

la rentrée atmosphérique du troisième étage de la fusée porteuse d'un satellite soviétique, Cosmos 169.

Le problème, car il y a un problème, un très gros problème, est que neuf observations, à la même heure, se rapportent manifestement à tout autre chose que cette rentrée. Le meilleur exemple en est peut-être le témoignage (remarquablement précis) de Mme Guéneau, à Grandvilliers (témoignage exposé dans LDLN 295), mais les autres sont tout aussi révélateurs.

On se trouve ainsi dans une situation où, à l'heure où se produit une rentrée atmosphérique, autre chose se montre, comme profitant de l'occasion pour « se glisser dans le trafic ». Si le phénomène cherchait à se montrer, de manière ambiguë, voilée, tout en favorisant des explications banales, pourrait-il agir de façon plus efficace ?

Cette hypothèse, nous le verrons, est fortement corroborée par des événements comme ceux du 18 mars 1972, et surtout du 5 novembre 1990, puis du 31 mars 1993.

Références :

Phénomènes Spatiaux n°15, pp. 11 à 18.

LDLN n° 90 et 306, pp. 3 et suivantes

4^{ème} partie : les années soixante-dix

19. Delphos (Kansas), USA, 2 novembre 1971

L'observation, à très courte distance (environ 23 m), d'un objet lumineux par un jeune homme de 16 ans, Ronald Johnson, fut suivie de la découverte d'une trace au sol : une zone aux contours irréguliers, ayant à peu près la forme d'un anneau de 2, 5 m de diamètre extérieur et 1, 90 m de diamètre intérieur. Cette trace correspondait à la position (et aux dimensions estimées) de l'objet qui avait séjourné à environ 60 cm au-dessus du sol. En outre, un arbre mort, situé juste à l'extérieur de l'anneau, avait une branche cassée.



La zone annulaire était caractérisée par une consistance « craquante » du sol, qui paraissait cristallisé et qui manifesta d'étranges propriétés au cours des semaines qui suivirent l'incident : luminescence, présence d'une substance fibreuse, de couleur blanche (36), terre restant sèche alors qu'à l'extérieur et l'intérieur de l'anneau, elle était boueuse et détrempée, du fait des précipitations hivernales.

Une journaliste locale, avertie par les parents du jeune homme, puis le sherif Enlow, accompagné de son adjoint et d'un policier de la route, vinrent se renseigner sur l'affaire dès le lendemain. Alerté par le Dr Allen Hynek, conseiller scientifique de l'Air Force, Ted Phillips, ufologue spécialisé dans les affaires de traces, se rendit à Delphos le 4 décembre 1971. La neige tombée les jours précédents avait fondu autour de la trace, de même que dans le disque intérieur à l'anneau, tandis que l'anneau lui-même restait couvert de neige.



L'étude poussée de cette trace allait amener Ted Phillips à publier, en 2002, un ouvrage consacré à ce cas : *Delphos, A Close Encounter of the Second Kind*.

En 2003, le CUFOS a publié dans son *Journal of UFO Studies* les résultats d'une étude physico-chimique effectuée avec des moyens modernes, par Mme Phyllis Budinger, sur des échantillons de sol prélevés deux mois après l'incident et conservés.

Cette étude constitue un remarquable exemple d'analyse scientifique appliquée à l'ufologie. Elle a notamment permis d'identifier la substance fibreuse, blanchâtre, recueillie sur la trace : il s'agit d'oxalate de calcium. Elle a également révélé la présence d'acide fulvique, mais les résultats sont loin de se limiter à ces deux seuls constats.

Références :

1°) en français : *LDLN Contact Lecteurs* de mai 1972, pp. 1 à 6.

2°) en anglais : *UFO Journal* (revue du MUFON) n° 427 (novembre 2003) ; *Delphos, a Close Encounter of the Second Kind*, de Ted Phillips, publié par UFO Research Coalition, Fairfax, Virginia, 2002. *Journal of UFO Studies*, new series, vol.8 (2003), pp. 1à 26.

Note:

36: La date de l'observation de Delphos (un 2 novembre) appelle évidemment un rapprochement avec les divers cas de "neige d'octobre" (associés à des observations d'ovnis), constatés notamment en France. Sur cette question, voir l'article de Brian Boldman dans le *Journal of UFO Studies*, new series, vol. 9 (2006), édité par le CUFOS.

20. Sud-Est de la France, 18 mars 1972

Les observations faites ce soir-là, en début de soirée, ont fait l'objet d'un remarquable exposé par Jean Chasseigne, dans les numéros 120, 121 et 122 de LDLN, exposé complété dans le 121 par l'enquête de J.-P. Gamé sur l'incident le plus remarquable de cette série, celui de Pont-de-Chéruy.

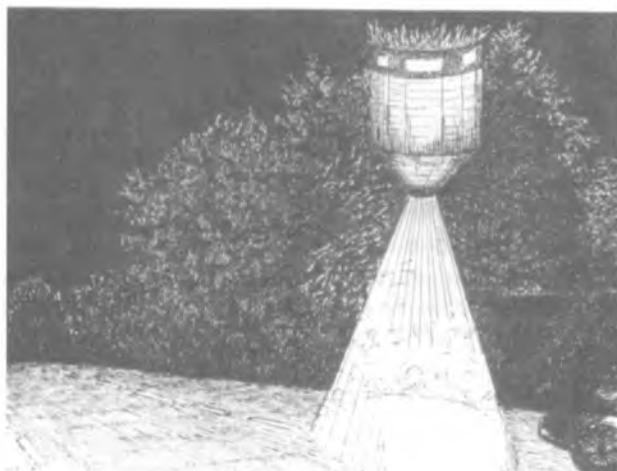
Nous retrouvons, ce 18 mars 1972, des conditions comparables à celles du 18 juillet 1967 : les heures des observations coïncident, grosso modo, avec une rentrée atmosphérique, en l'occurrence celle d'une fusée Tibère lancée à 19 h 21 par le Centre d'Essais des Landes (implanté entre le lac de Biscarosse et la mer).

Cette fusée, lancée dans le cadre de l'expérience Electre, avait pour but de permettre l'étude des phénomènes radio-électriques associés à la rentrée dans l'atmosphère d'une "capsule" hypersonique.

Jean Chasseigne explique, dans LDLN 120, que la fusée a été lancée sur un axe proche de la verticale, mais légèrement incliné vers le large, pour des raisons évidentes de sécurité, et que peu après l'allumage de second étage, sa course a été infléchie vers le nord, de manière que la capsule retombe dans l'océan, au large de Soulac (quelque 150 km au nord du point de lancement), après avoir atteint une vitesse de l'ordre de 20 000 km/h, et l'altitude de 160 km. Durée du vol : environ huit minutes, la chute finale se produisant à 19 h 29.

Il se trouve que ce soir-là, des dizaines d'observations insolites furent signalées, principalement dans le quart sud-est de la France (Corse comprise). Il y en eut aussi en Suisse, et jusqu'au-dessus de l'Autriche et de la Tchécoslovaquie, par des pilotes d'avions de ligne.

Compte tenu des indications fournies par les témoins, il est évident que beaucoup de ces observations concernaient la rentrée atmosphérique, ce qui n'a rien d'étonnant. Ce qui est étonnant, en revanche, ce sont certains témoignages qui se rapportent manifestement à autre chose. Le cas le plus frappant est l'observation faite par M. Serrière, garagiste à Pont de Chéruy (30 km à l'est de Lyon) et son fils de 17 ans. Roulant en voiture, vers 19 h 15 ou 19 h 20, à l'entrée est de l'agglomération (ils venaient de Crémieu), ils découvrent soudain devant eux un objet



lumineux immobile à peut-être 35 m au-dessus de la route. Le diamètre de la partie cylindrique est de l'ordre de 10 m. La lumière émise par l'extrémité inférieure de la partie conique est aveuglante, et on voit aussi un rougeoiement au sommet de l'objet, ainsi qu'une rangée de "hublots" luminescents. M. Serrière s'arrête net. Son fils est pris de panique.

Au bout d'une minute et demie environ, la chose pivote pour se mettre en position horizontale, parcourt ainsi une centaine de mètres, reprend sa position verticale, puis se met de nouveau à l'horizontale et disparaît à très grande vitesse, sans bruit, suivant une trajectoire en S et laissant derrière lui un sillage lumineux.

M. Serrière alerte aussitôt les gendarmes, qui sont sur place à 19 h 30.

D'autres observations faites ce soir-là à la même heure conduisent aux mêmes conclusions. Ainsi, Saint-Geniez (Alpes de Haute-Provence), un objet lumineux s'abat sur les flancs enneigés du Dromon, et y met le feu. Peu après, de nombreux gendarmes arrivent en camion et bouclent la zone.

Selon un article du *Méridional*, à la Ciotat, deux jeunes témoins observent, à 19 h 50, un objet lumineux posé au sol. Il a la forme d'une boîte à camembert et porte des hublots qui émettent une lumière blanche.

La dispersion des heures indiquées par les témoins est étonnante. Ainsi, c'est à 18 h 50 (une demi-heure avant le lancement de la fusée) que sur la N.7, entre Avignon et Senas, M. Charles Kurtz observe « une explosion soudaine, dont sort un objet lumineux, filant à vive allure ».

On trouve également des observations faites après 20 h, ainsi que des trajectoires orientées d'ouest en est. D'une façon générale, les témoignages de ce soir-là sont un surprenant mélange d'éléments compatibles avec l'hypothèse de la fusée Tibère, et d'autres qui l'excluent absolument. (37)

Ces témoignages, du moins sous la forme dont disposait Jean Chasseigne lorsqu'il a rédigé son exposé (38), manquent des précisions géométriques qui leur auraient donné toute leur force et leur cohérence. Ainsi, lorsqu'on lit, à propos de l'observation de Canari, en Corse : « ...sur la côte ouest du Cap Corse, une dizaine de personnes ont vu une boule de feu se dirigeant vers le large, s'abattre en mer, direction du NE », on n'a absolument aucun renseignement sur la trajectoire. A Canari, le large est à peu près partout, même à l'est ! Rien ne nous dit même si cette indication "direction NE" se rapporte au cap suivi par le phénomène, ou à la direction dans laquelle les témoins regardaient.

Or les témoignages de ce genre, qui auraient pu avoir une énorme importance et qui, de fait, ne l'ont pas, sont au nombre d'une trentaine. Il aurait fallu, à l'époque, contacter le plus possible de témoins, pour leur faire préciser, au minimum, la direction de leur regard, du début à la fin de l'observation. Il aurait fallu obtenir d'eux des estimations de hauteur

angulaire, de taille apparente, et éliminer toutes les ambiguïtés, pour déterminer au mieux les trajectoires apparentes, afin de les comparer entre elles et aboutir à une estimation des trajectoires réelles. (39)

Malgré ces carences, le dossier exposé par Jean Chasseigne montre clairement que *certaines observations, bien que faites au moment même où la fusée Tibère répondait aux attentes du CEL, se rapportent à tout autre chose*. Le cas de Pont-de-Chéruy suffit à le prouver, et plusieurs autres en apportent des confirmations plus ou moins évidentes.

En tant que "pièce à conviction" sur la réalité des ovnis, l'affaire du 18 mars 1972 n'a pas tout à fait la qualité de certaines preuves que nous avons évoquées plus haut. (Et, plus de 35 ans après les faits, il est certainement trop tard pour aller glaner les précisions géométriques qu'il aurait fallu récolter à l'époque). Elle est néanmoins remarquable par les comparaisons qu'elle permet avec d'autres cas du même genre (18. 7. 67, 5. 11. 90, 31. 3. 93 notamment). De plus, elle a le mérite de dévoiler un aspect du phénomène autre que celui qui transparaisait à travers, par exemple, les mises en panne de missiles intercontinentaux : les ovnis ne se bornent pas à tout savoir de nos infernales entreprises ; ils manifestent aussi, très vraisemblablement, une étonnante capacité de jouer avec les circonstances et avec nos perceptions... comme s'ils voulaient que leur présence dans notre environnement reste indéfiniment sujet à controverse !

Références : LDLN 120, 121 et 122.

37 : On retrouvera une situation aussi paradoxale, avec une dispersion horaire encore plus marquée, dans l'affaire du 5 novembre 1990.

38 : Le numéro 120 est daté d'octobre 1972.

39 : Le pluriel s'impose ici, car dans son exposé, Jean Chasseigne distingue trois trajectoires se dégageant de l'ensemble des témoignages. Le manque de précision géométrique dans les récits ne permet aucune certitude à ce sujet.

21. région de Mansfield (Ohio), 18 octobre 1973

Cette affaire est exposée de façon très détaillée dans notre numéro 321. Le nombre des témoins (4 en vol ; 5 plus 2 au sol) fait de cette affaire l'une des plus "solides" qu'on puisse citer.

N.B. : Une erreur s'est glissée dans les légendes du grand schéma, à cheval sur les pp. 8 et 9, dans LDLN 321 : en haut, à gauche, il faut lire : ...*par la droite de l'hélico* (et non par la gauche).

22. région de Turin (Italie), 30 novembre 1973

L'année 1973 marque le gonflement d'une vague d'observations (dont on peut situer le commencement l'année précédente, voir même avant), qui va culminer en 1974, pour retomber au cours des années suivantes, de façon tout aussi progressive qu'elle a pris naissance. En ce milieu des années

soixante-dix, les apparitions se multiplient, notamment en France et aux Etats-Unis, à un rythme tel que le tabou qui pesait sur la question paraît commencer à s'effriter (40). On aboutira ainsi, en France, la création du GEPAN, en 1977.

Une apparition particulièrement bien attestée (par radar, ainsi que par témoins visuels multiples, en vol et au sol) est celle qui commença dans les parages de l'aéroport de Turin Caselle, le vendredi 30 novembre, vers 19 h. Ayant repéré un écho stationnaire à environ 1 000 m au-dessus du sol, près de la trajectoire d'approche des avions qui se présentaient à l'atterrissage, la tour de contrôle avertit le pilote, Riccardo Marano, d'un Piper en approche, ainsi que les équipages de deux DC 9 d'Alitalia : un qui arrivait de Paris (vol 325, pilote Giovanni Mezzalani) et un qui décollait pour Rome (vol 043, pilote Tranquillio). Ce sont donc les pilotes de trois avions, plus quelques autres membres d'équipage des deux DC 9, qui observèrent une forte source lumineuse tantôt immobile, tantôt animée de mouvements erratiques, horizontaux et verticaux. En outre, à Caselle, du personnel de l'aéroport observait visuellement l'objet. Un employé de la tour décrivit une forte lumière blanche, alors que les pilotes des trois avions virent divers tons de bleu, de violet et de rouge carmin.

Le commandant de l'aérodrome militaire de Caselle, le colonel Rustichelli, allait affirmer que sur l'écran du radar, l'écho de l'objet était aussi intense que celui qu'aurait pu produire un DC 8.

Le pilote du Piper poursuivit, pendant sept à huit minutes, la source lumineuse animée de mouvements brusques et imprévisibles, qui finit par s'éloigner en direction de Voghera (une centaine de kilomètres à l'est de Turin), puis du sud. Marano dut interrompre la poursuite, faute de carburant. Pendant ce temps, le pilote du DC9 volant en direction de Rome continua à observer l'objet sur sa gauche, un peu en arrière, jusqu'au moment où il arriva dans la région de Gênes. C'est alors que l'objet s'éleva verticalement, à très grande vitesse, et disparut.

C'est peut-être le même objet qui avait été observé, près de deux heures plus tôt, à Giaglione, près de Suse (une cinquantaine de kilomètres à l'ouest de Turin) par un étudiant nommé Franco Contin et sa fiancée, Margherita Belmondo. Contin avait réussi à prendre plusieurs photos de l'objet, dont la meilleure montre une forme lumineuse oblongue, au pourtour relativement net, sur le dessus de laquelle on distingue vaguement une sorte de coupole aplatie.

Les cas de cette sorte (avec à la fois détection radar et observations visuelles, du sol et par des équipages en vol) sont évidemment des pièces à conviction d'une qualité exceptionnelle, en faveur de la réalité physique des ovnis. Dès la fin des années soixante, le Dr James McDonald (voir p. 11 et p.14, note 15) en avait compris toute l'importance et avait attiré l'attention sur eux. Plus récemment, aux Etats-Unis, le Dr Richard Haines a créé le NARCAP (51) qui

accumule une importante documentation sur les cas d'observations faites par des équipages d'avions.

En 2001, le SEPRA (52) a édité une plaquette signée de Dominique Weinstein, intitulée *Phénomènes Aériens Non-identifiés et Sécurité Aérienne*, destinée aux pilotes et équipages d'avions civils, ainsi qu'aux professionnels de l'aviation civile.

Références :

1°) en italien : *Domenica del Corriere* du 16 décembre 1973 ; *Gente* n° 51, du 21 décembre.

2°) en français : *Phénomènes Spatiaux* n° 38, pp. 15 à 18.

La nouvelle vague des soucoupes volantes, de Jean-Claude Bourret, France-Empire, 1974, pp. 48 à 54.

Notes :

50 : Le tournant des années quatre-vingts allait être marqué, on le sait, par un net refroidissement de la situation. On peut situer vers 1979 ou 80 le début de la période de "glaciation" médiatique dont nous ne sommes toujours pas sortis. Il paraît évident que dans le même temps, le phénomène, sans disparaître, a pris des formes beaucoup plus discrètes qu'auparavant. Il est difficile d'affirmer que l'une de ces évolutions a été la cause de l'autre, mais leur coïncidence dans le temps est frappante.

51 : National Aviation Reporting Center on Anomalous Phenomena. P.O. Box 140, Boulder Creek, CA 95006-0880, USA, ou bien P.O. Box 1535, Vallejo, CA 94590, USA
www.narcap.org

52 : CNES, 18 avenue Edouard Belin, 31401 Toulouse Cedex 4.

23. Volvic (Puy-de-Dôme), 26 avril et 6 juin 1975, puis 3 février 1976

M. et mme Ameil, puis Pierre Bosc, ont exposé dans LDLN 150 et 156 les épisodes successifs d'une étrange affaire qui a eu de nombreux témoins. Cela se passe dans un collège d'enseignement général situé au pied du Puy de la Bannière.

Il fait très beau, et le ciel est dégagé, le matin du 26 avril, lorsqu'à 10 heures, tous les élèves d'une classe de quatrième voient, au-dessus de la statue de Notre-Dame de la Garde, sur la crête du Puy, en direction de l'ouest, un globe lumineux très brillant.

Le phénomène se déplace de manière erratique, entre un calvaire et un poteau télégraphique situés de part et d'autre de la statue de Notre-Dame. Il disparaît soudain sur place pour réapparaître un peu plus loin, à une hauteur différente, et ainsi de suite. Cela dure environ un quart d'heure, puis ça disparaît.

Vendredi 6 juin, 10 h du matin. Cette fois, cinq enseignants et tous les élèves voient, dans la même direction, un phénomène comparable. Il ne s'agit plus d'un globe lumineux, mais d'un corps en forme de chapeau aplati, dont les parties supérieure et inférieure sont alternativement brillantes et sombres. Les extrémités droite et gauche de cet objet ont une teinte orangée. Comme la première fois, l'objet passe par une série de disparitions et de réapparitions subites. « Comme une bulle de savon qui éclate », dira un élève. Les enseignants qui assistent à ce spectacle sont le directeur de l'établissement, M. Carpe, le surveillant général, M. Luque, M. Gaston, ainsi que Mmes Gaudouin et Tournaire (53).

Comme le 26 avril, le phénomène se déplace par à-coups, très rapidement, au-dessus et à droite de la statue de Notre-Dame.

Le phénomène se manifesta encore deux fois ce jour-là : à 11 h 30, puis à 13 h. Lors de cette dernière apparition, on fit un constat étonnant : tandis que la chose était clairement visible pour les témoins situés au collège, des enfants qui s'étaient rendus sur le Puy de la Bannière ne virent rien !

Le directeur alerta alors la gendarmerie, qui se trouvait à 1 km du collège, mais les gendarmes ne virent rien.

Un nouvel épisode allait se produire le matin du 3 février 1976. Pierre Bosc, délégué régional de LDLN pour le département du Lot, avait rendez-vous avec M. Carpe, pour faire le point sur les observations de l'année précédente. Après trois quarts d'heure de dialogue, à 11 h, le directeur du collège, regardant par la fenêtre, dit à Pierre Bosc : « *Tenez ! Regardez ! Elle est encore là ! Vous la voyez ?...* ». Pierre Bosc ne vit d'abord rien, mais il se précipita vers sa voiture pour aller chercher ses jumelles, et revint aussitôt dans le bureau du directeur, qui lui dit : « *Dépêchez-vous ! Elle est encore là...* ». Et alors, Pierre Bosc vit la chose : une masse colorée, rose, à bords flous, sur le fond bleu du ciel. Le temps de compter jusqu'à 3, la chose avait disparu. En une minute et demie à peu près, M. Carpe, lui, avait vu la chose à trois reprises, chaque fois pendant 3 ou 4 secondes. Elle se déplaçait de gauche à droite, du calvaire au poteau à droite. Son diamètre apparent a été estimé à 5mm à bout de bras, soit à peine moins que la pleine lune.

Références : LDLN 150, pp. 15 et 16 ; 156, p. 20.

53 : Mme Tournaire, professeur de sciences naturelles, avait été la première à voir le phénomène, avec tous ses élèves.

24. Lezay (Deux-Sèvres), 1^{er} mai 1975

Dès lors qu'une apparition d'ovni est faite par des témoins nombreux, parfaitement identifiés et fiables, que la chose observée ne correspond à rien de connu, et qu'il existe des documents d'époque attestant la réalité des faits, on comprend mal pourquoi, 35 ans après, la réalité physique des ovnis est encore évoquée comme une vague hypothèse, à la fois hardie, un peu farfelue, et qui resterait à prouver.

Le cas de Lezay présente toutes les qualités nécessaires pour qu'on puisse le considérer comme une solide pièce à conviction. Les témoins sont au nombre de sept, dont deux gendarmes dans l'exercice de leurs fonctions, gendarmes qui ont approché le phénomène de très près. Ces sept témoins ne sont pas de simples "témoins allégués", dont on ignorerait l'identité : on la connaît, au contraire parfaitement, ainsi que leurs professions. Les documents d'époque sont deux articles dans le journal local et un procès verbal d'enquête préliminaire de gendarmerie.

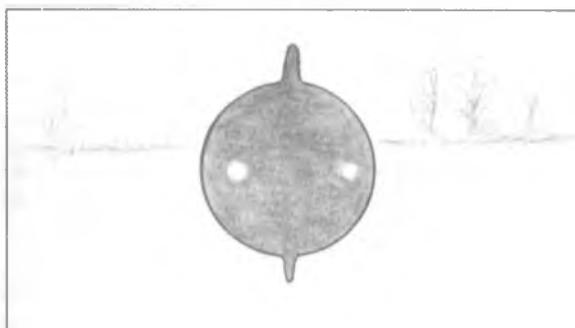
Lezay se trouve dans le sud-est du département des Deux-Sèvres à 35 km (à vol d'oiseau) à l'est de Niort.

Le soir du jeudi 1^{er} mai, vers 23 h 10, les gendarmes Jean-Claude Dutel et André Sroka patrouillent sur la D. 15, de Sainte-Soline en direction de Lezay. Alors qu'ils sortent du bois de la Drouille, ils découvrent dans le ciel, sur leur droite, une boule lumineuse, d'un jaune vif, qui se déplace en ligne droite, sur une trajectoire descendante allant de leur droite vers leur gauche.

Quelques instants plus tard, tandis que la boule continue à descendre, ils arrivent au village, et tournent à gauche, sur la D 45. Presque aussitôt, ils voient sur leur droite, et au niveau du sol, un scintillement lumineux dont la source se situe à environ 1 km à l'ouest de leur position, dans un pré au lieu-dit Vaugru. Il n'y a qu'une façon de s'y rendre rapidement : il faut faire demi-tour jusqu'à Lezay, et prendre la D 105, qui mène à Saint-Vincent-la-Châtre et à Chef-Boutonne.

Aussitôt dit, aussitôt fait. Il est 23 h 17 quand la camionnette des gendarmes s'arrête près des prairies du Vaugru. L'un des gendarmes descend du véhicule, tandis que son collègue va faire demi-tour, un peu plus loin.

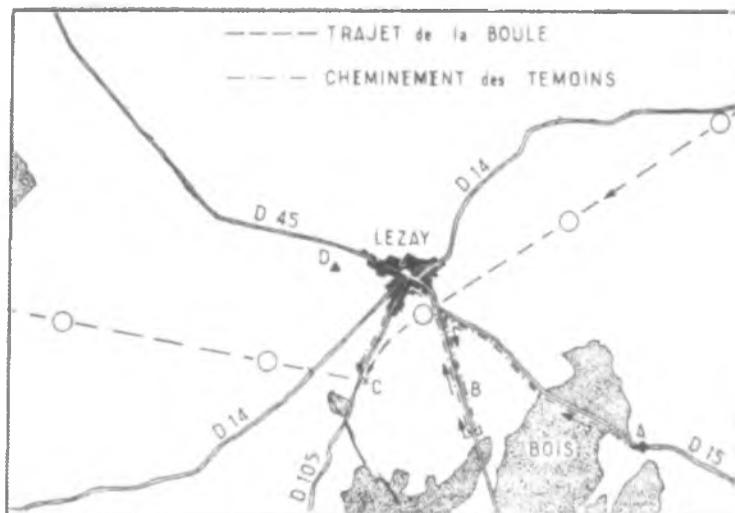
Il traverse un buisson assez touffu, et se trouve face à une clôture. Que voit-il ? Il voit d'abord, à une trentaine de mètres tout au plus, devant lui et un peu au-dessus du sol, deux simples feux rouges, guère plus lumineux que les catadioptrés obligatoires à l'arrière des deux-roues. La structure qui porte ces deux feux rouges est difficile à distinguer dans l'obscurité, malgré le temps bien dégagé. Tout au plus peut-on apercevoir une forme sphérique, « du diamètre d'un parapluie ouvert », avec deux excroissances « un peu en forme de mamelons de vache » : un en haut et un en bas. (54)



A ce moment-là, au village, on entend (allez savoir pourquoi...) plusieurs coups de feu venant de la direction du Vaugru (55).

Que voient alors les gendarmes ? Ils voient la chose s'élever, à vitesse modérée, en émettant un léger bruit, décrit comme « pchui, pchui, pchui... » ou comme celui que fait l'envol d'un perdreau.

Arrivée à une certaine hauteur, la chose s'illumine de nouveau en jaune, et se stabilise.



Les deux gendarmes reviennent rapidement au village. Sur la place de la halle aux veaux, la finale d'un tournoi de pétanque s'achève. Il y a là MM. Robert Dutheil, 53 ans, quincaillier, Thomas, commerçant, Jacques Magneron, 51 ans, adjoint au maire, Jean-Pierre Vignaud, 36 ans, garde champêtre, Marcireau, percepteur (et Président du club de pétanque). Les deux gendarmes prennent les joueurs à témoins : on voit toujours la boule jaune qui s'éloigne lentement en direction de Niort, dans une direction qui n'est pas celle du vent...

Observée à la jumelle, elle montre distinctement ses deux excroissances supérieure et inférieure, ainsi que des « points » noirs sur sa surface. Lorsque l'observation prend fin (parce qu'il ne fait pas très chaud...), il y a plus d'une heure qu'elle a commencé.

Le lendemain, les gendarmes découvrent, à l'endroit survolé par la boule, un espace de 3,10 m de diamètre environ, où l'herbe a été foulée.

Références :
 Procès-verbal n° 235, du 1^{er} mai 1975, Brigade de Lezay.
La Nouvelle République, 2 mai 1975. (Le numéro du 10 mai n'apporte que des compléments sans grande importance).
 LDLN 148 (octobre 1975), pp. 13 à 15.
Le nouveau défi des ovnis, de J.-C. Bourret, France-Empire, 1976, pp. 136 à 139.

54 : Selon les renseignements recueillis par Jean Chasseigne dès le 3 mai (voir LDLN 148, pp. 13 et suivantes), ces deux feux rouges se seraient trouvés à plusieurs mètres au-dessus du sol, et à environ 1 m l'un de l'autre.

55 : Pour des raisons de simplification administrative, ce détail ne figure pas dans le rapport de gendarmerie. On en trouve cependant confirmation dans l'article de la *Nouvelle République* du 2 mai.

25. bases de missiles intercontinentaux, dans le Nord des Etats-Unis, novembre 1975

Cette pièce à conviction (de gros calibre !) est une réplique de celle que nous avons évoquée plus haut, sous le numéro 17, pp. 21 et 22. L'une des meilleures sources (en langue française) qu'on puisse consulter à son sujet est le livre de Gildas Boudais :

Ovnis, 50 ans de secret, Presses du Châtelet, 1995, pp. 132 à 141. De nombreuses sources américaines sont également à consulter. Elles ne laissent planer aucun doute quant à la réalité des faits.

**26. dans la région de Chaumont (Haute-Marne),
7 mars 1977**

Même lorsqu'elle n'est pas confirmée par une détection radar, une observation rapprochée par un équipage d'avion constitue toujours une pièce à conviction de qualité.

L'affaire du Mirage IV piloté par le commandant Giraud, survolant de nuit la région de Chaumont, en est un excellent exemple parmi beaucoup d'autres. Pour avoir une idée précise de la fréquence des incidents de ce genre, se reporter aux publications du NARCAP (voir p. 26, note 51)

Référence : LDLN 330

**27. détroit de Bass (Australie),
21 octobre 1978**

Aucune des affaires exposées précédemment n'était, à proprement parler, terrifiante. Tous ces témoignages, généralement vérifiables aux sources, peuvent sans doute de nature faire naître certaines angoisses (56), mais enfin, il n'y a rien de vraiment effrayant dans tout ce que nous venons de voir.

En effet, nous n'avons examiné que des cas révélateurs de la réalité physique des ovnis, en laissant de côté les histoires d'abductions, d'atteintes aux personnes, de mutilations de bétail, et toutes les manifestations étranges (parfois douteuses) qui sont souvent associées (à tort ou à raison) au phénomène OVNI.

Avec l'affaire Valentich, nous abordons une facette sombre de cette recherche. On ne peut pourtant pas faire l'impasse sur ce cas, dont tout indique qu'il est solidement documenté.

Frederick Valentich était un jeune homme apparemment très doué, puisqu'à l'âge de 20 ans, en 1978, il était non seulement pilote d'avion, mais déjà instructeur. On peut imaginer qu'une belle carrière s'ouvrait à lui. Il était fiancé à une jeune fille nommée Rhonda Rushton. On sait aussi qu'il avait observé des ovnis, et s'intéressait au problème.

Le 21 octobre 1978, il décolla seul à bord d'un Cessna 182 immatriculé VH-DSJ, de l'aérodrome de Moorabin, proche du Cap Otway, tout au sud de l'Australie Continentale. Il mit le cap au sud, en direction de l'île King, située à une centaine de kilomètres, à peu près à mi-chemin entre le continent et la pointe nord-ouest de la Tasmanie. Il allait chercher là-bas une petite cargaison de crustacés, et avait prévu de rentrer pour le dîner, vers 20 h.

Il ne devait plus être loin de l'île lorsqu'à 19 h 06, il appela par radio le centre de contrôle (flight

service unit, MFSU) de Melbourne, pour demander s'il y avait un trafic dans les parages, en-dessous de 5 000 pieds. Il voyait quelque chose d'assez grand, avec quatre puissants feux...

Voici la transcription de l'échange radio entre Valentich (DSJ : c'est l'immatriculation de son avion) et le contrôleur de la navigation aérienne, Steve Robey (MFSU). A gauche, en italique, l'heure et le texte original ; à droite, l'équivalent en français. Les pointillés correspondent à des interruptions sur la bande.

19.06 :14, from VH-DSJ : <i>-Melbourne, this is Delta Sierra Juliet, is there any known traffic below 5000 ?</i>	19h06 :14, de VH-DSJ : -Melbourne, ici Delta Sierra Juliet, avez-vous un trafic connu en-dessous de 5 000 (pieds) ?
19.06:23, from MFSU: <i>-Delta Sierra Juliet, no known traffic</i>	19h06 :23, de MFSU : -Delta Sierra Juliet, pas de trafic connu
19.06:26, from VH-DSJ: <i>-Delta Sierra Juliet, I am... seems... be a large aircraft below 5 000</i>	19h06 :26, de VH-DSJ : -Delta Sierra Juliet, je suis...on dirait... un gros avion en-dessous de 5000
19.06:46, from MFSU: <i>-Delta Sierra Juliet, what type of aircraft is it?</i>	19h06 :46, de MFSU : -Delta Sierra Juliet, quel type d'avion est-ce ?
19.46:50, from VH-DSJ: <i>-Delta Sierra Juliet, I cannot affirm, it is 4 bright it seems to me like landing lights</i>	19h46 :50, de VH-DSJ : -Delta Sierra Juliet, je ne peux pas affirmer, on dirait comme quatre gros phares d'atterrissage
19.07:04, from MFSU: <i>-Delta Sierra Juliet</i>	19h07 :04, de MFSU : -Delta Sierra Juliet
19.07:32, from VH-DSJ: <i>-Melbourne, this is Delta Sierra Juliet, the aircraft has just passed over me at least a thousand feet above</i>	19h07 :32, de VH-DSJ : -Melbourne, ici Delta Sierra Juliet, l'avion vient de passer au-dessus de moi, au moins mille pieds au-dessus
19.07:43, from MFSU: <i>-Delta Sierra Juliet, roger, and it is a large aircraft, confirm</i>	19h07 :43, de MFSU : -Delta Sierra Juliet, bien reçu, et c'est un gros avion, confirmez
19.07:47, from VH-DSJ: <i>-er... unknown, due to the speed it's travelling, is there any air force aircraft in the vicinity?</i>	19h07 :47, de VH-DSJ : -euh... inconnu, à cause de sa vitesse, y a-t-il un avion militaire dans le coin ?
19.07:57, from MFSU: <i>-Delta Sierra Juliet, no known aircraft in the vicinity</i>	19h07 :57, de MFSU : -Delta Sierra Juliet, pas d'avion connu dans les parages
19.08:18, from VH-DSJ: <i>-Melbourne it's approaching now from due east towards me</i>	19h08 :18, de VH-DSJ : -Melbourne, il m'approche, venant de l'est
19.08:28, from MFSU: <i>-Delta Sierra Juliet</i>	19h08 :28, de MFSU : -Delta Sierra Juliet
19.08:49, from VH-DSJ: <i>-Delta Sierra Juliet, it seems to me that he is</i>	19h08 :49, de VH-DSJ : -Delta Sierra Juliet, il me semble qu'il

<p><i>playing some sort of game, he is flying over me 2 to 3 times at a time at speeds I could not identify</i></p> <p>19.09:02, from MFSU: -Delta Sierra Juliet, roger, what is your actual level?</p> <p>19.09:06, from VH-DSJ: -My level is four and a half thousand, four five zero zero</p> <p>19.09:11, from MFSU: -Delta Sierra Juliet, and confirm that you cannot identify the aircraft</p> <p>19.09:14, from VH-DSJ: -affirmative</p> <p>19.09:18, from MFSU: -Delta Sierra Juliet, roger, standby</p> <p>19.09:28, from VH-DSJ: -Melbourne Delta Sierra Juliet, it's not an aircraft, it is... (open microphone for two seconds)</p> <p>19.09:46, from MFSU: -Delta Sierra Juliet, can you describe the, er, aircraft?</p> <p>19.09:52, from VH-DSJ: -Delta Sierra Juliet, as it's flying past it's a long shape... (open microphone for 3 seconds)... identify more than... (open microphone for 3 seconds) before me right now Melbourne</p> <p>19.10:07, from MFSU: -Delta Sierra Juliet, roger, and how large would the, er, object be?</p> <p>19.10:20, from VH-DSJ: -Delta Sierra Juliet Melbourne, it seems like it's stationary what I'm doing right now is orbiting and the thing is just orbiting on top of me also it's got a green light and sort of metallic it's all shiny the outside</p> <p>19.10:43, from MFSU: -Delta Sierra Juliet</p> <p>19.10:48, from VH-DSJ: -Delta Sierra Juliet... (open microphone for 5 seconds)... it's just vanished</p> <p>19.10:57, from MFSU: -Delta Sierra Juliet</p>	<p>joue à une sorte de jeu, il me passe au-dessus 2 ou 3 fois à chaque coup à des vitesses que je ne peux pas dire</p> <p>19h09 :02, de MFSU : -Delta Sierra Juliet, bien reçu, quelle est votre altitude ?</p> <p>19h09 :06, de VH-DSJ : -Mon altitude est 4 500, quatre cinq zéro zéro</p> <p>19h09 :11, de MFSU : -Delta Sierra Juliet, et confirmez que vous ne pouvez pas identifier l'avion</p> <p>19h09 :18, de VH-DSJ : -affirmatif</p> <p>19h09 :18, de MFSU : -Delta Sierra Juliet, bien reçu, rappelez</p> <p>19h09 :28, de VH-DSJ : -Melbourne Delta Sierra Juliet, ce n'est pas un avion, c'est... (micro ouverte pendant 2 s)</p> <p>19h09 :46, de MFSU : -Delta Sierra Juliet, pouvez-vous décrire le, euh, l'avion ?</p> <p>19h09 :52, de VH-DSJ : -Delta Sierra Juliet, il passe, c'est une forme allongée... (micro ouvert pendant trois secondes)... identifier plus que... (micro ouvert pendant trois secondes) devant moi maintenant Melbourne</p> <p>19h10 :07, de MFSU : -Delta Sierra Juliet, bien reçu, et quelle est la taille du, euh, de l'objet ?</p> <p>19h 10 :20, de VH-DSJ : -Delta Sierra Juliet Melbourne, il a l'air d'être stationnaire, ce que je vais faire maintenant, je vais orbiter et le truc est en train d'orbiter au-dessus de moi, il a aussi une lumière verte, et c'est comme métallique, c'est tout brillant l'extérieur</p> <p>19h10 :48, de MFSU : -Delta Sierra Juliet</p> <p>19h10 :48, de VH-DSJ : -Delta Sierra Juliet... (micro ouvert pendant 5 secondes) il vient juste de disparaître</p> <p>19h10 :57, de MFSU : -Delta Sierra Juliet</p>	<p>19.11:03, from VH-DSJ : -Melbourne would you know what kind of aircraft I've got ? is it...military aircraft?</p> <p>19.11:08, from MFSU: -Delta Sierra Juliet, confirm the, er, aircraft just vanished</p> <p>19.11:14, from VH-DSJ: -Say again</p> <p>19.11:17, from MFSU: -Delta Sierra Juliet, is the aircraft still with you?</p> <p>19.11:23, from VH-DSJ: -Delta Sierra Juliet (it's ah nor)... (open microphone for two seconds)... (now) approaching from the southwest</p> <p>19.11:37, from MFSU: -Delta Sierra Juliet</p> <p>19.11:52, from VH-DSJ -Delta Sierra Juliet, the engine is rough idling I've got it set at 23 24 and the thing is (coughing)</p> <p>19.12:04, from MFSU: -Delta Sierra Juliet, roger, what are your intentions?</p> <p>19.12:09, from VH-DSJ: -my intentions are ah to go to King Island ah Melbourne that strange aircraft is hovering on top of me again...(2 seconds open microphone)... it is hovering and it's not an aircraft</p> <p>19.12:22, from MFSU: -Delta Sierra Juliet</p> <p>19.12:28, from VH-DSJ: -Delta Sierra Juliet Melbourne... (17 seconds open microphone)...</p> <p>19.12 :49, from MFSU : -Delta Sierra Juliet Melbourne</p>	<p>19h11 :03, de VH-DSJ : -Melbourne sauriez-vous quelle espèce d'avion j'ai là ? Est-ce... un avion militaire ?</p> <p>19h11 :08, de MFSU : -Delta Sierra Juliet, confirmez que le, euh, l'avion a disparu</p> <p>19h11 :14, de VH-DSJ : -répétez</p> <p>19h11 :17, de MFSU : -Delta Sierra Juliet, l'avion est-il encore là ?</p> <p>19h11 :23, de VH-DSJ : -Delta Sierra Juliet (c'est ah nor)... (micro ouvert pendant 2 secondes)... (maintenant) approche par le sud-ouest</p> <p>19h11 :37, de MFSU : -Delta Sierra Juliet</p> <p>19h11 :52, de VH-DSJ : -Delta Sierra Juliet, le moteur cafouille, je suis réglé sur 23 24 et le truc (tousses)</p> <p>19h12 :04, de MFSU : -Delta Sierra Juliet, bien reçu, quelles sont vos intentions ?</p> <p>19h12 :09, de VH-DSJ : -j'ai l'intention d'aller à King Island, ah, Melbourne, le drôle d'avion est de nouveau au-dessus de moi... (micro ouvert pendant 2 secondes)... il est là et ce n'est pas un avion</p> <p>19h12 :22, de MFSU : -Delta Sierra Juliet</p> <p>19h12 :28, de VH-DSJ : -Delta Sierra Juliet Melbourne... (micro ouvert pendant 17 secondes)...</p> <p>19h12 :49, de MFSU : -Delta Sierra Juliet Melbourne</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Robey entend un bruit métallique, et la communication est interrompue. Personne ne reverra plus Frederick Valentich.

L'alerte est déclenchée à 19 h 12, et les recherches commencent. Elles ne prendront fin que quatre jours plus tard, le 25 octobre. Aucune trace de l'avion n'est retrouvée. Un avion signale bien une trace d'huile sur la mer, à une trentaine de kilomètres au nord de King Island, mais les bateaux qui accourent ne trouvent rien. L'avion était équipé d'une balise de détresse, mais aucun signal n'a été reçu.

Lorsqu'il a rapporté ce drame dans le n° 182 de LDLN (février 1979), Jean Sider a raconté que le ministère australien des Transports, s'efforçant de banaliser l'accident, avait proposé une explication « dont le degré d'absurdité est tel qu'on croit rêver » : Valentich s'était mis, par inadvertance, à voler sur le dos, et c'est le reflet dans la mer de ses propres lumières, qu'il avait pris pour un ovni !

Cette thèse est stupide et odieuse : stupide parce qu'on ne met pas un avion sur le dos sans s'en apercevoir, surtout de jour et par beau temps (57), et odieuse parce que stupide.

Vingt et une minutes avant le drame, au Cap Otway, un certain Roy Manifold, qui photographiait le coucher du soleil, obtint une étonnante photo-surprise montrant « une structure solide et métallique, entourée d'une zone brillante ». De plus, diverses apparitions d'ovnis ont été signalés dans cette région, à la même époque.

Il existe une abondante documentation (en langue anglaise principalement) sur cette affaire, les livres de Good et de Chalker étant parmi les sources les plus riches sur cette tragédie. Cela ne l'a pas empêchée de tomber dans l'oubli, notamment en France, où la mémoire évacue même ce qui s'est passé sur place. Si Valentich n'est pas mort et si, là où il est, il a connaissance de ce qui se passe sur Terre, de nos émotions et de nos futilités, peut-être s'étonne-t-il du peu d'émoi suscité par sa disparition...

Références :

en anglais :

The Australian du 23 octobre 1978

Sydney Morning Herald du 24 octobre

Above Top Secret, de Timothy Good, op. cit., pp. 170 à 177

The Oz Files, de Bill Chalker, éditeur: Duffy & Snellgrove (Potts Point, NSW, Australie), 1996, pp.168 à 173

Flying Saucer Review vol 24 n°5, pp. 3 à 5

en français :

France Soir du 24 octobre ; *la Voix du Nord* du 25 octobre

LDLN 182, pp. 14 à 17 ; 339, p. 33 ; 351, p.44

Notes :

56 : Les silences et les mensonges qui s'opposent à leur diffusion sont, d'ailleurs, tout aussi angoissants.

57 : Le soleil se couchait ce soir là, au Cap Otway, à 19 h 18 : six minutes après la disparition de l'avion. Le drame s'est donc déroulé pendant le coucher du soleil, ou peu après. On sait en outre que le temps était dégagé, la visibilité très bonne et le vent faible.

5^{ème} partie : les années quatre-vingts

Suivant toujours l'ordre chronologique des événements, nous en arrivons à quatre excellentes pièces à conviction, dont trois qu'il n'est pas néces-

saire de rappeler en détails, tant la documentation les concernant est récente et facilement accessible.

28. dans la Forêt de Rendlesham (Angleterre) fin décembre 1980

Il s'agit d'une affaire extrêmement complexe, impossible à résumer brièvement. La manière dont les faits ont fini par être connus (au moins dans leurs grandes lignes) est aussi compliquée que les faits eux-mêmes. Il existe depuis quelques années, à son sujet, documentation exceptionnellement riche, qui laisse d'ailleurs de nombreuses questions en suspens. A la fin de l'article qu'il a écrit pour LDLN en 2003, Gildas Bourdais donne une bibliographie assez complète sur ce cas.

Références : LDLN 346, p.40 et 370, pp. 17 à 23 ; IUR 26-3 (A).

29. Trans-en-Provence, 8 janvier 1981

Bien qu'une seule personne, M. Renato Nicolai, ait assisté à l'atterrissage de l'ovni, ce cas reste l'un des plus remarquables qui se soient produits en France, puisque les analyses réalisées par le Dr Bounias ont mis en évidence une altération des végétaux qu'aucune cause naturelle n'explique.

Il faut absolument noter que lors de l'émission de télévision que nous avons subie fin juin (58), cet aspect de la question, qui fait à lui seul tout l'intérêt exceptionnel de l'affaire, n'a pas été évoqué, le journaliste qui conduisait (de façon très directive) l'opération préférant enliser sa victime dans une sombre histoire de traces de pneus qui auraient été présentes, ou pas présentes, à proximité du site, comme si cela avait une quelconque importance.

Références :LDLN 207 et 231-232.

58 : voir LDLN 387, pp. 39 à 41.

30. au sud de Bastia, 3 août 1981

Ce cas a été exposé dans notre dernier numéro, sous la forme des témoignages séparés de Mme Huguet et de ses filles. De toute évidence, l'affaire revêtait un intérêt exceptionnel, puisqu'il y avait à la fois témoins multiples, effets physiques importants, et trace de l'événement dans un journal local. Il restait à mettre la main sur cet article de presse, notamment pour connaître la date de l'incident, ce qui est indispensable pour qu'on puisse le considérer comme une solide "pièce à conviction".

Des recherches faites sur internet, en juin, n'ont donné aucun résultat.

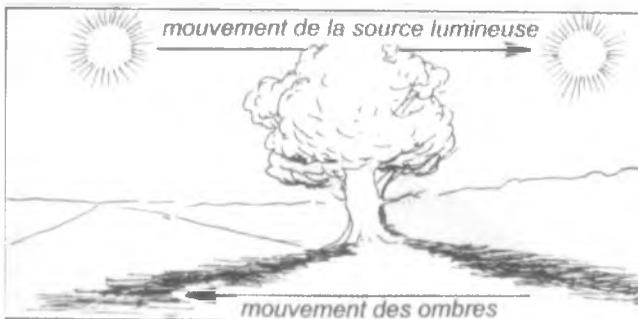
Quelques semaines plus tard, Maurice Thil a bien voulu se pencher sur cette enquête, en employant des moyens traditionnels. Il n'a pas cherché à utiliser internet, il s'est contenté de prendre le métro et

d'aller à la Bibliothèque Nationale. Une heure et demie plus tard, il avait trouvé la preuve indispensable, sous forme d'un petit article dans *Corse-Matin* du 5 août 1981. Nous avons donc la date : c'était le 3 août, et le nom d'un quatrième témoin, qui se trouvait à Borgo, M. Honoré Viala.

De son côté, Alain Poulin a fait une recherche comparable et il a abouti au même résultat.

Il faudrait maintenant obtenir d'autres témoignages, avec les données géométriques qui permettraient de cerner au plus près la trajectoire du phénomène, et d'en affiner la description.

Une remarque à propos de cet incident: on peut s'étonner que l'une des filles de M^{me} Huguet ait indiqué un déplacement d'ouest en est, les trois autres témoins affirmant le contraire. Il se peut tout simplement que la jeune fille, qui n'avait pas nécessairement un champ de vision très dégagé vers l'extérieur, ne voyant pas la source lumineuse elle-même (masquée par le toit du véhicule) ait mémorisé le seul mouvement perceptible dans son champ de vision, celui des ombres portées, conformément au schéma ci-dessous.



Quoi qu'il en soit, il est évident aujourd'hui que cet événement est potentiellement une "pièce à conviction" de grande qualité : rares sont les cas comportant des témoins multiples, des effets physiques importants, et une mention de l'incident dans la presse. Il est donc important de chercher à en savoir plus sur le phénomène du 3 août 1981.

31. à l'est de l'embouchure de l'Hudson, 1983 et 1984

Nous avons évoqué succinctement, dans LDLN 301, la vague d'apparitions de "triangles" et de "boomerangs" qui a secoué une partie des Etats de

New York et du Connecticut, principalement entre la route 84 et la côte, au cours de ces deux années. La meilleure source de renseignements à ce sujet est un excellent livre publié à New York, il y a 20 ans.

Référence : *Night Siege, The Hudson Valley UFO Sightings*, par le Dr J. Allen Hynek, Philip Imbrogno et Bob Pratt. Editeur : Ballantine, New York, 1987. (A)

32. Boeing 747 de Japan Air Lines 17 novembre 1986

Il s'agit là encore d'un cas classique, bien documenté.

Références : *UFO Journal* (A)
LDLN 291-292, pp. 24 à 32 et 39 ; 362, p.6.

6^{ème} partie : les années quatre-vingt-dix

33. un F-16 de la Force Aérienne belge 31 mars 1990

Même situation que dans le cas précédent.

Références : LDLN 302, pp. 6 à 9

34. la vague du 5 novembre 1990

Quels sont les critères que nous avons utilisés pour sélectionner, parmi des milliers d'histoires d'ovnis, celles en lesquelles on peut légitimement voir des "pièces à conviction" valables ? J'en vois cinq :

- le nombre des témoins et le fait que leurs identités soient connues (ainsi que, dans une certaine mesure, ce qu'on appelle joliment leur *qualité* : qu'on le veuille ou non, le témoignage d'un pilote de ligne, ou d'un chirurgien, aura souvent tendance à faire plus d'effet que celui d'un livreur de pizzas ou d'une apprentie charcutière. Désolé pour eux, mais c'est comme ça que ça marche !)
- le caractère non identifiable de la chose observée
- l'existence de traces ou effets physiques
- l'existence de documents attestant la réalité des faits
- la vérifiabilité des critères précédents (59).

Pour qu'une pièce à conviction ait des chances d'être efficace, il faut aussi un certain équi-

libre entre ces cinq critères (d'où l'intérêt du cas de Bastia, par exemple). Si les premiers sont parfaitement remplis, sans qu'il soit possible de vérifier quoi que ce soit, l'histoire ne présente aucun intérêt.

L'existence de traces ou effets physiques n'a pas un caractère de nécessité : dans le premier exemple que nous avons vu, celui de Los Angeles, rien n'indique que le phénomène ait provoqué *lui-même* le moindre effet physique. Les dégâts, même s'ils sont loin d'avoir été négligeables, résultaient des tirs d'artillerie, non du phénomène.

Il n'est pas non plus nécessaire que les témoins soient nombreux : à Trans-en-Provence, il y en avait un seul, mais les traces physiques, *parce qu'elles ont fait l'objet d'analyses poussées*, et que le résultat est inexplicable, compensent largement cela.

Avec les événements du 5 novembre 1990, et en nous limitant *uniquement aux témoignages qui ne pouvaient pas se rapporter à la rentrée atmosphérique*, nous trouvons :

- des témoins nombreux : Entre nos numéros 303 et 362 (voir liste ci-dessous, dans les références), nous avons exposé au moins 48 observations inconciliables avec l'explication officielle, faites ce soir-là par 97 témoins, dont 74 ont accepté que leur nom soit cité.
- aucune explication envisageable
- peu ou pas de traces physiques
- une documentation volumineuse
- de nombreuses possibilités de vérification aux sources, possibilités qui, à notre connaissance, sont restées à ce jour (novembre 2007) totalement inexploitées par le Sepra comme par les soi-disant "sceptiques" (dont on peut saluer ici la prudence !).

Ce que *Lumières Dans La Nuit* a publié sur cette formidable énigme est resté, jusqu'à présent, sans effet observable : tout cela est allé rejoindre, dans les abysses de la cécité collective, Los Angeles, la vague de 54, le drame de Frederick Valentich et, en deux mots, tout le reste. Rappelons que le SEPRA a fourni, dès le vendredi 9 novembre 1990, une explication officielle aux innombrables observations du lundi soir : il s'agissait de la rentrée d'un élément de fusée soviétique, sur une trajectoire orientée approximativement de Royan vers Strasbourg. En petit comité, son responsable a parfois admis qu'en dehors de cette rentrée atmosphérique, il avait pu y avoir, aussi, autre chose. C'est précisément cet "autre chose" qu'il était très facile de distinguer, dès le début, et qui pose un gigantesque problème. Une fois de plus, et comme presque toujours avec le phénomène OVNI, les témoins (ceux qui ont vu *autre chose* que la rentrée) sont isolés, et n'ont jamais pu faire entendre leur point de vue, si ce n'est dans des conditions très particulières – et très éphémères – comme lors de l'émission *Mystères*, sur TF1.

Puisqu'il n'est, paraît-il, pas nécessaire de réussir pour persévérer, voici quelques compléments

sur l'affaire du 5 novembre, recueillis au cours des six dernières années.

1°) Elancourt (Yvelines)

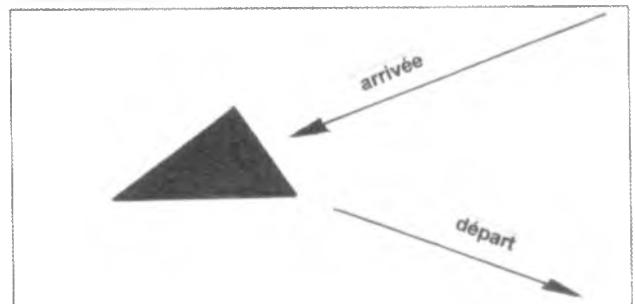
Nous devons ce témoignage à Luc Chastan, qui le tient de M. Hervé Voquer.

Vers 19 h, une jeune fille prénommée Laëtitia promenait son chien, en compagnie d'une amie. Elle perçut soudain « une sensation de lourdeur au-dessus de sa tête », et « sentit une ombre ». Un gros objet triangulaire, noir, arrivait au-dessus d'elle, venant de l'est-sud-est. Il se trouvait à peu près à la hauteur d'un immeuble de 6 étages, et ne faisait aucun bruit. Un phare blanc était visible à chacune de ses extrémités, ainsi qu'un gros phare rouge, de deux à trois mètres de large, au-dessous. Chaque côté du triangle pouvait mesurer entre 20 et 30 mètres.

Cette chose s'immobilisa au-dessus des deux adolescentes, et resta stationnaire pendant plus d'une minute.



D'un seul coup, elle repartit, cette fois vers le sud-est. A l'arrivée comme au départ, le triangle avançait avec une pointe en avant, mais l'objet n'a pas pivoté sur lui-même, et la pointe située à l'avant, à l'arrivée, n'est pas celle qui se trouvait à l'avant au départ.

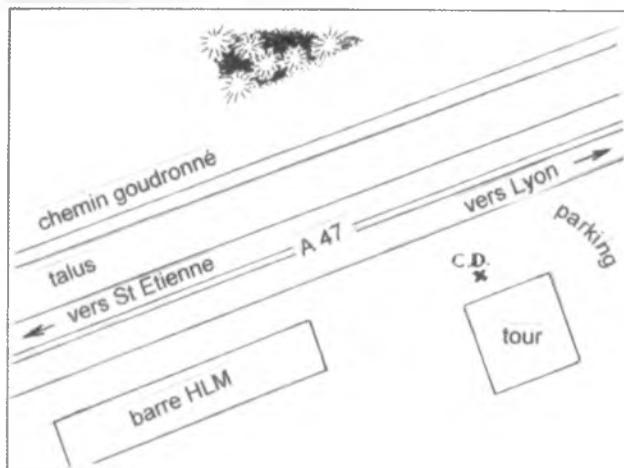


2°) Rive-de-Gier (Loire)

Le témoignage de Christophe Dieu est tout aussi fantastique, quoique pour des raisons différentes. Il nous raconte son aventure (récit recueilli en octobre 2005).

« Vers 19 h ou 19 h 15, j'arrive devant la petite cité HLM où j'habitais alors. Je descends de voiture. Il n'y a personne dehors.

Et là, je vois cette chose, à une centaine de mètres de moi, de l'autre côté de l'autoroute. Elle est à 10 m, au maximum, au-dessus du pré, très près du chemin goudronné qui borde l'autoroute, de l'autre côté.



C'est une masse noire, triangulaire, aux bords pas très nets. Elle porte de nombreuses lumières : blanches, bleues, jaunes... Impossible, quinze ans après, de préciser leurs positions exactes. C'étaient pratiquement ces lumières qui dessinaient la forme triangulaire.

Cela a duré peut-être trois minutes, l'objet restant immobile au moins deux minutes. Mais parfois, j'ai l'impression que ça a duré beaucoup, beaucoup plus longtemps.

Ensuite, il est parti lentement, à peine plus vite qu'un homme au pas, en direction de Lyon. Il est entré dans un nuage de brouillard, et je ne l'ai pas vu ressortir. Ce nuage était à peine plus grand que l'objet lui-même.

Je n'arrive pas à me rappeler ce que j'ai fait, après avoir vu l'objet disparaître. A un moment, ça m'embêtait d'être tout seul dehors, à deux mètres de mon immeuble. Je me suis retourné, et j'ai crié : « Y a quelqu'un ? ». Je n'ai vu personne...

Après qu'il soit rentré dans cette espèce de nuage, j'ai plus ou moins un trou de mémoire. La logique aurait voulu que j'aie vu. Je me rappelle que j'étais énervé parce que je ne pouvais pas y aller. La passerelle la plus proche est à environ 150 mètres. Je suis seulement allé au bout du grillage...

Plus tard, dans la nuit (j'étais excité comme une puce), j'étais chez moi... je ne sais pas pourquoi, j'étais persuadé que ça n'était pas fini...

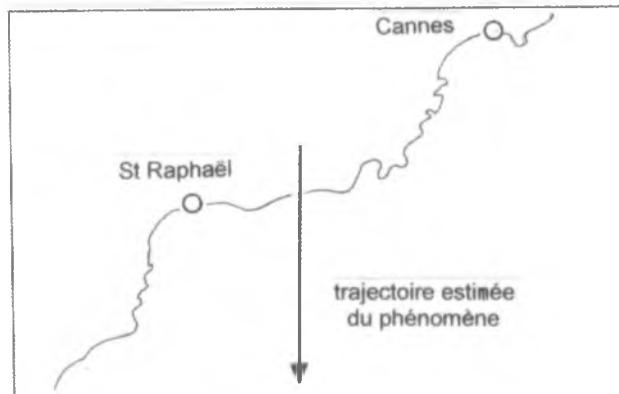
Il devait être aux environs de 2 h du matin. J'étais chez moi, dans le noir, j'avais ouvert la fenêtre et je regardais, à peu de chose près, dans la direction du "nuage". C'est à ce moment-là que j'ai vu... le 2^{ème} ovni ; ça a été très bref : environ dix secondes... une sorte de vaisseau spatial, avec toutes sortes de détails, que je ne peux pas dessiner... forme plutôt allongée, rectangulaire, épais. C'était en mouvement. Aucune lumière. C'était une masse avec différents tons de gris, et beaucoup de détails, beaucoup de choses...

Il a disparu dans un nuage au sol, comme le premier. Mêmes dimensions : une trentaine de mètres. Mais il était beaucoup plus éloigné, et en mouvement. A un moment, j'ai vu le dessous...

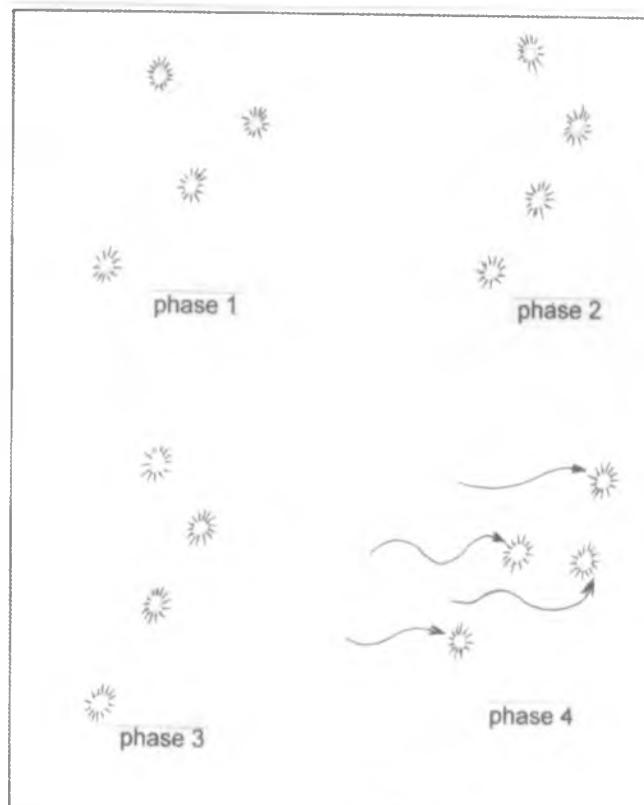
Plus tard dans la nuit, troisième ovni ! Mais pas du tout au même endroit. J'étais à la même fenêtre, j'avais passé la tête dehors. Comme pour les deux premiers, j'ai été obligé de tourner la tête (vers le haut). Deux secondes après, un grand disque a surgi du haut de la tour, sombre, avec seulement une lumière vert fluo, mais pas aveuglante, au centre ; ça a disparu derrière des nuages. (De vrais nuages)...

3° Saint-Raphaël (Var)

Dans le témoignage que voici, la position géographique du témoin, la direction de son regard et le sens de défilement du phénomène suffisent à prouver qu'il a vu tout autre chose que la rentrée atmosphérique. D'ailleurs, si la chose avait défilé en sens inverse, le résultat aurait été le même. M. G.M. nous raconte son expérience :



« ...J'ai été le seul témoin. Le 5 novembre 1990, vers 19 h, Saint-Raphaël a (aussi) été survolé par une « escadrille » de boules lumineuses en formation triangulaire. Je n'ai pu compter le nombre exact de boules, surpris par l'apparition et tant la vitesse était extrêmement rapide, vitesse que je compare à celle d'un chasseur à réaction à très basse altitude. L'observation a donc été de très courte durée (cinq secondes environ), sur une trajectoire nord-sud. La taille était légèrement plus grande qu'une grosse étoile brillante, ainsi que la couleur. J'estime une altitude assez basse, car la perspective de cette formation s'est modifiée par son éloignement. Avant de disparaître, ces boules ont quitté la formation de triangle pour onduler entre elles en créant une sorte de mouvement de vagues, et bien entendu sans aucun bruit !



Je suis un passionné d'aviation, et mes connaissances dans ce domaine font que je confirme que ces objets n'étaient pas des aéronefs de type conventionnel (...). Il se pourrait que ces lumières soient solidaires d'un seul et même objet de forme triangulaire, bien que je n'aie pas distingué de structure, et que ce mouvement ondulatoire ait été un pivotement de l'objet sur lui-même tout en continuant sa rapide trajectoire.

J'ai utilisé une boussole afin de vérifier la trajectoire avec plus de précision, et je confirme qu'elle se situait bien sur un axe nord-sud. »

4°) Paris, boulevard Saint-Marcel

Dans le cas que nous venons de voir, l'idée que le témoin ait pu voir la rentrée (qui, rappelons-le, allait grosso modo de Royan vers Strasbourg) est évidemment insoutenable, et cela nous rappelle, entre autres, le cas de Montreuil-Juigné (60) : là bas aussi, le témoin tournait franchement le dos à la trajectoire de rentrée. On retrouve ce même type de circonstances dans le témoignage d'une dame que nous appellerons simplement par son prénom : Michèle (61).

Vers 18 h 45 ou 50, cette dame roule en voiture rue Jeanne-d'Arc, dans le 13^{ème} arrondissement, dans le sens sud-est – nord-ouest. Elle se rend à la faculté Censier, toute proche, où elle doit être à 19 h, et si possible, un peu avant. Arrivant au carrefour du boulevard Saint-Marcel (où se trouve une statue de Jeanne d'Arc), elle doit s'arrêter à un feu rouge, et là, son moteur cale. Au même moment, elle voit face à elle, au-dessus de la rue Geoffroy Saint-Hilaire (qu'elle doit prendre), une forme triangulaire de bonnes dimensions, portant trois feux de couleurs : un rouge à gauche, un vert à droite, et un bleu au fond, au-dessus de la rue Geoffroy-Saint-Hilaire. La nuit est déjà tombée depuis un moment, et elle a du mal à comprendre à quoi elle a affaire. S'agit-il de feux, qui signaleraient des grues ? Mais il n'y a pas de grues... Elle pense alors : « On dirait une ville flottante ».



Derrière elle, quelqu'un klaxonne. Le feu est redevenu vert, et elle ne s'en est pas aperçue. Or, elle a calé. Elle essaie de remettre en marche, mais n'y arrive pas tout de suite, et quand enfin ça repart, le feu est de nouveau au rouge ! Derrière elle, les gens s'impatientent...

Elle repart enfin, et poursuit son chemin, sans plus regarder cette chose bizarre qui est la cause de l'incident.

Il faut noter que dans cette histoire, notre témoin tourne le dos à ce qui sera, quelques minutes plus tard, la

trajectoire de rentrée de l'engin soviétique. Et la distance qui l'en sépare est de l'ordre de 200 km. Que faut-il comprendre ?

A qui douterait de l'heure de l'incident, et imaginerait que Michèle était tout simplement en retard, on ne peut que répéter que la trajectoire de rentrée se trouvait nettement au sud-est de Paris. Pas au nord-ouest ! Quant à ceux qui refuseraient de prendre ce témoignage en considération, sous prétexte que la chose n'a été vue ni au bon moment, ni dans la direction voulue par la thèse officielle, il faut rappeler, par exemple, l'observation de François Ellul, sur le plateau d'Avron : la aussi, ce n'était ni l'endroit, ni le bon moment : une heure environ avant les autres ! Et les exemples d'observations faites ce soir là, nettement avant ou après le créneau 19h – 19h05, ne manquent pas (62). En voici d'ailleurs une autre, faite à Paris, deux heures et demie après le pic de la vague.

5°) Paris, 19^{ème} arrondissement

C'est vers 21 h 30, donc deux heures et demie après l'afflux massif d'observations, que M. Papin (et, dans une moindre mesure, peut-être, son épouse) furent témoins d'un étrange phénomène.

Etendant du linge sur son balcon qui donne vers l'ouest, au 5^{ème} étage d'un immeuble au 29 rue Mélingue, Mme Papin remarqua un "étoile" qui grossissait, grossissait... Elle prit peur, rentra dans l'appartement, et appela son mari, qui accourut aussitôt.

Près du coin d'un immeuble (n° 14, 16, 18, rue Clavel), un point lumineux grossissait en effet, de façon inquiétante, en perdant de l'altitude. M. Papin pensa à une grosse météorite qui allait s'écraser. Mais la chose s'arrêta sur place, et se transforma en une sphère blanche, parfaitement délimitée, non éblouissante, en partie cachée par une cheminée, à l'extrémité du toit. M. Papin se déplaça de quelques mètres sur son balcon, afin que la cheminée cesse de lui masquer une partie de la chose.

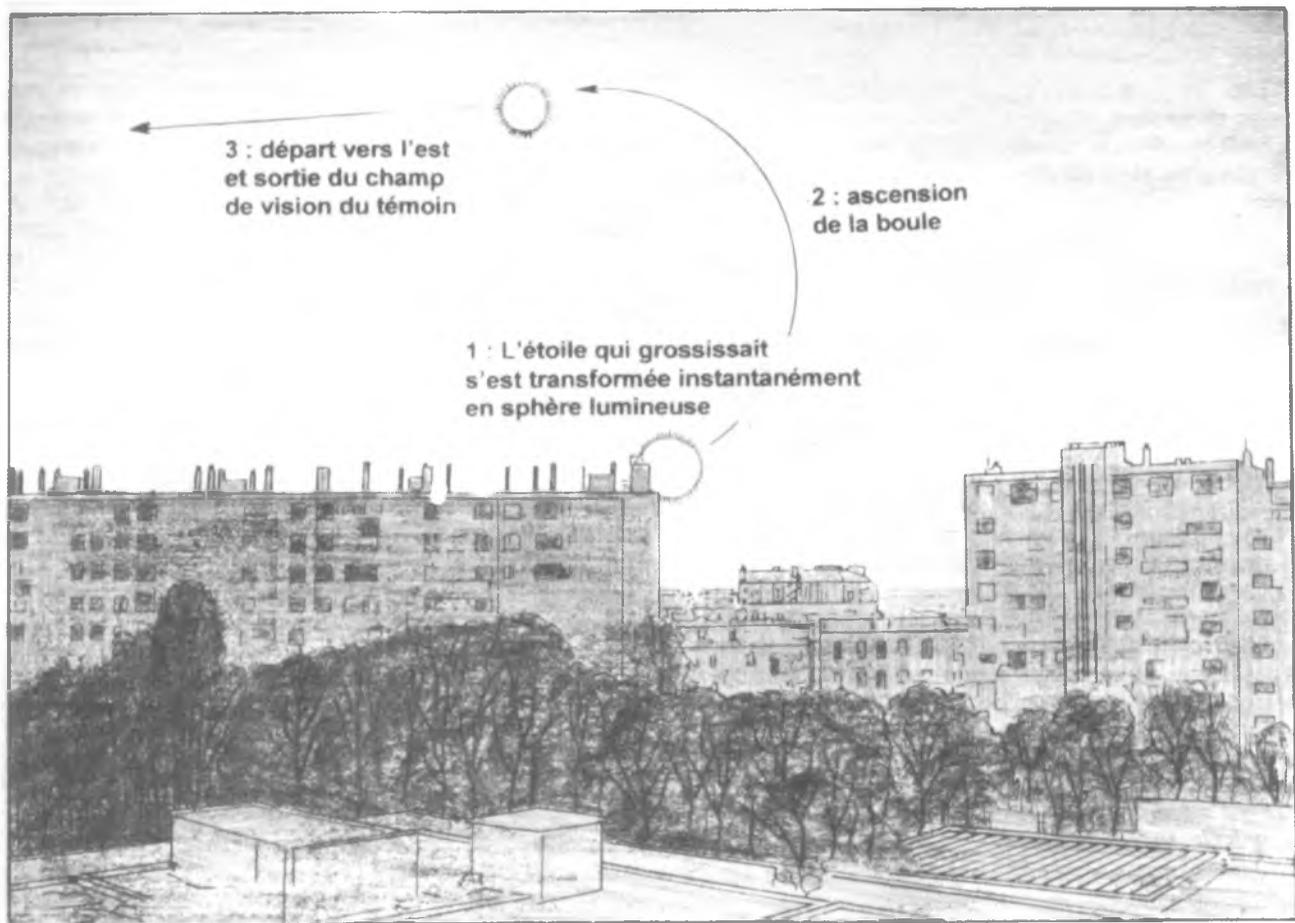
Il estime que, dans ses deux positions successives, il se trouvait respectivement à 110 m et à 113 m de cette cheminée. Il pense que la boule (ou le disque) se trouvait à 10 ou 15 mètres derrière la cheminée, et à 35 m du sol, au-dessus de la rue Clavel. Quant à la boule de lumière, elle pouvait avoir 6 ou 7m de diamètre.

L'immeuble était silencieux. Apparemment, il n'y avait personne aux fenêtres dans l'immeuble voisin. Au bout d'un certain temps (impossible à préciser, en 2003, 13 ans après l'incident : peut-être 5 minutes, peut-être une demi-heure), la boule décrivit une trajectoire d'abord en demi-cercle, tandis que sa taille apparente diminuait (voir dessin en haut de la p. 35). Parvenue au sommet de cette trajectoire semi-circulaire, elle continua à se déplacer vers la gauche, tout en se rapprochant de l'immeuble du témoin, et finalement disparut, masquée par le dernier étage.

M. Papin envisagea un instant de descendre dans la rue, pour tenter de revoir la boule, mais finalement, il n'en fit rien. Il constata que son épouse dormait, ainsi que leurs deux enfants âgés de 12 et 5 ans. Il se coucha, et s'endormit.

Le lendemain, 6 novembre, ni lui, ni son épouse n'évoquèrent l'incident. *Tout se passa comme s'ils l'avaient complètement oublié !* Ce n'est qu'un an ou deux plus tard que M. Papin se souvint de cette soirée du 5 novembre. Il en a aujourd'hui, comme on vient de le voir, un souvenir étonnamment précis.

Etrangement, son épouse, elle, ne souvient absolument pas de cette histoire...

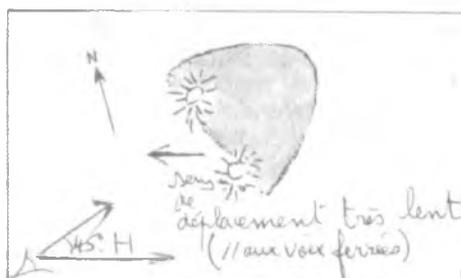


6°) Pontoise (Val d'Oise)

Gérard Deforge a recueilli le témoignage de Mme Ripoll, qui vit, elle aussi, tout autre chose que la rentrée atmosphérique... à moins, bien sûr, que les morceaux de fusée soviétique, s'apercevant qu'ils ont oublié quelque chose, soient capables de revenir en arrière !

L'observation fut faite à 19 h, le 5 novembre, quelques mètres à l'ouest de la gare de Pontoise, au pied des escaliers qui terminent la passerelle venant du parking Canrobert. Elle fut très brève, car la dame était accompagnée de son mari, qui était très pressé.

L'objet, aux contours nets, avait une forme "en tête d'ogive" ? Il ressortait un peu sur le fond déjà noir de la nuit, par une sorte de coloration mauve uniforme. Le plus impressionnant était deux phares, gros comme des lunes,



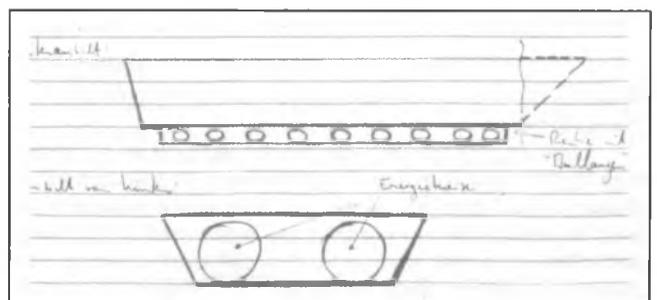
alignés symétriquement à la base de l'objet. Ils émettaient une lumière intense, blanche et diffuse, d'intensité constante.

« Cet objet, visible à 45° environ au-dessus de l'horizon est-nord-est, n'était pas immobile : il avançait très lentement, sur une trajectoire rectiligne, presque parallèlement aux voies ferrées, mais d'est en ouest !

7°) Müllheim (Allemagne)

Müllheim se trouve à 5km seulement de la frontière française, à hauteur de Chalampé (au nord-est de Mulhouse). Le MUFON CES a recueilli le témoignage de M. Markus Jäger, âgé de 31 ans au moment des faits, qui travaille dans le commerce de gros.

Il a illustré par les dessins ci-dessous l'objet qu'il a observé à 19 h 05, c'est à dire au moment où, en France, les observations se comptaient par centaines.



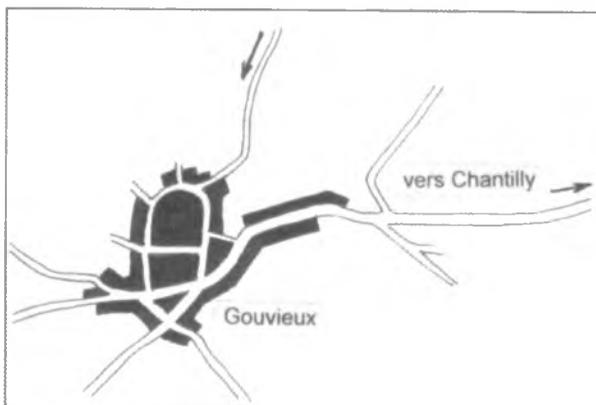
Ces dessins sont suffisamment éloquentes pour qu'il ne soit pas nécessaire de les commenter longuement: ce n'est probablement pas la rentrée de l'engin spatial qui a été observée (de près, si on en juge par la vue en perspective) à Müllheim.

8°) Gouvieux (Oise)

Il est 19 h, à quelques minutes près. M. Marc Boudet, 44 ans, opticien, arrive par le nord à Gouvieux, petite localité située à 4 km à l'ouest de Chantilly. Rue de la Treille, il s'arrête à un feu rouge. Il se prépare à tourner à gauche, donc vers l'est, en direction de Chantilly.

Le ciel est lumineux, sans nuages. On voit très bien les étoiles. Levant un peu la tête, M. Boudet voit soudain apparaître, à environ 45° au-dessus de l'horizon, un objet sombre, qui cache quasiment toutes les étoiles !

C'est un triangle équilatéral dont la base est parallèle à la rue de Chantilly. Cela a l'apparence d'un triangle de 70 m de côté, dont la partie inférieure serait à 70 mètres au-dessus du sol, et qui avancerait (vers la gauche du témoin, donc vers l'est, à environ 10 km/h. Dans le coin inférieur droit (« à l'arrière »), deux faisceaux de lumière blanche sont orientés à 45° vers le bas. Ils ont une longueur bien délimitée (63). Mais ce ne sont pas ces deux tubes lumineux qui attirent le plus l'attention, puisque le témoin précise : « L'objet est visible uniquement parce qu'il cache le ciel et les étoiles ».



« Avant que le feu redevienne vert, l'objet a entièrement traversé mon champ de vision, et je revois donc le ciel et les étoiles comme auparavant. Quand le feu passe au vert, je tourne à gauche et j'observe l'objet par l'arrière. Il s'éloigne (silencieusement) vers Chantilly, c'est-à-dire vers l'est, toujours au-dessus de la rue de Chantilly. Il est visible dans l'axe de la rue (64). Les faisceaux lumineux tronqués sont toujours apparents. »

Le témoin suit ainsi le phénomène sur quelque distance, puis doit se résoudre à faire demi-tour.

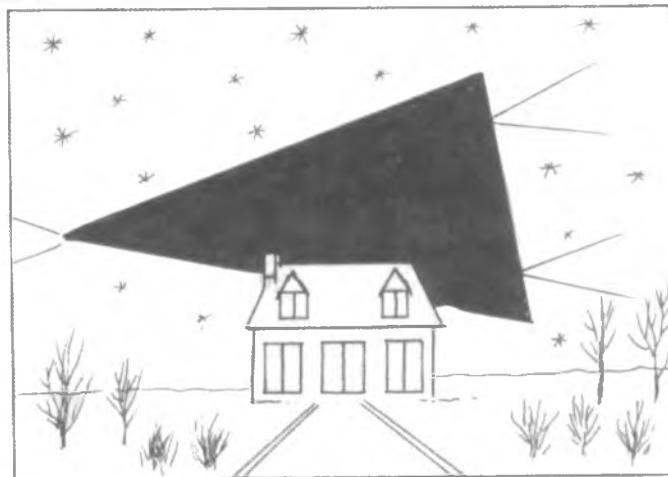
9°) Epernon (Eure-et-Loir)

Voici le récit de M. Louis Brault. Il a nettement vu, lui aussi, ainsi que son épouse, un grand triangle noir qui masquait les étoiles sur son passage.

« Je rentrais de mon travail vers 19 h. Le temps était froid et sec, le ciel étoilé. L'éclairage du lotissement où j'habite devait être en panne. Je lève machinalement les yeux au-dessus de la maison, mais bizarrement, il n'y avait pas d'étoiles à cet endroit-là. Le ciel était obscurci par quelque chose qui masquait les étoiles. Intrigué, je regarde

plus précisément, et constate que quelque chose de très grand, très noir et triangulaire, masque une grande partie du ciel. Je remarque deux phares à l'arrière du triangle, et peut-être un qui semble fouiller à l'avant.

J'appelle ma femme. Elle vient rapidement, et constate la même chose que moi. Cet objet semble avancer très lentement. Il semble mettre plusieurs minutes à survoler le lotissement, sur une distance d'environ 800 m.



Le lendemain, la radio et les journaux parlaient de la rentrée d'une fusée russe dans l'atmosphère, ce qui n'a évidemment rien à voir avec l'observation. »

Le regard de M. Brault était dirigé vers le sud, et le mouvement de la chose se faisait de la droite vers la gauche, donc vers l'est. (C'est là un élément propre à favoriser l'explication par la rentrée. Mais ce grand triangle noir masquant les étoiles –comme à Gouvieux et dans bien d'autres endroits, au même moment- laisse évidemment peu de place à cette hypothèse.

Mme Brault ne confirme pas la présence du phare à l'avant, mais se souvient bien des deux autres.

Pour comparaison, et seulement pour comparaison, voici le compte-rendu d'une observation pour laquelle l'explication par la rentrée atmosphérique a quelques chances d'être la bonne. Elle a été faite à Josnes (Loir-et-Cher), entre Beaugency et la forêt de Marchenoir.

C'est Jean-Michel Farnault qui nous expose le compte-rendu d'une enquête qu'il a faite le 28 janvier 1992, en compagnie de MM. James Touchard et Gérard Pradalier.

Le 5 novembre vers 19 h, M. Roger Berne, en compagnie de son épouse, termine la réception de travaux avec M. Jacques Desrus, entrepreneur de maçonnerie. Les deux hommes sortent dans la cour du domicile de M. Berne. Le ciel est noir, mais très dégagé, sans nuages.

Soudain, quelque chose surgit sur leur droite, au-dessus du toit du garage. M. Berne voit une masse noire, entourée de lumières scintillantes multicolores. Ces lumières sont majoritairement rouges, mais il y a aussi des jaunes et des blanches.

La masse noire porte deux faisceaux lumineux à l'avant, et deux autres à l'arrière : « comme les pieds d'une table qui sont parallèles, mais qui s'écartent vers le bas ».

Ces faisceaux étant dirigés vers le sol, M. Berne s'attend à ce qu'ils éclairent sa terrasse ou son jardin, au moment où l'engin passera au-dessus de lui, mais ils n'atteignent pas le sol. Il en déduit que la source est très éloignée en hauteur.

Les faisceaux ont la couleur blanche d'un projecteur ordinaire ; ils ne s'arrêtent pas de façon nette, mais floue, « un peu comme des faisceaux de projecteurs de défense aérienne, dont on ne distingue pas nettement la fin dans le ciel ».

La forme de l'ensemble est difficile à apprécier, mais d'après la disposition des scintillements, M. Berne distingue une forme allongée dans le sens de la marche. La chose semble de très grandes dimensions. M. Berne estime la taille apparente à « 25 à 30 cm à bout de bras ».

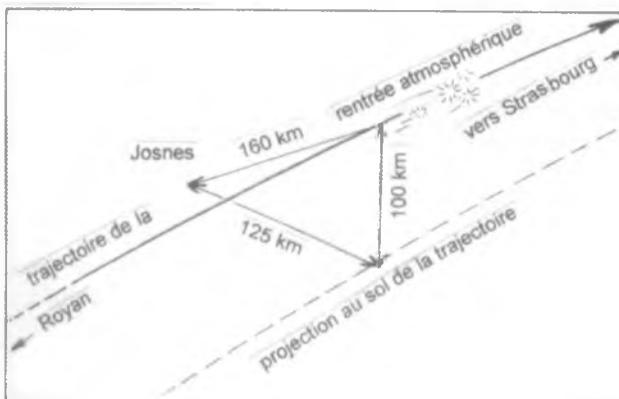
La vitesse angulaire est relativement lente, comparable à celle d'un satellite. L'objet passe, en silence, devant les deux hommes, non pas à la verticale de leur position, mais entre 45° et 60° au-dessus de l'horizon, puis disparaît.

Essayons de nous faire, dans ce cas précis, une idée de ce que peut valoir l'explication officielle, donnée publiquement comme globale (65), sans la moindre réserve quant à d'éventuelles observations qui auraient pu être faites simultanément et qui seraient d'une autre nature.

Deux données sont capitales : la direction du regard des témoins et le sens de défilement du phénomène. Fort heureusement, dans le cas de Josnes, nous avons ces données : les témoins avaient leur regard tourné vers le sud, et la chose a défilé de leur droite vers leur gauche, de l'ouest vers l'est.

Ces indications sont-elles compatibles avec l'explication officielle ? Oui, elles sont –à première vue– assez compatibles, puisque nous connaissons avec une bonne approximation la trajectoire de rentrée : Royan-Strasbourg, à une altitude (lentement décroissante) d'une centaine de kilomètres.

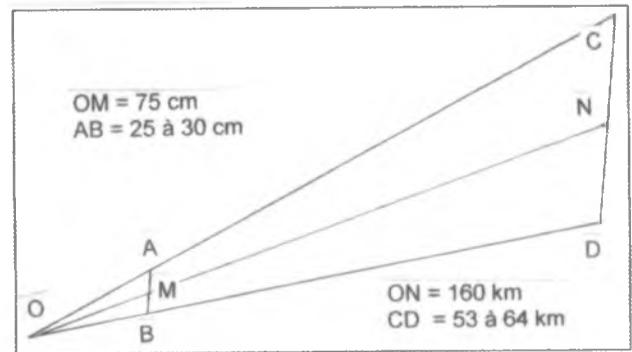
Mais poursuivons. Il est facile de calculer la distance entre Josnes et l'engin soviétique, lorsqu'il est passé au plus près des témoins. Sur la carte, la distance de Josnes à la ligne Royan-Strasbourg est de 125 km. Le morceau de fusée était à 100 km d'altitude (à quelques kilomètres près). Le théorème de Pythagore, ou même un simple petit croquis à l'échelle, nous donne la distance Josnes-engin soviétique : 160 km. Quant à la hauteur sur



l'horizon (lors du passage au plus près), c'est l'angle dont la tangente est $100/125 = 0,8$. C'est à peu près 39°. On n'est pas dans l'intervalle indiqué par M. Berne (45 à 60°), mais l'écart n'est pas choquant. On sait combien il est difficile d'apprécier "à l'estime" une hauteur angulaire.

Reste à utiliser l'indication de taille apparente : 25 à 30 cm à bout de bras. A 160 km de distance, cela nous donne : de 53 à 64 km. C'est colossal.

Peut-on réellement imaginer que le spectacle pyrotechnique provoqué par l'échauffement d'un simple morceau de métal (66) soit étalé sur une soixantaine de kilo-



mètres ? C'est difficile à concevoir. De plus, en réponse à une demande écrite de Jean Sider, le NORAD, en la personne de Scott W. Johnson, de l'USSPACECOM, lui a précisé par courrier que les descriptions fournies par les témoins avaient peu de chances de se rapporter à une rentrée atmosphérique, qui se présente généralement sous un aspect comparable à celui d'une météorite, ou d'un essaim de météorites. (Voir LDLN 338, pp. 4 et 5)

Quant aux quatre « pieds de table lumineux », et plus généralement, à l'aspect du phénomène observé à Josnes, on peut s'en étonner. D'autres descriptions, fournies par divers témoins de la même région, par exemple celle de Huisseau-sur-Cosson (LDLN 303, p.32) sont tellement différentes, qu'on peut légitimement se demander si tous ces témoins ont réellement observé la même chose.

Certains penseront que l'énormité de la masse de débris incandescents (entre 53 et 64 km de long !) s'explique par un phénomène psychologique bien connu : la surévaluation des dimensions apparentes. Peut-être... Disons qu'hormis l'indication de taille apparente rien, dans ce cas de Josnes ne permet d'écarter l'explication officielle. On ne peut donc guère le considérer comme une "pièce à conviction". Il fallait néanmoins l'exposer, car il est représentatif d'un très grand nombre (plusieurs centaines) d'observations faites le soir du 5 novembre, qui peuvent effectivement se rapporter à la rentrée, ou pour lesquelles il est pratiquement impossible de conclure. En ne considérant que les autres observations (celles qui constituent d'excellentes pièces à conviction), on se ferait une idée trop simple des événements de ce soir-là. La vérité est que les vraies preuves du "parasitage" sont mélangées avec une multitude de témoignages qui, à première vue, ne posent pas trop de problème d'interprétation : ils se produisent au moment de la rentrée, et respectent assez bien l'orientation de la trajectoire.

En oubliant cet aspect de la question, on laisserait de côté un caractère essentiel du phénomène : beaucoup d'indices laissent à penser qu'il ne se montre que masqué, ou dans des circonstances troubles. Ce pourrait être l'effet d'un système de camouflage très subtil.

Références : LDLN 303 à 306, 308 (p.39), 309, 310, 313, 318, 338, 350, 351, 359, 360 et 362.

Notes :

59 : Dix-sept ans après les faits, il n'est sans doute pas trop tard pour vérifier aux sources une bonne partie des témoignages qui indiquent la présence, ce soir-là, d'autre chose que la rentrée atmosphérique. Nous ignorons pourquoi ce travail n'a pas été fait, alors que la France était dotée, pendant toutes ces années, d'un organisme officiellement chargé d'étudier les ovnis. LDLN n'a à aucun moment été sollicitée pour fournir le moindre renseignement destiné à faciliter une contre-enquête. Au contraire, chaque fois que nous avons tenté d'attirer l'attention sur le problème, l'explication officielle est la seule réponse que nous ayons obtenue.

60 : voir LDLN 350 (avec rectificatif dans le 351)

61 : C'est cette même personne qui a vécu la petite aventure relatée dans LDLN 373, p.44, sous le titre "histoire vraie".

62 : On trouve en p.56 du rapport n° 11 (1993) du MUFON CES (ouvrage en langue allemande) la brève mention d'une observation faite à "Kelkheim" (en fait, très probablement Kehlheim), vers 17 h25 ou 17 h 30, donc une heure et demie avant le gros de la vague. De plus, nous avons publié (LDLN 360, p. 26) une observation faite sur le périphérique, entre 0 h 30 et 1 h du matin, dans la nuit du 5 au 6 novembre, six heures après le pic d'observations.

63 : Ce détail rappelle diverses descriptions de phénomènes observés au même moment, comme Brétigny-sur-Orge, Gretz-Armainvilliers, Vergt-de-Biron, etc.

64 : La rue n'est pas rectiligne, mais son orientation générale est à l'azimut 80°. La rentrée se trouvait loin de là, vers le sud.

65 : voir la grande presse du vendredi 9 novembre 1990 et des jours suivants.

66 : Jean Sider a obtenu du NORAD un renseignement selon lequel l'objet rentrant aurait été non pas un étage de fusée, mais un simple élément de jonction entre le troisième étage et la charge placée sur orbite.

35. la mission STS 48, 15 septembre 1991

Des pièces à conviction peuvent aussi nous venir de la conquête spatiale. Lors de la mission STS-48 de la navette Discovery, une caméra embarquée a filmé des objets de petites dimensions évoluant autour de la navette. La NASA a rapidement fourni une explication triviale, disant qu'il s'agissait de particules de glace arrachées à l'enveloppe extérieure de l'engin. Des ufologues ont alors fait observer que les trajectoires (courbes et, dans un cas au moins, anguleuses) de ces "particules" n'étaient pas en accord avec cette explication. La NASA a alors prétendu que c'était la mise en marche d'une des micro-fusées utilisées pour orienter la navette dans l'espace qui était la cause de ces anomalies de trajectoires. Ses contradictoires trouvant de nouvelles failles dans l'explication, la NASA a ensuite prétendu que la sublimation de particules de glace pouvait créer des forces capables d'incurver les trajectoires, produisant l'effet observé.

Une controverse d'un haut niveau scientifique s'est ainsi développée. Elle semble aboutir à la faillite des explications fournies par la NASA. Ce sont ainsi des objets non identifiés qui auraient été filmés par la caméra. Le niveau élevé des deux sources que nous citons en référence suffit à prouver que la notion d'ufologie scientifique n'est pas une fiction. Du moins, pas partout...

Références :

Article de Lan D. Fleming (de Muniz Engineering, Houston, Texas) dans *Journal of UFO Studies*, nouvelle série, vol. 9 (2006)

Etude du Dr John Kasher dans *UFO Journal* (la revue du MUFON) n° 316, p. 10, et sur internet : <http://ufoweb.free.fr/sts48.htm>

36. la vague de la nuit du 30 au 31 mars 1993

Nous avons évoqué les événements de la nuit du 30 au 31 mars dans nos numéros 317 et 318. On se souvient sans doute du témoignage extraordinaire de deux gendarmes qui, à 2 h 20 du matin, à la sortie

sud de Saint-Clair-sur-Rhône, avaient observé d'assez près (environ 250 m) une sorte de « TGV » passant à très basse altitude au-dessus d'un bâtiment industriel. A lui seul, ce témoignage indiquait assez clairement que l'explication donnée par le SEPRA (une rentrée atmosphérique) était tout aussi « valable » que dans le cas du 5 novembre 1990.

Ayant appris, en mars de cette année, que Nick Pope, l'ancien responsable du Ministère de la Défense (MoD) britannique chargé des affaires d'ovnis, attachait beaucoup d'importance à des observations multiples faites, dans le ciel du Royaume-Uni, au cours de cette même nuit du 30 au 31 mars 1993, Luc Chastan s'est aussitôt penché sur ce phénomène alors vieux de 14 ans. Il a fait des découvertes plus qu'intéressantes, qui montrent que cette vague d'observations s'apparente beaucoup à celle du 5 novembre 1990.

Voici le début, et le début seulement, du rapport rédigé par Luc Chastan. On en trouvera la suite dans LDLN 389.

Pour Nick Pope, il était indéniable que cet événement, même s'il était parasité par la rentrée atmosphérique d'une fusée russe, représentait un événement OVNI majeur pour son pays. Le problème est que cette nuit-là, il y eut aussi un grand nombre d'observations en France, et que les conclusions du SEPRA étaient sans équivoque : « rentrée atmosphérique ». Comment les deux « Messieurs OVNI » officiels de ces deux pays pouvaient-ils être ainsi en désaccord complet ? Y avait-il des phénomènes, de l'autre côté de la Manche, qui n'avaient pas eu lieu sur notre territoire, qui fassent ainsi pencher la balance ?

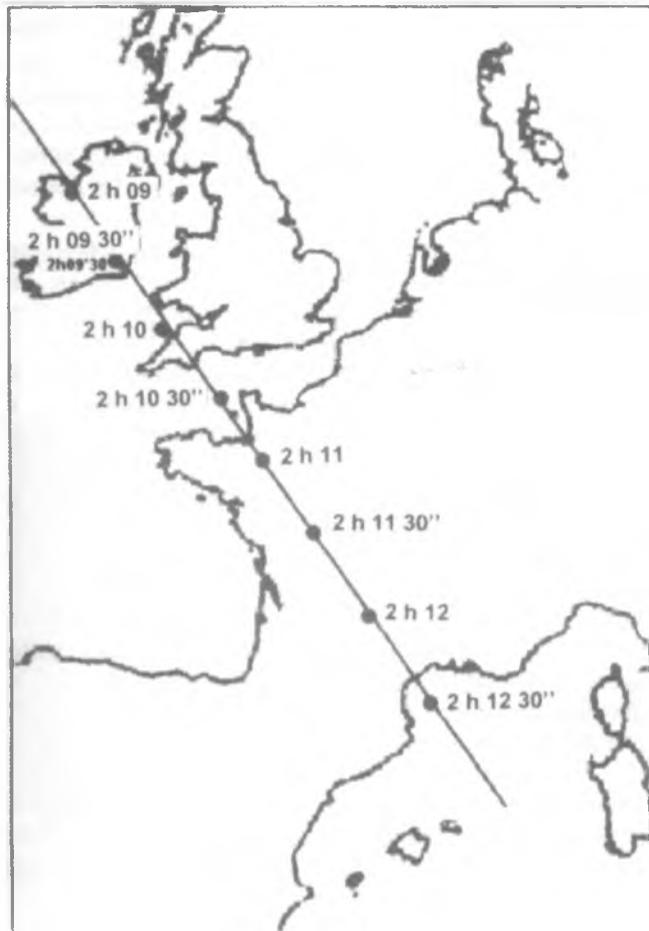
Je profitai de la mise en ligne des dossiers du GEIPAN pour essayer de retrouver le dossier français de cette nuit-là. Surprise: sur le site de cet organisme, même si l'année 1993 était largement divulguée, aucune trace de cette journée ! (Nous verrons par la suite qu'en fait, il existait un seul rapport mis en ligne). La situation me parut incongrue : comment se faisait-il que rien n'apparaissait au GEIPAN sur cette vague d'observations ? Surtout que la plus grosse partie des témoins, d'après les quelques infos alors en ma possession, étaient des gendarmes, et que de plus, l'explication étant trouvée et connue, le directeur du SEPRA évoquait dans les journaux la possibilité de réaliser une étude sur la similitude des témoignages, à partir de cet événement. Il n'en fallut pas plus pour m'inciter à essayer de comprendre ce qui avait pu se passer cette nuit-là. En quelque temps, je me rendis compte, tout d'abord, que cet événement n'eut pas lieu seulement dans les cieux du Royaume-Uni et de la France, mais aussi dans ceux de l'Irlande, de l'Espagne, et possiblement de la Belgique et de l'Italie, bien que pour l'instant, je n'aie trouvé que des évocations sans aucun compte-rendu. De plus, d'autres observations eurent lieu en marge de cette nuit, en Israël et aux Etats-Unis, mais aussi en France. Au final, je retrouvai la trace de pratiquement

une centaine de témoignages répertoriés. Je pus, grâce à l'amabilité de deux ufologues et à la mise à disposition du rapport complet, côté anglais, en retrouver à peu près 80, ce qui permet de se faire une idée de ce qui s'est passé cette nuit-là.

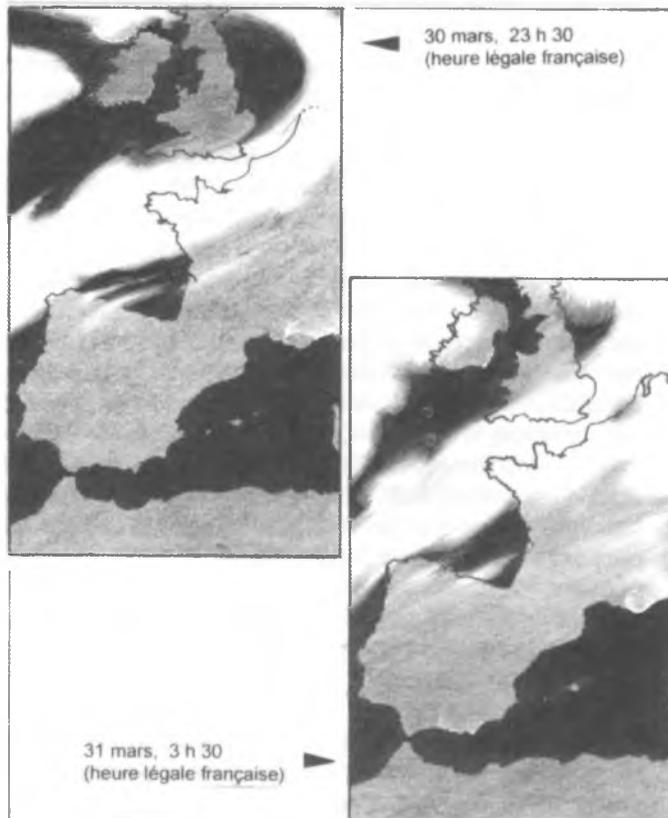
Restait alors à savoir s'il s'agissait d'une rentrée atmosphérique uniquement, ou aussi d'un phénomène OVNI parasitant cette dernière. Je n'étais pas au bout de mes surprises.

La première chose que j'entrepris fut de retrouver les données concernant cette rentrée atmosphérique. L'objet qui pénétra cette nuit-là dans l'atmosphère terrestre était le deuxième étage d'une fusée Tsyklon-2. L'engin avait été lancé dans la journée du 30 mars 1993, vers midi. Sa forme était, bien sûr, cylindrique, d'un poids de 4 200 kg, d'une longueur de 9 mètres pour un diamètre de 3 mètres. Ses numéros d'identification auprès du NORAD sont 1993-18 B (22586). De là, je pus me procurer les données TLE de suivi par cet organisme, qui pouvaient me permettre de reproduire, grâce à un logiciel d'orbitographie, la trajectoire de cet objet. Il est à noter au passage que cette trajectoire correspond pratiquement à celle qui avait été calculée, sur la base des témoignages, dans LDLN 317, par Joël Mesnard.

(NDLR : « calculée » est un bien grand mot ! Disons plutôt que je l'avais... pifométrée, en faisant la synthèse des indications géométriques fournies par les divers témoins, et en tenant compte de l'indication d'un passage au zénith à Panazol. Les méthodes archi-rudimentaires peuvent parfois donner des résultats convenables... la preuve ! J.M.)



Autre vérification qui s'imposait : quelles étaient les conditions de nébulosité sur l'Europe ? Une visite rapide aux archives d'images satellite permettait de s'en faire une idée. Le ciel d'Irlande était dégagé, ainsi qu'une partie du Royaume-Uni. Une écharpe de nuages recouvrait la Manche, le Sud-Est de l'Angleterre, la Bretagne, la Normandie, le Nord et la Champagne. La région parisienne bénéficiait d'une éclaircie, et le reste du pays était largement découvert.



l'état du ciel sur la zone concernée par la rentrée, d'après des images Météosat en infra-rouge, communiquées par l'Université de Dundee : en haut, le 30 mars à 22 h 30 TU ; en bas, le 31 mars à 2 h 30 TU, soit respectivement 23 h 30 et 3 h 30, heure française.

Sur cette base, il restait à vérifier les témoignages, pour voir s'ils pouvaient correspondre à cette rentrée atmosphérique. Première surprise : sur le Royaume-Uni, la France et l'Espagne, si une grosse partie des témoignages correspondent bien au créneau horaire, il en existait d'autres, qui ne correspondaient pas à ce dernier, mais se rapportaient à des événements qui s'étaient passés avant ou après la rentrée !

Avant l'heure, ce n'est pas l'heure...

Incriminer une rentrée atmosphérique pour l'ensemble des témoignages d'une nuit est une chose, mais encore faut-il que ces derniers respectent au moins l'heure de cette rentrée. Cette dernière s'est produite entre 02 h 09 et 02 h 12 du matin, heure

française. Comment expliquer, alors, les témoignages qui interviennent avant cette courte période ?

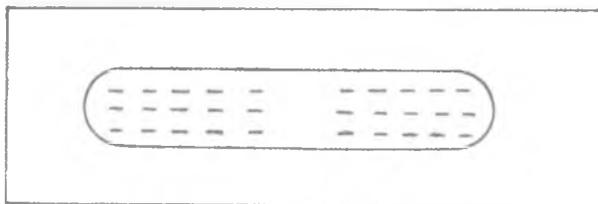
Le premier témoignage pour cette journée arrive d'Espagne pratiquement 22 heures avant le retour dans l'atmosphère du deuxième étage de la fusée russe. En effet, le 30 mars à l'aube, plusieurs personnes observent à Barbera de la Conca (au nord de Tarragone) un objet de grandes dimensions, qui s'élève derrière des arbres. Sur le lieu supposé de l'atterrissage, on allait trouver trois petites traces en forme de coin, de 10 cm sur 5, disposées à 13 m les unes des autres, formant un triangle équilatéral.

Ensuite, direction : le Royaume-Uni. L'heure de la rentrée approche, mais il n'est que 21 heures quand un premier témoin sortant dans son jardin, à Lydeard St Lawrence, au nord de Bishops Lydeard, dans le Somerset, observe une formation triangulaire de trois objets formés d'une lumière brillante plus grosse qu'une étoile, approximativement au nord-ouest de sa maison. Cela évoque pour lui des balles de golf : deux sur le dessus, et une troisième immédiatement dessous. De l'objet inférieur, un rayon lumineux semble éclairer vers le bas, avec un angle de 45 degrés. Le témoin observera ces objets pendant à peu près trois heures, et sa fille confirmera l'observation.

Une femme à Kington St Mary, tout près aussi de Bishops Lydeard, observe à 22 h deux objets brillants, blanc-orange, venant du nord-ouest. Ils passent juste au-dessus de la ville de Bishops Lydeard, semblent stationner pendant é à 3 minutes ; ensuite, le témoin perd de vue les objets, qui passent derrière des nuages. Tout cela se passe en silence.

Il est toujours 22 h quand un policier et un groupe de scouts qu'il accompagne observent à Quantock Hills, dans le Somerset, deux larges objets ressemblant à « deux Concorde volant l'un à côté de l'autre et se joignant ensuite ». Ces objets, venant du nord-ouest, passent sur la gauche du groupe, et disparaissent vers le sud-est, au bout de 2 ou 3 minutes. Ils se déplacent à vitesse constante, mais pas très vite, et portent plusieurs lumières blanches.

Nous restons dans la même ville de Bishops Lydeard, où un nouveau témoin, se trouvant devant sa maison, note un objet brillant approchant du sud, à 23 h 30. Bras tendu, cet objet a la taille d'un briquet Zippo. Deux fois trois rangées de lumières (en tout, une trentaine) sont visibles, en 2 fois 3 rangées de cinq. La vitesse est comparable à celle d'un avion, et



l'objet de Bishops Lydeard, à 23 h 30 (MoD)

l'objet semble se trouver à haute altitude. L'observation dure quinze minutes, et le témoin peut

comparer avec un avion qui passe au même endroit, 5 minutes plus tard. A peu près à la même heure, un autre témoin se trouvant à Taunton, dans le Somerset, observe deux lumières blanches, apparemment reliées entre elles, volant en parallèle, très rapidement, vers l'est, sans aucun bruit.

Le dernier témoignage vient de Milverton, dans le Devon. Il est encore 23 h 30, le 30 mars (tandis qu'en France, c'est déjà le 31, et il est 0 h 30), quand un témoin observe deux groupes de lumières volant côte à côte. Cela ressemble à deux objets portant trois lumières positionnées en triangle, volant très vite et visibles pendant deux minutes, avant de disparaître vers le sud-ouest.

N'oublions pas le témoignage de ce monsieur qui, vers 23 h 10, promenait son chien, à Wadebridge, en Cornouailles. Il observe deux lumières brillantes, qu'il prend tout d'abord pour des étoiles, vers l'ouest. Mais ces étoiles bougent ! Elles se déplacent vers l'est, à haute altitude, passant au-dessus du témoin ; celui-ci entend alors un léger bruit, qu'il ne parvient pas à identifier. Ce qui l'étonne le plus est l'absence de feux de signalisation.

Toutes ces observations seront "expliquées" par les sceptiques anglais comme étant deux hélicoptères Seaking en manœuvre dans la zone couvrant le Somerset, le Devon et la Cornouaille. Ces gens n'expliquent pas l'étrange description de Bishops Lydeard, ni comment ces engins ont pu parcourir de telles distances en si peu de temps. Les deux hélicoptères sont attestés par l'armée, dans le rapport du MoD, et sont bien pratiques, même s'ils n'expliquent pas tout.

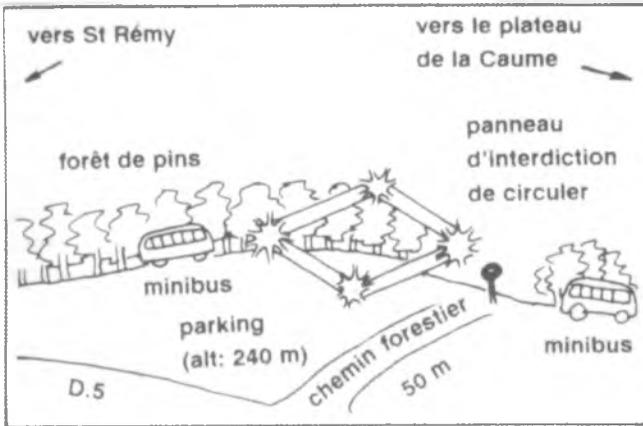
Ils n'expliquent pas, notamment, l'observation faite à Peniston, dans le Sud Yorkshire (donc très loin de la zone survolée par les deux engins de l'armée) : à 22 h 30, un témoin observe pendant 5 minutes un objet décrit comme un fond de verre, avec deux séries de lumières brillantes le long de ses côtés. Le témoin précise qu'il ne peut pas distinguer autre chose, à cause de l'intensité de ces lumières, l'objet se trouvant à peu près à deux cents mètres de lui. Le phénomène s'approche, puis tourne au-dessus d'un bois, avant de disparaître à sa vue.

Dans la même région, à Bradway, près de Sheffield, à 23 h 40, c'est un triangle, portant une lumière rouge en son centre, qui est observé pendant 20 secondes.

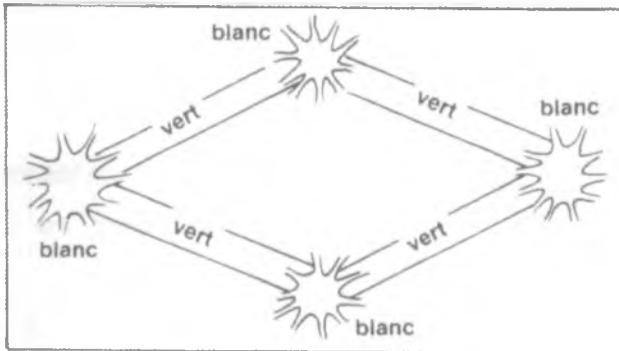
Il sera difficile aussi d'accuser les deux hélicoptères pour les observations, par plusieurs témoins, d'un objet volant dans la zone de Vallgorguina, au nord de Barcelone, vers 22 h 30 (témoignages donnés en direct lors d'une émission de radio locale). Difficile aussi d'incriminer les deux hélicoptères pour ce témoignage, toujours le 30 mars, vers 23 h, près de Saint-Rémy-de-Provence. Le voici, résumé de LDLN 318, pp. 13 et 14 :

Les deux témoins sont en voiture, sur la D. 5, descendant des Alpilles vers Saint-Rémy. Arrivant près d'un parking situé sur un col, ils observent sur leur droite une lumière blanche et verte éclairant le parking en avant de la forêt de pins. Le chauffeur,

impressionné, préfère continuer sa route, mais l'objet se met à les suivre, au ras du sol, pendant vingt secondes. Il disparaîtra en prenant une autre vallée que celle suivie par la route. Les témoins font demi-tour et remontent sur le parking, où plus rien n'est visible, sauf deux camping-cars garés là. Le phéno-



mène avait été observé entre les deux véhicules. Il se présentait comme un genre de losange avec une lumière blanche à chaque coin, les côtés étant verts.



le grand show...

Mais les choses sérieuses allaient bientôt commencer, le deuxième étage de la fusée russe approchait des côtes européennes, et tout était prêt pour le grand show. Les témoins vont être nombreux, composés essentiellement –aussi bien de l'autre côté de la Manche que sur le continent – de policiers, gendarmes et militaires. L'avantage d'une rentrée atmosphérique est qu'elle explique facilement l'ensemble des témoignages d'un moment précis. S'il y a d'autres observations, qui ne correspondent pas, tant pis, elles seront englobées dans l'explication unique. Pourtant nous avons vu que plusieurs témoins ont bien observé quelque chose au cours de cette nuit-là, mais à des heures bien trop avancées pour qu'on puisse réduire la nuit du 30 au 31 mars à une seule et simple rentrée atmosphérique. Nous allons voir aussi qu'en ce qui concerne les événements pouvant être reliés plus directement au retour dans l'atmosphère de ce deuxième étage de fusée russe, tout n'est pas clair.

Mais étudions tout d'abord deux autres témoignages, l'un venant du Pays de Galles, où un témoin observe à Haverfordwest deux lumières brillantes, laissant derrière elles des traînées, qui traversent la baie de St Brides, du nord vers le sud. Il est alors 01 h 15. En fait, il est possible que le témoin décrive la rentrée atmosphérique, même si l'heure ne semble pas correspondre. En effet, il est étonnant que la description faite ici corresponde à l'ensemble des autres descriptions pouvant être attribuées à cette rentrée, mais exactement une heure avant. Comme le week end précédent avait vu un changement d'heure, entre l'heure d'hiver et celle d'été, il est possible que notre témoin n'ait pas eu encore le réflexe de la nouvelle heure, ou qu'il ait omis de régler sa montre. Pourtant, la trajectoire ne semble pas correspondre : en effet, le témoin décrit cette rentrée comme traversant la baie du nord au sud en 25 secondes, avec la Lune en arrière-plan.

Le second témoignage émane de l'aéroport de Bristol où, là aussi, la description semble coller parfaitement avec la rentrée atmosphérique, mais avec 15 minutes d'avance, puisque l'heure du phénomène serait 01 h 55. Y aurait-il eu une erreur d'heure dans le compte rendu fait par le contrôle aérien de l'aéroport de Lulsgate ? C'est possible, car en fait, ce n'est pas ce contrôle aérien qui signale directement l'observation de deux objets de type météorite, de couleur orange et blanc, laissant une traînée. Il se fait seulement l'écho d'observations faites par des mécaniciens et d'autres personnels de l'aéroport. Le rapport ayant été rédigé à 8 h 25, le 31 mars, une erreur de quinze minutes est envisageable.

En fait, les premiers spectateurs de la rentrée sont un groupe de cinq militaires à bord d'un hélicoptère Dauphin en vol au-dessus de l'Irlande. Ils vont assister à ce qui correspond à la description du début d'une rentrée atmosphérique. L'hélicoptère vole à 1 500 pieds, à une vitesse de 260 km/h quand, se trouvant à 16 km à l'est de Mullingar, l'œil du mécanicien est attiré par un flash initial, puis deux des servants de l'appareil observent une lumière dans leurs deux heures, à une distance estimée de 10 à 15 miles. L'ensemble du groupe suit alors des yeux deux lumières blanches passant sur un plan horizontal, des deux heures de l'appareil vers ses huit heures (soit du nord-ouest vers le sud-est). L'un des hommes étant équipé de lunettes de vision nocturne aperçoit quant à lui deux traînées à l'arrière des lumières. Aussitôt, contact est pris avec le contrôle aérien de Dublin, qui ne note aucun autre appareil sur la zone, mais la conversation est entendue par le pilote du vol 961 de la Iona Airways, allant de l'Europe vers l'Irlande, en train de passer au-dessus de la côte sud-ouest du Pays de Galles et volant à 20 000 pieds. Il confirme que deux lumières allant très vite coupent aussi son chemin, approximativement du nord vers le sud.

D'autres témoignages proviennent d'Irlande. L'un d'eux vient de Innis où, vers 02 h 05, deux lumières brillantes sont observées, traversant le ciel et volant en parallèle, du nord-ouest vers le sud-est. Des traînées de vapeur sont discernables. Chose

d'Angleterre. A partir de là, les témoignages proviennent de presque toute la France, et les journaux régionaux en feront plusieurs comptes-rendus. Les objets sont vus en région parisienne, dans l'Eure-et-Loir, en Charente, Deux-Sèvres, Gironde, Haute-Vienne, Lot-et-Garonne, Hautes-Pyrénées, Haute-Garonne, Ariège, Aude, Tarn, Hérault, Cher, Nièvre, Saône-et-Loire, Rhône, Ain, Loire, Haute-Savoie, Isère, Ardèche, Drôme, Bouches du Rhône, pour les témoignages retrouvés. Vu l'heure avancée, les témoins sont souvent des gendarmes en patrouille. Pratiquement toujours, les témoins observent deux boules volant en parallèle. Ces boules sont généralement blanches, avec des traînées orange. La direction est sensiblement souvent la même : nord-ouest vers sud-est. Du moins, c'est ce qu'une lecture rapide semble montrer.

coupent : deux boules blanches « de la taille apparente d'un ballon de football » (sic), qui se suivent avec chacune une traînée lumineuse blanche. Par contre, à St-Michel-sur-Orge, ce sont deux lumières rougeâtres, se déplaçant lentement, avec une traînée visible à un moment sous l'une d'elles. L'objet est vu d'abord plein ouest, se dirigeant vers le sud. Il semble légèrement tourner vers la gauche, soit vers le sud-est. Durée : 15 à 25 secondes. En dehors de la différence de couleur des lumières et de traînées moins visibles, là encore, cela semble correspondre à la rentrée.

Passons au Sud-Ouest. Là encore, beaucoup de témoignages ressemblent à ceux provenant de Grande-Bretagne, mais quelques différences interviennent. A Panazol, en Haute-Vienne, le témoin observe, à l'horizon nord-ouest, comme deux étoiles



De nombreux journaux régionaux se feront l'écho des observations.

Pourtant, quand on reprend en détail toutes ces observations, tout ne colle pas si bien. Problèmes de forme, problèmes de trajectoire, problèmes de comportement se font jour, qui ne cadrent plus avec la rentrée atmosphérique.

Malheureusement nous n'avons pas pu retrouver tous les témoignages évoqués dans diverses sources journalistiques ou provenant d'enquêtes réalisées auprès des gendarmeries. Mais nous avons entre les mains une cinquantaine d'entre eux.

En région parisienne, deux témoignages, à Veneux-les-Sablons et à Pontault-Combault, se re-

filantes qui progressent en parallèle, droit vers sa maison, à une vitesse légèrement supérieure à celle d'un avion de ligne. Les deux objets, suivis de panaches lumineuses, passent pratiquement à son zénith, et disparaissent, cachés par le toit de la maison. Témoignage intéressant, car effectivement, la reconstitution de trajectoire fait passer la rentrée atmosphérique pratiquement au zénith de ce bourg. Par contre, à l'aérodrome de Bel-air, près d'Angoulême, il n'est plus question de deux boules volant en parallèle, mais, pour quatre témoins, d'un objet en forme de cigare possédant une grosse lumière à l'avant et à l'arrière, comme un réacteur projetant un panache rouge orangé. Même observation à Rouillac, cette fois par deux gendarmes. Un Bordelais se trouvant au

dernier étage d'un immeuble du cours Victor Hugo voit une forme elliptique, très sombre, projetant deux grands jets de lumière « comme des projecteurs de cinéma ». L'altitude lui semble basse, et la trajectoire va du nord-ouest vers la Garonne. A Orlut, en Charente, les deux témoins observent deux espèces de traînées très lentes. On commence à s'éloigner, avec ces témoignages, des deux boules volant en parallèle avec traînées. Bien sûr, on peut rétorquer qu'une rentrée atmosphérique change d'aspect au cours de sa progression, mais comment est-il possible alors que d'autres témoins, sur la même région, donnent la description des deux boules blanches volant en parallèle ? Cette description nous est fournie par six pompiers en intervention sur un feu de paille près d'Angoulême, par deux témoins aux usines Ford de Blanquefort, et par le pilote d'un bateau dans l'estuaire de la Gironde, au niveau de Pauillac. Un peu plus loin, dans le Lot, même description de deux objets, ainsi que près de Blagnac, par un routier qui alerte ses collègues au moyen de la CB, à Revel, à Castelnaudary par plusieurs fonctionnaires de police. A Tournefeuille, près de Toulouse, c'est un gardien de nuit qui observe deux boules lumineuses se déplaçant parallèlement, du nord-ouest vers le sud-est, laissant des traînées couleur or; entre ces traînées et les boules, il voit un espace sombre où se trouvent « de nombreuses étincelles ou gerbes lumineuses ». Même description à Agen, Marmande, Carcassonne. Par contre, à Bagnères de Bigorre, les témoins ne voient plus qu'un long tube, et à Pamiers, ce n'est plus qu'une boule lumineuse suivie de fils lumineux et d'étincelles.

Pourquoi certaines descriptions ne cadrent-elles pas avec l'aspect général que semble avoir la rentrée atmosphérique, depuis l'Irlande jusqu'à Carcassonne ? Autre détail étrange : les témoins de Blanquefort ont nettement vu une des boules infléchir sa course, et descendre vers le sol, au point que les deux témoins pensent qu'elle va s'écraser dans les marais de Bruges. Ainsi, malgré une majorité de témoignages concordants, quelques détails étranges commencent à apparaître.

Mais les observations ne se limitent pas au Sud-Ouest. Beaucoup de témoins vont aussi découvrir un étrange spectacle en Rhône-Alpes et en Provence. Là, des observations ne vont plus correspondre du tout à la description de la rentrée atmosphérique. Ce n'est plus seulement l'aspect qui va être différent, c'est la trajectoire elle-même. Et il s'agit plutôt des témoignages recueillis directement par les ufologues, souvent auprès de la gendarmerie.

Commençons par des observations recueillies en Saône-et-Loire, par l'ALEPI. A Montceau-les-Mines un témoin voit trois boules orange disposées en triangle, avançant d'un seul bloc, suivies de panaches blancs. A Ouroux-sur-Saône, un témoin observe deux traînées assez importantes... A Louhans, place de La Libération, cinq gendarmes observent ce qui est pour eux « un immense objet de 60 m de long sur 10 m de large, ayant deux gros yeux rouges à l'avant et deux feux blancs, décalés, à l'arrière, possédant chacun une traînée ». L'ensemble paraît être à basse altitude, survolant les caténaires de la voie ferrée. Il passe au-dessus des toits, les gendarmes se rapprochent de la voie ferrée pour essayer de revoir la chose... mais tout a disparu. Dans ce cas, il semble bien que nous retrouvions notre rentrée, le sens de déplacement correspondant bien. Notons que les gendarmes rempliront un PV relatant leur observation, sous le numéro 283/93 du 31 mars 1993.

Gagnez du temps !

Pour contacter LDLN, envoyez de préférence un courrier postal, comme au bon vieux temps. En effet, notre messagerie sur le site ldln.net est saturée depuis cet été. N'oubliez pas que LDLN ne dispose d'aucun secrétariat, et que la seule personne qui s'en occupe est débordée au-delà de toute expression. Merci de votre compréhension.

GEIPAN mis en ligne à ce jour (6 novembre 2007). Chose amusante : s'il a été désolidarisé des autres témoignages, c'est tout bonnement parce qu'au moment de la saisie du PV, une erreur de date, de très exactement une semaine, s'est produite, situant l'observation dans la nuit du 23 au 24 mars, au lieu du 30 au 31. L'ensemble des autres éléments de ce témoignage montre bien qu'il n'y a aucun doute sur la date. Il est notamment fait mention, dans le texte, du fait que les journaux locaux ont relaté de nombreux témoignages faits la même nuit, dans d'autres départements. Or on ne trouve aucun article de ce genre la semaine précédente. Autre problème qu'on rencontre sur les dossiers du GEIPAN : le gommage outrancier de toute indication permettant de situer géographiquement un témoignage. Ici, la seule indication géographique est le lieu de résidence de la gendarmerie : Collonges, dans l'Ain. Or le témoin est un douanier en poste sur le péage d'une autoroute au moment des faits. Il se trouve que l'autoroute la plus proche de Collonges est l'A 40, qui relie Macon à Genève. Le péage le plus proche, où peut se placer un douanier pour surveiller le trafic venant de Suisse, est la barrière de péage de Viry, en Haute-Savoie. Donc notre témoin, ainsi qu'un collègue de travail et l'employé de service au péage, observent à très exactement 02 h 14 du matin un objet possédant trois feux à l'avant et un feu dans le prolongement. Chacun de ces feux est suivi par une traînée lumineuse comparée à une traînée de vitesse en photographie. L'objet est qualifié de cylindrique dans le sens horizontal, pointu vers l'avant. Il rase les montagnes qui ferment la vallée vers l'ouest (Montagne de Vuache, culminant à 1 101 m), « traversant d'un sommet à l'autre ». Taille estimée : 50 m ; la structure se devine grâce à l'éclairage des traînées. Le témoin estime se trouver à 1 200 ou 1 500 mètres de l'objet. C'est donc qu'il situe l'objet plus proche de lui que les montagnes qu'il rase, puisque celles-ci se trouvent à 6 km à vol d'oiseau. Il est à noter que ce cas est classé C par le GEIPAN et qu'il est, je le rappelle, le seul de cette soirée à figurer sur le site, au moment où ces lignes sont écrites, sans doute grâce à l'erreur de date de la gendarmerie.

La suite de cet article paraîtra dans notre prochain numéro, et Luc Chastan nous exposera les données qui montrent que cette rentrée a été, tout comme celle du 5 novembre 1990, « parasitée » par... autre chose.

LES NOUVELLES

LES « EXTRATERRESTRES » AVANT LES SOUCOUPES VOLANTES

Tel est le titre du dernier livre de Jean Sider, qui vient de paraître dans la collection Science-Conscience, chez JMG, 8 rue de la Mare, 80290 Agnières. Le sous-titre est : catalogue mondial de 370 cas de rencontres des 3^{ème} et 4^{ème} type avant 1947. Les guillemets, dans le titre, n'étonneront pas ceux qui connaissent bien la pensée de l'auteur : il estime, non sans raisons, que nous avons affaire à quelque chose de beaucoup plus compliqué que ça !

PORTAGE COUNTY, OHIO, 23 AVRIL 1966

Le numéro 475 (novembre 2007) de *UFO Journal*, la revue du MUFON, contient un article de Michael Nelson qui apporte des révélations sur ce cas qui avait fait l'objet d'une « explication » scandaleuse de la part de la commission Blue Book, et sur lequel McDonald, avait attiré l'attention. Nous en reparlerons très bientôt.